



**Stratégie régionale
en économie circulaire**
Feuille de route dans les Laurentides

Portrait régional en économie circulaire Laurentides

Avril 2024

Élaboré par



Remerciements

Équipe de projet

Direction de projet: Vincent Lusignan (Synergie Économique Laurentides)

Chargée de projet: Laura Grenier-Paquette (Synergie Économique Laurentides)

Expertise de soutien écosystème : Ariane Blais (Synergie Économique Laurentides)

Expertise en gestion des matières résiduelles : Mathieu Loiselle (MRC Pays-d'en-Haut) et Katherine Montminy (MRC d'Argenteuil)

Coordination du volet textile : Sarah St-Denis (Économie sociale Laurentides)

Merci à toute l'équipe de Synergie Économique Laurentides pour sa contribution.

Soutien financier



Contributeur



Partenaires régionaux



Table des matières

1. Introduction	6
1.1 Une entente sectorielle en économie circulaire pour les Laurentides	6
1.1.1 L'entente sectorielle	7
1.1.2 Structure organisationnelle du projet	8
1.1.3 À propos de Synergie Économique Laurentides (SÉL)	9
1.1.5 Méthodologie	10
2. L'économie circulaire	12
2.1 La définition	12
2.1.1 La définition selon RECYC-QUÉBEC	13
2.1.2 L'économie sociale et l'économie circulaire	15
3. Contexte	16
3.1 Une Feuille de route cohérente avec les orientations fédérales, provinciales et locales	16
3.1.1 L'élaboration d'une Feuille de route en économie circulaire	17
3.1.2 Différentes démarches de Feuilles de route	18
3.1.3 Une Feuille de route qui s'inscrit dans les orientations gouvernementales	23
3.1.4 Les plans de gestion des matières résiduelles des MRC	28
3.1.5 Favoriser l'atteinte des objectifs et des engagements régionaux	29
3.1.6 Des priorités communes dans les Laurentides	32
3.1.7 L'ÉC : une convergence entre le développement économique, la GMR et l'innovation	33
3.1.8 À retenir	34
3.2 Portrait de la gestion des matières résiduelles du territoire des Laurentides	35
3.2.1 Méthodologie	36
3.2.2 Les matières résiduelles générées sur le territoire	37
3.2.3 Fonctionnement du territoire en gestion des matières résiduelles	39
3.2.4 Les services en gestion des matières résiduelles dans les Laurentides	45
3.2.5 Accompagnement et communication	47
3.2.6 Connaissance des ICI du territoire	47
3.2.7 Infrastructures de gestion et traitement des matières résiduelles	49
3.2.8 Écocentres	51
3.2.9 Ressourceries et espaces de réemploi dans les écocentres	53
3.2.10 À retenir	55

3.3 Tissu économique des Laurentides	56
3.3.1 Les secteurs économiques prédominants	57
4.6 À retenir	61
4. Cartographie des parties prenantes	62
4.1 Une étape essentielle	63
4.2 Définitions des catégories de PP	64
4.3 Cartographie de l'écosystème du Québec	65
4.4 Cartographie de l'écosystème régional	66
4.5 Cartographie de l'écosystème local	67
4.6 À retenir	68
5. L'économie circulaire dans les Laurentides	69
5.1 Résultat du sondage : L'économie circulaire dans les entreprises des Laurentides par Synergie Économique Laurentides	69
5.1.1 Méthodologie	71
5.1.2 Résultats	73
5.1.3 À retenir	90
5.2 Les constats des projets structurants de Synergie Économique Laurentides	92
5.2.1 Mission Recyclage Compostage	93
5.2.2 Valorisation des plastiques orphelins	95
5.3 Observations et études externes	97
5.3.1 Baromètre de la transition des entreprises 2023 – Québec Net Positif	99
5.3.2 Tournée sur l'économie circulaire : Atelier régional des Laurentides – FCCQ	102
5.3.3 Tournée des territoires – Économie sociale Laurentides	103
5.3.4 Lab Construction – CERIEC	104
5.3.5 À retenir	107
6. Survol d'initiatives en économie circulaire dans les Laurentides	108
7. Conclusion	112
7.1 Les priorités régionales	114
7.2 Mécanismes de pérennisation de la Feuille de route	117
7.3 Recommandations générales : conditions de succès	118
8. Annexes	120
9. Bibliographie	124

Liste des acronymes

- CCITB** : Chambre des commerces et industries de Thérèse-De Blainville
- CER** : Complexe environnemental de la Rouge
- CRD** : Construction, rénovation et démolition
- CTC** : Collecte, transport et traitement
- DDRDN** : Développement durable Rivière-du-Nord
- ÉC** : Économie circulaire
- FDR** : Feuille de route
- GMR** : Gestion des matières résiduelles
- ICI** : Industries, commerces et institutions
- ICI assimilable** : utilisant 6 bacs roulants de 360 litres et moins
- ICI non assimilable** : utilisant plus de 6 bacs de 360 litres
- LET** : Lieu d'enfouissement technique
- LQE** : Loi sur la qualité de l'environnement
- OSBL** : Organisme sans but lucratif
- ODÉ** : Organismes de développement économique
- OM** : Organismes municipaux (MRC d'Argenteuil, MRC des Laurentides, MRC Pays-d'en-Haut, MRC de Thérèse-De Blainville, la Ville de Mirabel, la MRC Antoine-Labelle, la MRC Deux-Montagnes et la MRC Rivière-Du-Nord)
- PGMR** : Plan de gestion des matières résiduelles
- PMGMR** : Plan Métropolitain de gestion des matières résiduelles
- PP** : Parties prenantes
- MRC** : Municipalité régionale de comté
- RDD** : Résidus domestiques dangereux
- RIADM** : Régie Intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes
- RCER** : Régie de collecte environnementale de la Rouge
- RIDL** : Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre
- RIDR** : Régie intermunicipale des déchets de la Rouge
- RIMRO** : Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest
- RITL** : Régie intermunicipale des Trois-Lacs
- SÉL** : Synergie Économique Laurentides



1. Introduction

1.1 Une entente sectorielle en économie circulaire pour les Laurentides

1.1.1 L'entente sectorielle

Ce portrait régional en économie circulaire s'inscrit dans le cadre d'une entente sectorielle (2023-2026) en économie circulaire signée entre le gouvernement du Québec (MEIE et MAMH), le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL), Synergie Économique Laurentides (SÉL), la Ville de Mirabel et les municipalités régionales de comté (MRC) des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, d'Argenteuil et de Thérèse-De Blainville.

Cette entente sectorielle a comme principal objectif de contribuer à l'élaboration d'une **Stratégie régionale en économie circulaire pour les Laurentides 2024-2029**, ainsi qu'à la mise en oeuvre de projets mobilisateurs et structurants qui en découleront. Le tout, en favorisant la **complémentarité, l'arrimage territorial et la mobilisation des acteurs de la région des Laurentides**.

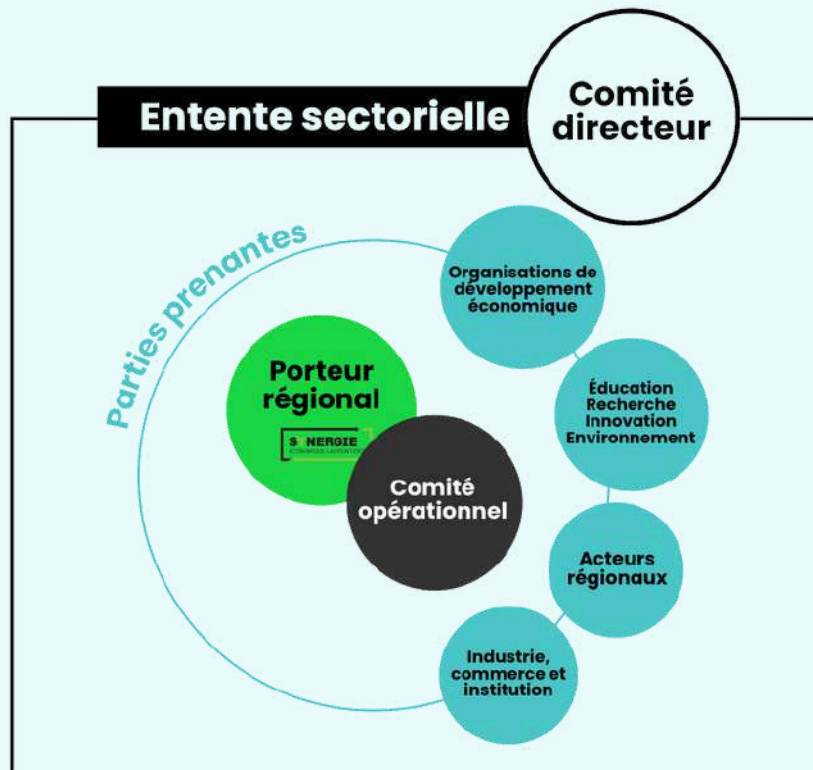
D'une durée de trois ans et dotée d'une enveloppe de 821 497 \$, cette entente confie à Synergie Économique Laurentides la coordination du projet selon les trois phases suivantes :

1. Rédiger un **portrait régional** en économie circulaire (le présent document);
2. Élaborer une **Stratégie régionale en économie circulaire** et une **Feuille de route** (plan d'action) en collaboration avec l'écosystème des Laurentides;
3. Coordonner la **mise en oeuvre des actions** prioritaires de la Feuille de route en économie circulaire.

Une partie du budget est réservée à la concrétisation des actions prioritaires définies dans la Feuille de route. Les projets seront sélectionnés par le comité directeur de l'entente, composé des partenaires financiers (voir la section suivante : « structure organisationnelle »).

1.1.2 Structure organisationnelle du projet

Pour favoriser une saine gouvernance et une collaboration territoriale, l'entente sectorielle prévoit la mise en place d'un comité directeur et d'un comité opérationnel composé des partenaires financiers de l'entente.



Structure organisationnelle du projet

Le **comité directeur** chapeaute les trois années de réalisation de l'entente sectorielle. Le rôle des membres est d'approuver la réalisation des projets, d'assurer un soutien au mandataire de l'entente, d'appliquer le cadre de gestion et d'adopter les budgets, les rapports et les bilans requis pour la reddition de compte.

Le **comité opérationnel**, bien que composé des mêmes organisations que le comité directeur, est un comité qui veille plus étroitement à l'élaboration et la réalisation de la stratégie et du plan d'action. Pour assurer son rôle, le comité convient de se rencontrer minimalement 4 fois par année.

Afin d'assurer une concertation et une collaboration de l'écosystème régional, plusieurs **parties prenantes** (PP) seront invitées à contribuer à l'élaboration de la Stratégie régionale en économie circulaire : organismes régionaux, organismes de développement économique (ODÉ), municipalités, élus, institutions, commerces et industries (ICI), etc.

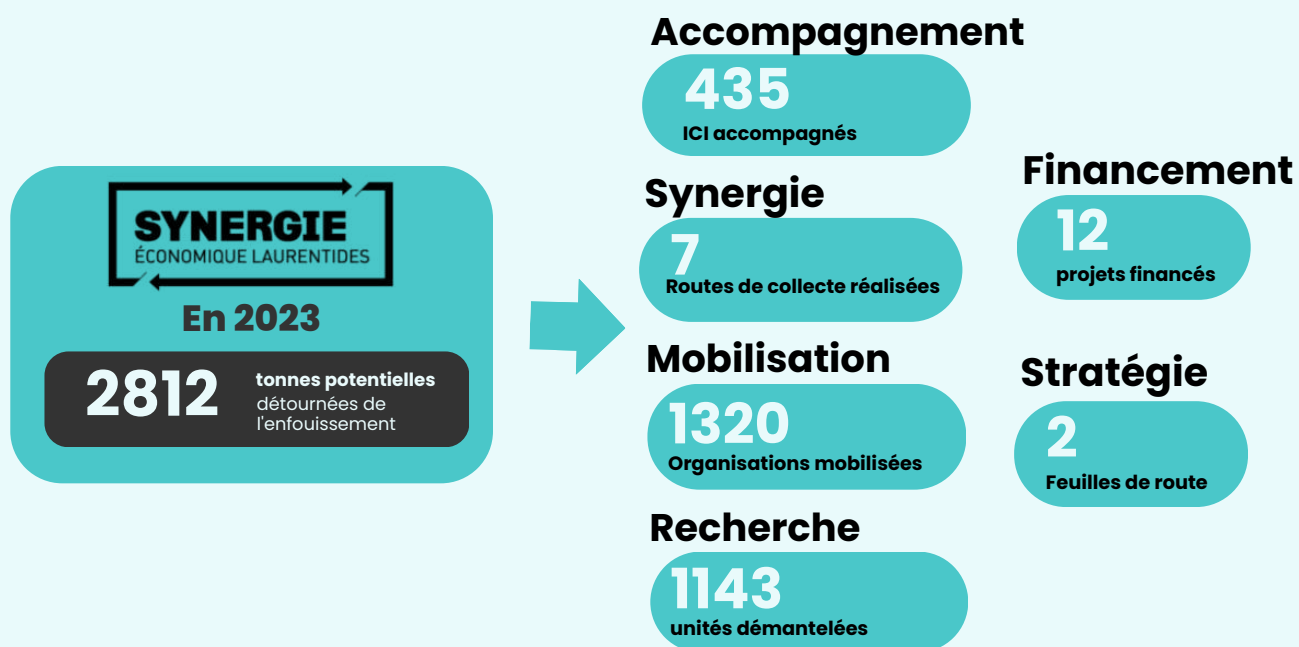


1.1.3 À propos de Synergie Économique Laurentides (SÉL)

Synergie Économique Laurentides est l'organisme **mandataire** de l'entente sectorielle en économie circulaire et agit donc en tant que porteur régional du projet. Son rôle est d'élaborer et de porter le projet d'élaboration de la Feuille de route, ainsi que d'assurer la coordination régionale de sa mise en œuvre.

Synergie Économique Laurentides (SEL) est un organisme à but non lucratif, membre de Synergie Québec, dont la mission est de proposer aux ICI des Laurentides, un modèle de développement axé sur l'économie circulaire.

Dans les dernières années, SEL a porté plusieurs projets en lien avec la gestion des matières résiduelles et l'économie circulaire, comme le projet **Mission Recyclage Compostage Laurentides** et le projet de **Valorisation des plastiques orphelins**.



1.1.4 Méthodologie

L'élaboration de ce projet est inspirée du «Guide méthodologique pour élaborer et mettre en œuvre une Feuille de route régionale en économie circulaire» développé par Recyc-Québec et le CTTEI.

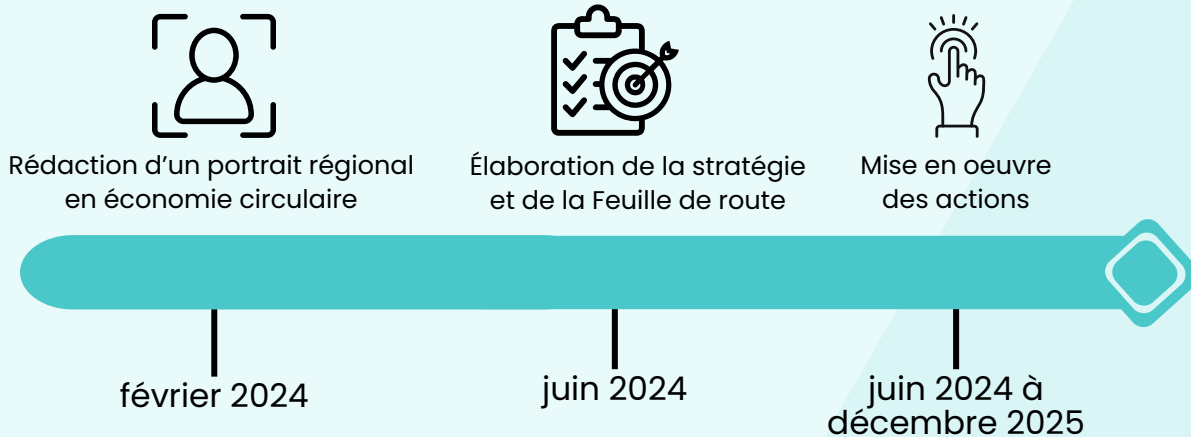


Méthodologie d'élaboration d'une Feuille de route (RECYC-QUÉBEC, 2022)

Le présent document s'inscrit dans la deuxième étape de la figure ci-haut, soit la rédaction d'un portrait régional en économie circulaire.

Les conclusions tirées de ce portrait serviront à formuler la vision et les objectifs de la Stratégie régionale en économie circulaire (étape 3). Une fois ces grandes orientations déterminées, une Feuille de route (plan d'action) sera élaborée et des actions concrètes seront entreprises en collaboration avec plusieurs organisations engagées du territoire.

Au cours de la mise en œuvre de ces actions (étape 4), la Stratégie et la Feuille de route évolueront continuellement (étape 5), pour permettre à la fois de s'adapter aux besoins changeants et aux nouvelles opportunités, mais également pour s'assurer que les actions posées permettent d'atteindre les objectifs établis. Ainsi, des processus de suivi et d'évaluation seront effectués afin d'assurer une progression cohérente vers une transition circulaire de l'économie dans les Laurentides.



Échéancier des étapes du projet

Pour réaliser le portrait régional, une revue de littérature et une enquête territoriale ont été menées à travers des rencontres et la distribution d'un questionnaire à l'ensemble de l'écosystème régional. Les objectifs poursuivis étaient les suivants :

- Préciser l'écosystème local en repérant les principaux secteurs d'activité et ses parties prenantes (PP);
- Spécifier les obstacles et les leviers pour les transformer en les opportunités;
- Clarifier les besoins des PP afin de faciliter l'adoption des stratégies d'économie circulaire;
- Aiguiller la réflexion et la planification stratégique à l'Étape 3 – Vision et objectifs;
- Déterminer les PP pivots à actionner autour du projet de Feuille de route;
- Guider l'élaboration de la Feuille de route qui sera rédigée à l'Étape 4 – Mise en action.

Le questionnaire a été développé en cinq versions pour répondre aux besoins spécifiques des publics cibles dans le déploiement de l'économie circulaire :

- **Questionnaire ICI** – destiné aux industries, commerces et institutions (ICI) de tous types et secteurs;
 - À noter qu'une question supplémentaire était ajoutée pour les entreprises qui conçoivent ou fabriquent un produit (2e version).
- **Questionnaire pour les ressourceries/friperies** – des questions spécifiques ont été développées pour connaître leurs enjeux et les quantités de surplus qu'ils ont;
- **Questionnaire pour les experts** – destiné aux organisations offrant un accompagnement en économie circulaire, environnement, développement durable et/ou innovation;
- **Questionnaire pour les organismes de développement économique (ODE).**

Afin d'inclure un large éventail de parties prenantes du territoire, une boîte à suggestions est disponible en tout temps sur le [site Internet de Synergie Économique Laurentides](#). De plus, toute personne souhaitant être tenue informée des avancements du projet peut s'inscrire à une infolettre.



2. L'économie circulaire

2.1 Définition



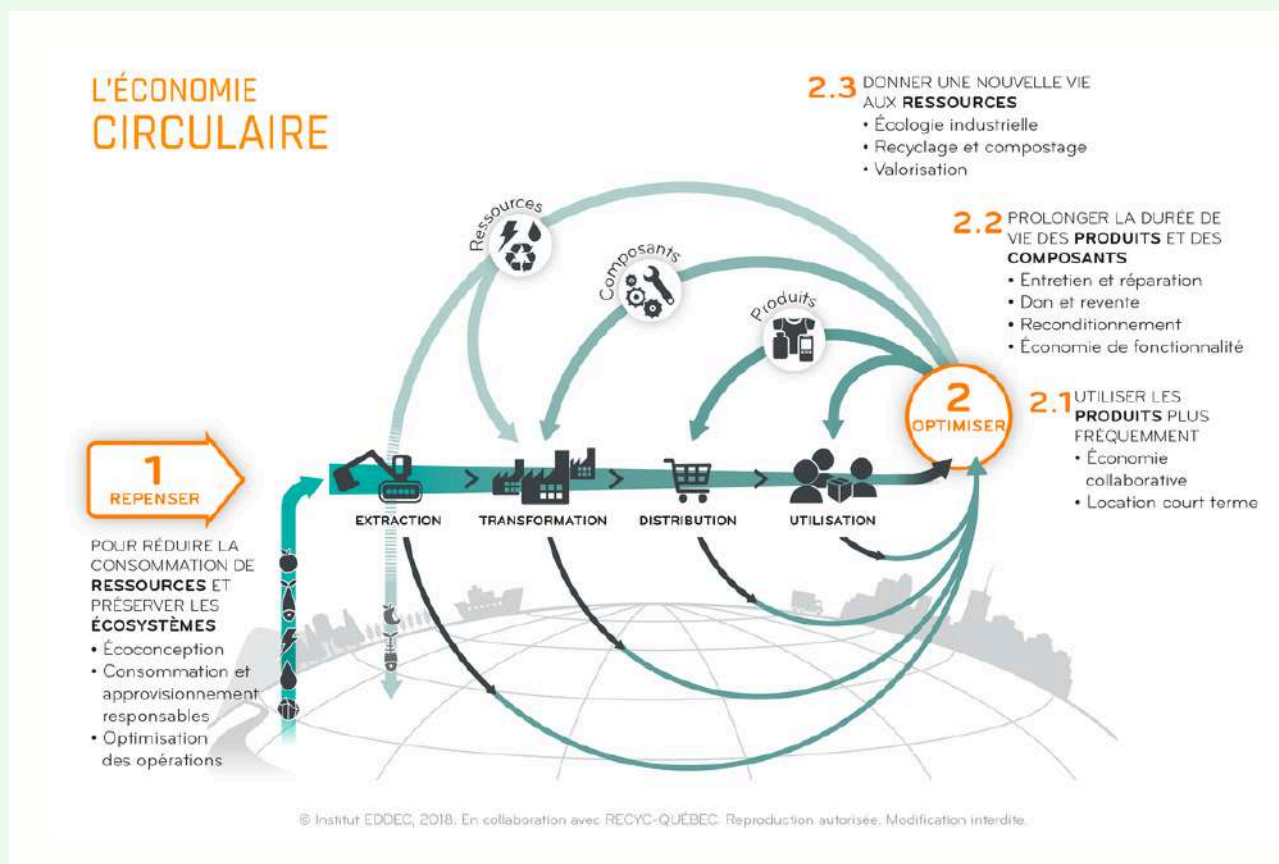
2.1.1 La définition par RECYC-QUÉBEC

L'économie circulaire est un vaste système de **production, d'échange et de consommation** qui optimise l'utilisation des **ressources** en favorisant un **approvisionnement responsable**, en allongeant la **durée de vie** des produits et services par **diverses stratégies**, et en **diminuant les tonnes de déchets** qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement.

De façon générale, cela se traduit par une intensification de l'utilisation des ressources et un ralentissement des flux de matières, grâce à une optimisation globale des échanges. Le tout résultant en la réduction de l'empreinte environnementale des activités économiques.

Il s'agit d'**une stratégie de développement économique** qui prend en compte des objectifs de développement durable et qui s'applique à tous les secteurs d'activités.

Le modèle québécois de l'économie circulaire, promu par RECYC-QUÉBEC vise deux grands objectifs : (1) repenser et (2) optimiser l'utilisation des ressources via différentes stratégies.



L'économie circulaire et ses stratégies (RECYC-QUÉBEC)

Les 12 stratégies d'économie circulaire (RECYC-QUÉBEC)



1 **Écoconception**

Intégrer des critères environnementaux dès la conception du produit ou du service



2 **Consommation et approvisionnement responsable**

Intégrer des critères environnementaux, sociaux et économiques aux processus d'achat des biens et services



3 **Optimisation des opérations**

Tirer le meilleur parti des ressources humaines, financières et technologiques



4 **Économie collaborative**

Échanger des produits et des services entre particuliers



5 **Location**

Louer l'usage d'un bien pour une durée déterminée



6 **Entretien et la réparation**

Conserver la valeur d'un produit dans un système économique, donc prolonger la durée de vie d'un produit au-delà de la durée de vie prévue habituelle



7 **Don et la revente**

Remettre en circulation des produits qui sont encore en bon état



8 **Reconditionnement**

Remettre un produit ou composant à l'état neuf avec une garantie équivalente ou proche de celle du neuf



9 **Économie de fonctionnalité**

Vendre un service associé à un produit, plutôt que le produit lui-même



10 **Écologie industrielle**

Partager ressources et énergie entre entreprises sur un territoire donné



11 **Recyclage et compostage**

Valoriser les déchets, y compris les déchets organiques, en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins



12 **Valorisation énergétique des déchets**

Convertir les déchets en combustible

2.1.2 L'ÉCONOMIE SOCIALE ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les ambitions de l'économie sociale et de l'économie circulaire convergent vers une **transformation profonde de notre société**. Tandis que l'économie sociale aspire à une économie où le bien commun prime sur le profit, l'économie circulaire propose des solutions visant à préserver et régénérer nos écosystèmes.

L'inclusion des entreprises d'économie sociale dans la transition vers une économie circulaire présente de nombreux avantages. Ces entreprises détiennent une expertise remarquable dans des domaines tels que la revente, la récupération et la remise à neuf d'objets. Elles sont également fortement enracinées dans leur communauté et se caractérisent par leur grande capacité d'adaptation, souvent liée à leur motivation non lucrative.

Leur approche collective les positionne comme des moteurs de changement dans la transition vers une économie plus durable, en offrant des produits abordables et en intégrant des programmes d'insertion sociale et professionnelle. En outre, leur engagement renforce le caractère démocratique de leurs initiatives, une valeur fondamentale inscrite dans leur identité même.

Il est donc crucial d'inclure l'économie sociale de façon inhérente à une démarche régionale afin de déployer des projets circulaires et solidaires.

Tiess, 2023



3. Contexte

3.1 Une Feuille de route cohérente avec les orientations fédérales, provinciales et locales



3.1.1 L'élaboration d'une Feuille de route en économie circulaire

Selon un rapport de RECYC-QUÉBEC, **96%** des ressources mobilisées annuellement dans l'économie du Québec sont **non circularisées**.

C'est dans l'optique de maximiser ces ressources, qui représentent un potentiel important de croissance économique, que RECYC-QUÉBEC a élaboré une trousse destinée aux municipalités et aux leaders régionaux afin de leur donner les outils nécessaires pour développer une Feuille de route régionale en économie circulaire.

Une Feuille de route consiste en une démarche de concertation régionale visant à susciter l'engagement des acteurs locaux dans la transition vers l'économie circulaire. Créée en collaboration avec les parties prenantes du territoire, elle offre une vision régionale, des orientations stratégiques et des objectifs collectifs à atteindre selon une échéance. Concrètement, il s'agit d'un plan d'action d'envergure régionale qui décline les objectifs et les mesures à mettre en œuvre pour opérer la transition vers l'économie circulaire.

Dans la région des Laurentides, plusieurs enjeux liés au secteur de l'économie circulaire ont été identifiés, incluant l'augmentation constante des coûts de gestion des matières résiduelles, les difficultés d'approvisionnement, la surexploitation des sites d'enfouissement ainsi que le gaspillage des ressources alimentaires.



3.1.2 Différentes démarches de Feuilles de route

Plusieurs Feuilles de route (FDR) en économie circulaire ont déjà été développées dans de nombreux pays, régions et villes.

Un aperçu des FDR les plus audacieuses dans le monde

Un travail de cartographie de Feuilles de route en économie circulaire a été réalisé par Élise Rucquoi (2023), un mandat de recherche émis par le Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ). Dans le choix des FDR analysées, elle a sélectionné les plus ambitieuses à l'échelle d'un pays et/ou d'un territoire.

Finlande



Pays-Bas



France



Allemagne



UE



Écosse



Chine



Chili



Colombie



Les FDR ambitieuses au niveau mondial (Rucquoi, 2023)

Ce travail comparatif a mis en évidence la nature assez répandue de ce type de démarche. La grande variabilité des modèles et approches de gouvernance déployées sont identifiées dans le travail et ce, selon trois catégories : la portée de la FDR, l'élaboration et la mise en oeuvre.

Portée des Feuilles de route (FDR)

- La durée moyenne d'une FDR est de 12 ans.
- Les visions affichées sont plutôt identiques dans l'ensemble des FDR analysées : devenir un leader de l'ÉC, renforcer la compétitivité du pays, créer de nouveaux emplois, réduire la dépendance du pays aux importations de matières premières et aux aléas économiques mondiaux, dissocier la croissance économique et l'utilisation des ressources naturelles et des émissions (découplage), garantir le respect des limites planétaires et contribuer à la réalisation de la neutralité climatique.
- Les objectifs diffèrent d'une FDR à l'autre : certains sont quantitatifs et d'autres qualitatifs

Quantitatif	Pays-Bas	France	Chine	Chili	Écosse
	Économie 100% circulaire en 2050 Réduire 50% des matières premières primaires 2030	Réduire de 30% la consommation de ressources d'ici 2030 Tendre vers 100% de plastiques recyclés en 2025	6 objectifs, ex. : Taux de recyclage de 60% pour les déchets ménagers	7 objectifs, ex. : 100 000 nouveaux emplois verts d'ici 2030	5 objectifs, ex. : réduire de 15% les déchets d'ici 2025
Qualitatif	Chine	Allemagne	Colombie	Finlande	Pays-Bas
	Favoriser une société orientée vers le recyclage	Utiliser de nouveaux modèles commerciaux pour devenir un fournisseur de «services circulaires»	Promouvoir la transformation productive pour maximiser la valeur ajoutée des systèmes industriels	Favoriser l'économie de service et de partage - adopter de nouveaux modèles de consommation	Utiliser efficacement les matières premières des chaînes d'approvisionnement

- Certaines FDR s'inscrivent dans un plan climat national (ex.: France, Écosse, Chili), d'autres non (ex.: Finlande et Pays-Bas);
- La majorité des FDR sont structurées selon plusieurs grandes thématiques qui correspondent aux principaux secteurs/chaînes de valeur du pays;
 - Voici les différents secteurs : Alimentation, construction, emballages/plastiques, textiles, batteries/véhicules, matériel électronique/TIC, transport/logistique, eau, énergie et bois.
- La France et le Chili ont plutôt des initiatives transversales et non pas centrées sur des secteurs spécifiques.

(Rucquoi, 2023)

Élaboration des Feuilles de route (FDR)

- Dans les FDR étudiés, elles sont toutes portées par le gouvernement du pays, soit directement ou indirectement;
- Les FDR impliquent différentes parties prenantes dès l'élaboration : acteurs de la sphère publique, le secteur privé, la société civile, le milieu universitaire et parfois, les citoyens.

Mise en oeuvre des FDR

- Différentes stratégies de mise en oeuvre sont mises de l'avant :
 - Approche volontaire/accords consensuels : privilégient une approche volontaire pour renforcer les coopérations, discussions et mettre en place des accords entre acteurs publics/privés;
 - Approche volontaire/porteurs de projet : des acteurs sont affectés à chaque initiative ou action;
 - Approche contraignante/législative : des lois visent à implémenter les mesures de la FDR;
 - Approche contraignante : Mise en oeuvre avec des ressources centralisées.
- Parties prenantes (PP) impliquées dans la mise en oeuvre :
 - Comités de pilotage composés des principales PP (gouvernements, entreprises, société civile, établissements d'enseignement, etc.);
 - Gouvernements et entreprises

Autres constats

- Les 12 stratégies de l'économie circulaire ne sont pas intégrées également dans les différentes FDR. Par exemple, l'écoconception, la consommation responsable et le recyclage sont très bien intégrés dans la majorité des FDR étudiées. Par contre, les stratégies de la location, le don et la revente et l'économie de fonctionnalité sont beaucoup moins présentes;
- Différents types d'instruments de politique publique sont utilisés par les FDR, soit les instruments économiques (bonus-malus et subventions), les régulations (modification ou ajout de règlements) et l'information (intégration dans le cursus scolaire, certification, indice de réparabilité, plateforme, etc.).

La FDR des Laurentides

Cette analyse sera prise en compte lors de l'élaboration de la FDR des Laurentides, afin de bénéficier des bonnes pratiques internationales et garantir ainsi une stratégie efficace et pérenne.

Les mécanismes de pérennisation des Feuilles de route

Ghizlane Driouich, étudiante à la maîtrise à HEC Montréal, a également effectué son projet d'intégration pour le RRECQ en observant, entre autres, les mécanismes de pérennisation des Feuilles de route internationales identifiées par Élise Rucquoi. Voici une synthèse de ses observations.



Synthèse - Les facteurs de pérennisation et les stratégies d'accompagnement au changement déclinées par les FDR internationales (Driouich, 2024)

Les pratiques internationales de pérennisation incluent donc à la fois l'alignement sur les projets stratégiques, des objectifs précis, une animation en continu, une approche interdisciplinaire avec diverses parties prenantes, des expertises nationales et internationales, des processus de mise en œuvre volontaires et/ou législatifs, des instruments de gouvernance participative, et des mécanismes de mobilisation pour encourager l'engagement de la société civile et du secteur privé (Driouich, 2024).

Deux apprentissages clés de la recherche (Drouich, 2024):

- Les partenaires engagés dès la phase d'élaboration forment un noyau qui apporte un soutien essentiel pour concrétiser les actions à venir. Des partenariats clés pour la mise en œuvre et une coordination efficace du projet;
- Maintenir une collaboration continue avec les partenaires est essentiel pour assurer leur alignement sur les objectifs du projet de transition.

La FDR des Laurentides

Ces apprentissages clés ici identifiés seront privilégiés dans la démarche régionale dans le but d'assurer la mise en œuvre effective de la Feuille de route des Laurentides.

Un aperçu des Feuilles de route au Québec

Au Québec, des Feuilles de route (FDR) sont élaborées pour des villes, des régions et même la province au complet.



Les Feuilles de route au Québec

Au niveau municipal, Montréal et Sherbrooke ont réalisé une FDR en économie circulaire.

Montérégie est la seule autre région administrative du Québec qui a élaboré sa Feuille de route en économie circulaire. Cette démarche a été portée par le CRE Montérégie en collaboration avec des partenaires.

Au niveau provincial, deux démarches en parallèle sont en cours : Une Feuille de route pour la transition vers une économie circulaire de la société québécoise réalisée par le Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ) par méthodologie de Chemins de Transition et la FDR gouvernementale en économie circulaire à destination des ministères et organismes assujettis à la loi sur le développement durable.

Tout comme les FDR internationales, le volet de concertation est central aux FDR locales. On observe également des approches de segmentation par matière ou par secteur d'activité.

Montréal	Montérégie	FDR gouvernemental
Bioalimentaire, construction, rénovation, démolition, textiles, plastiques, mobilité et logistique	Bioalimentaire et construction	Bioalimentaire, construction, manufacturier, mines et énergie

La ville de Sherbrooke désigne dans ses chantiers d'action les déchets liés à la construction, rénovation et démolition. Par contre, la FDR ne définit pas de secteurs d'activité prioritaires. Pour la FDR dirigée par le RRECQ, elle n'est pas encore élaborée, donc aucun secteur n'est priorisé.

La FDR des Laurentides

Dans un désir d'harmonisation des différentes démarches de Feuilles de route, chacune d'entre elles a été analysée par l'équipe de projet.

3.1.3 Une Feuille de route qui s'inscrit dans les orientations gouvernementales

Plusieurs programmes et lois fédérales et provinciales viennent appuyer le déploiement d'initiatives en économie circulaire et en écoresponsabilité.

Fédéral (Canada)

Stratégie pancanadienne et du Plan d'action visant l'atteinte de zéro déchet de plastique

Le gouvernement du Canada travaille pour contrer les déchets de plastique et la pollution. La stratégie emprunte une approche d'économie circulaire à l'égard du plastique. Le gouvernement développera une stratégie nationale pour encourager la refabrication des produits et les autres PCV.

Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité et le plan de réduction des émissions pour 2030

Pour atteindre une réduction des GES de 40% à 45% en 2030 et la carboneutralité en 2050.

Une action clé pour réduire les GES liés aux déchets : faire progresser l'économie circulaire.

Stratégie pour un gouvernement vert : Une directive du gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada passera à des opérations zéro émission nette et résiliente au climat, tout en réduisant les impacts environnementaux au-delà du carbone.

L'économie circulaire est abordée au niveau de l'approvisionnement.

Plan pour Un environnement sain et une économie saine

Le plan pour Un environnement sain et une économie saine contient 64 politiques, programmes et investissements fédéraux afin de bâtir une économie plus forte, plus propre, plus résiliente et plus inclusive.

Dans les mesures, il est mentionné de continuer à promouvoir la lutte contre les changements climatiques, y compris la nécessité d'intégrer les approches de l'économie circulaire.

Provincial (Québec)

<u>Plan pour une économie verte 2030</u>	L'entente sectorielle en économie circulaire correspond à l'un des objectifs de ce plan, soit de soutenir les municipalités, les communautés et les citoyens dans l'adoption de nouvelles habitudes de vie plus durables comme la réduction du gaspillage alimentaire et la promotion du compostage.
<u>Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027</u>	Cette stratégie vise à répondre aux besoins et aux défis sociaux actuels, telle que les changements climatiques, par l'entremise du développement durable et de l'innovation sociale.
<u>Stratégie gouvernementale de développement durable (2023-2028)</u>	<p>La Stratégie identifie le renforcement de la compétitivité des entreprises québécoises dans le contexte de transition vers des modèles d'affaires durables et l'adoption de technologies propres comme l'un des principaux défis économiques à relever.</p> <p>Le Chantier 1 de la Stratégie est d'adopter une Feuille de route gouvernementale pour accélérer la transition vers un modèle économique circulaire.</p>
<u>Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles (PQMR)</u>	<p>La politique vise à créer une société sans gaspillage grâce à une saine gestion des matières résiduelles.</p> <p>Son objectif fondamental est que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime. Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, des mesures seront mises en place pour : mettre un terme au gaspillage des ressources, contribuer à l'atteinte des objectifs du <u>Plan d'action sur les changements climatiques</u> et responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.</p>
<u>Stratégie de valorisation de la matière organique (SVMO)</u>	<p>La Stratégie de valorisation de la matière organique présente les orientations gouvernementales pour les matières organiques générées au Québec.</p> <p>Voici les objectifs de la Stratégie : Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025, gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions (ICI) d'ici 2025, recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée en 2030 et réduire de 270 000 t éq. de CO₂ les émissions de gaz à effet de serre en 2030</p>
<u>Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles</u>	Ce programme soutient les municipalités régionales du Québec qui sont tenues, en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), de produire et de mettre en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) puis d'en faire la révision tous les sept ans. Il a pour objectif de réduire la quantité de matières résiduelles destinées à l'élimination.

Transformations majeures de la collecte sélective au Québec

Modernisation des systèmes québécois de consigne et de collecte sélective

L'entrée en vigueur en juillet 2022 du règlement sur la responsabilité élargie des producteurs (REP) pour la collecte sélective vient concrétiser la modernisation du système de collecte sélective au Québec.

La modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective se fait selon une approche de responsabilité élargie des producteurs (REP). La REP est un principe selon lequel les entreprises qui mettent sur le marché des produits au Québec sont responsables de leur gestion en fin de vie.

Deux organismes de gestion, l'un pour la consigne et l'autre pour la collecte sélective, ont été désignés par RECYC-QUÉBEC pour représenter les personnes visées dans leur obligation d'élaborer, de mettre en œuvre et de financer chacun des systèmes modernisés.

Ces organismes de gestion désignés (OGD) sont respectivement l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRCB) et Éco Entreprise Québec (ÉEQ).

Organisme de gestion désigné (OGD)

Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRCB)

L'Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRCB) est l'organisme de gestion désigné (OGD) pour l'élaboration, la mise en œuvre, le financement et la gestion du système de consigne modernisé selon le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP).

Éco Entreprises Québec (ÉEQ)

Nommé organisme de gestion désigné (OGD) en 2022, ÉEQ est le donneur d'ordres de la gestion de la collecte sélective au Québec dans une perspective de développement durable.

Les matières qui seront assujetties à la REP par les OGD

Éco Entreprise Québec (ÉEQ)

Les matières visées sont

- **Contenants** : tous les contenants et emballages de papier ou carton, de plastique, de verre et de métal servant à contenir, protéger ou envelopper un produit. Également, les contenants et emballages de courte vie vendus comme produits
- **Emballage** (incluant les emballages primaires, secondaires et tertiaires)
- **Imprimés** : tous les imprimés, papiers et autres fibres cellulosiques, servant ou non de support à un texte ou à une image. Également, les imprimés vendus comme produits

L'élargissement de la desserte de la REP se fera progressivement pour inclure le résidentiel, les écoles, les universités, les cégeps, les lieux publics, les ICI, les villages nordiques et toutes les industries (voir tableau).



10

Approche évolutive de l'élargissement de la desserte aux ICI (Industries, commerces et industries)



- En 2030, **tous** les CEI mis en marché au Québec seront visées par la REP, peu importe l'usage ou la destination
- Évolution **étapiste** et en **mode collaboratif**

Schéma de ÉEQ (2024).

Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRCB)

Les matières incluses dans le système de consigne sont : Tous les contenants utilisés pour la mise en marché de boissons de type « prête à boire » de 100 millilitres à 2 litres constitués de plastique, de verre, de métal, de fibres (contenants multicouches), d'une combinaison de ces matières, de toute autre matière ou d'une combinaison de matières seront visés par la consigne, qu'il s'agisse de contenants à remplissage unique ou multiple.

Seules exceptions, les contenants en plastique souple (sacs), de type « vinier », et ceux ajoutés aux points de vente (par exemple, les gobelets de café).

RECYC-QUÉBEC, 2024

Organisme de gestion reconnu (OGR)

En plus des OGD, il existe également des OGR, soit des organismes de gestion reconnus. Les OGR mettent en œuvre un programme au nom de leurs membres (les entreprises) et assument la plupart des responsabilités réglementaires découlant du Règlement de la REP.

Par souci d'efficacité et pour réaliser des économies d'échelle, la majorité des entreprises visées choisissent de joindre un Organisme de gestion reconnu (OGR). **Voici les OGR pour chaque catégorie de produits visés.**

OGR	Produits visés
<u>AgriRÉCUP</u>	Produits agricoles
<u>Appel à Recycler Canada</u>	Piles et batteries
Association pour la gestion responsable des produits (AGRP) (le programme porte le nom de RecycFluo)	Lampes au mercure
Association pour la récupération de produits santé (ARPS)	Produits pharmaceutiques
Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE-Québec)	Produits électroniques
GoRecycle <u>Société de récupération des appareils commerciaux (SORAC)</u>	Appareils ménagers et de climatisation
Société de gestion des huiles usagées (SOGHU)	Huiles, liquides de refroidissement, antigels, leurs filtres et contenants et autres produits assimilables
Société québécoise de gestion écologique de la peinture (Éco-Peinture)	Peintures et leurs contenants

*RECYC-QUÉBEC récupère également les pneus hors d'usage.

RECYC-QUÉBEC, 2024

3.1.4 Les plans de gestion des matières résiduelles des MRC

Chaque MRC a l'obligation d'élaborer, d'adopter et de maintenir un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Plusieurs municipalités régionales peuvent toutefois convenir de manière conjointe pour établir un PGMR.

Le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) est une action favorisant l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) : axée sur la réduction, le réemploi, le recyclage, la valorisation des matières résiduelles et la gestion sécuritaire des installations d'élimination.

La Feuille de route en économie circulaire s'inscrit comme levier supplémentaire pour la réalisation des objectifs du PGMR de chaque territoire. Il est donc essentiel d'arrimer notre démarche avec celles des différents PGMR.

Voici les PGMR présents dans les Laurentides :

- [PGMR conjoint pour les MRC Antoine-Labelle et des Laurentides](#)
- [PGMR pour la MRC Pays-d'en-Haut](#)
- [PGMR pour la MRC d'Argenteuil](#)
- [PGMR pour la MRC Rivière-du-Nord](#)
- La Ville de Mirabel, la MRC de Thérèse-De Blainville et la MRC Deux-Montagnes font partie de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Ils font donc partie du [Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles](#).



3.1.5 Favoriser l'atteinte des objectifs et des engagements régionaux

L'économie circulaire vient faire un pont avec le volet économique et environnemental d'un territoire. Il est donc nécessaire de regarder les objectifs de chaque région en matière de développement économique et d'environnement afin d'établir des orientations cohérentes.

MRC Antoine-Labelle		MRC Laurentides	
<p>Principes de la politique de soutien aux entreprises du CLD (2021)</p> <p>Par le biais de la politique, le CLD d'Antoine-Labelle (CLD) vise à encourager l'esprit d'entrepreneuriat et à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer et soutenir des entreprises viables; • Favoriser la création et le maintien d'emplois durables; • Financer le démarrage, l'expansion, l'acquisition ou la relève d'entreprises; • Façonner un environnement propice afin d'accroître la prospérité et la richesse collective de la MRC. 		<p>Orientations du PGMR conjoint (2023)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Privilégier une gestion responsable, durable et concertée des matières résiduelles; • Optimiser l'offre de services selon les réalités territoriales qui incitent l'application des 3RV par les citoyens et les secteurs ICI et CRD ; • Promouvoir les services et les activités d'information pour la réduction à la source, le réemploi, la récupération des matières résiduelles auprès de l'ensemble des citoyens et des secteurs Ici et CRD du territoire. 	
		<p>Axes prioritaires Plan d'action, 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien entrepreneurial; • Soutien aux villes et aux municipalités; • Accompagnement et soutien du secteur bioalimentaire; • Développement de l'offre de service en pratique écoresponsable/GMR; • Soutien aux entreprises en emploi et immigration; • Déploiement et soutien de projets structurants. 	
MRC Pays-d'en-Haut			
<p>Les énoncés de chantiers en développement économique Plan de développement économique et territorial 2020-2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la disponibilité d'espaces pour les développements industriels légers en fonction des besoins et exigences de chacune des municipalités; • Accroître le soutien technique et financier touchant l'innovation, l'amélioration des procédés (R&D) et l'expansion des entreprises déjà présentes sur le territoire et des entreprises immigrantes; • Créer un fonds dédié au démarrage et au soutien de l'entrepreneuriat, notamment dans le secteur des économies vertes; • Mettre en réseau les acteurs économiques territoriaux; • Identifier et participer aux mesures favorisant l'immigration et la rétention de la main-d'oeuvre. 		<p>Orientation du PGMR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser les services en GMR • Promouvoir et encadrer les bonnes pratiques en GMR; • Accroître les catégories de matières résiduelles détournées de l'enfouissement; • Soutenir les acteurs du milieu, identifier les occasions importantes. 	

MRC d'Argenteuil

Axes d'intervention du développement économique

Politique de soutien aux entreprises de la MRC d'Argenteuil, 2023

- Soutenir les **initiatives entrepreneuriales** sur le territoire;
- **Favoriser les projets** innovants et prospères, **écologiquement et socialement responsables**;
- Favoriser le développement d'une **offre commerciale diversifiée, viable**;
- Soutenir activement les employeurs dans leurs démarches de recrutement, de rétention et de développement de la **main-d'œuvre**;
- Favoriser le développement de la **filière agricole** sur le territoire;
- Favoriser la mise en place de **projets** reliés aux différentes stratégies de **l'économie circulaire**;
- Faire **rayonner le territoire** d'Argenteuil et ses attraits;
- Contribuer au **développement touristique régional**;
- Mettre en place des stratégies adaptées pour des **milieux de vie et de travail sains et inclusifs**;
- Favoriser l'implantation **d'institutions post-secondaires** sur le territoire;
- Promouvoir et faire connaître **le Service de développement économique** de la MRC.

Orientations du PGMR

- Accompagner le **secteur ICI**; dans une optique **d'économie circulaire**;
- Optimiser et accroître **les services** en GMR;
- Fournir un **encadrement municipal** performant et **exemplaire**;
- **Promouvoir** les bonnes pratiques en GMR.

MRC Rivière-du-Nord

Plan d'action économique

« Stimuler l'investissement, maintenir et créer des emplois, pour assurer la pérennité de l'activité économique, et ainsi contribuer à l'augmentation de la richesse collective ».

Un plan d'action économique sera proposé en 2024.

Orientations du PGMR

- Améliorer la **GMR selon la hiérarchie des 3RV**;
- Optimiser la gestion des **résidus CRD**;
- Améliorer la **collecte et le recyclage** des MO;
- Faciliter l'accès aux **différents services** de GMR;
- Encourager **les ICI** à améliorer leur GMR;
- Contribuer à **un environnement sain et à la qualité de vie** des citoyens.



MRC Thérèse-De Blainville

Positionnement du service de développement économique selon la planification stratégique 2022-2025

- Être **spécialistes** en ce qui concerne les principes, stratégies et actions de **développement économique régional**;
- Posséder une fine **connaissance de l'écosystème entrepreneurial** de la MRC;
- **Accompagnement complet aux clients** en ce qui concerne l'analyse et les recommandations relatives à leurs plans d'affaire et de projets;
- Développer des **créneaux d'expertise**;
- Travailler en collaboration avec **les partenaires de l'écosystème entrepreneurial** de notre région par le biais du référencement;
- Promouvoir **l'innovation** et être à l'affût des **meilleures pratiques** dans notre domaine.

MRC Deux-Montagnes

Grandes orientations d'aménagement et de développement en matière d'activité économique, 2022

- Encadrer **l'exploitation des ressources minérales** de façon à répondre aux enjeux d'acceptabilité sociale et pour faciliter la cohabitation des usages;
- Mettre en place les **conditions nécessaires à l'accueil d'entreprises** et au développement d'un **pôle d'affaires synergique** capables de créer des emplois durables et d'attirer talents et investissements;
- Favoriser le développement d'un environnement ou de lieux propices au démarrage et à la **consolidation de l'entrepreneuriat local**;
- Réduire les fuites commerciales en travaillant sur **l'augmentation de la capacité attractive** et le pouvoir structurant des secteurs et des artères réservées à l'activité économique.

Ville de Mirabel

Priorités d'intervention économiques 2023

- Développement de **l'entrepreneuriat**;
- Soutien **aux secteurs récréotouristique, culturel, de l'économie sociale** et au rayonnement de Mirabel dont l'aménagement de son territoire;
- Développement ou consolidation des **secteurs agricole** et de **transformation agroalimentaire**;
- Soutien au **développement des entreprises existantes** et à l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire;
- Exploitation des vocations du site aéroportuaire YMX – Cité aéroportuaire internationale de Mirabel et le **développement d'infrastructures d'accueil** pour de nouveaux sites **industriels**;
- Soutien aux projets dans les secteurs de **l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire**;
- **Recherche et optimisation** du financement pour les entreprises locales et traitement des enjeux relatifs au développement, à l'attraction et la formation de la **main d'œuvre**.

Orientations du PGMR de la CMM

(qui inclut les deux MRC et la ville de Mirabel)

- **Réduire les quantités de matières** à éliminer, dans le respect de la hiérarchie des 3RV-E, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental;
- **Recycler les matières recyclables**, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental tout en tenant compte du transfert de responsabilité de la collecte sélective;
- **Recycler les matières organiques**, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental;
- Recycler et valoriser les autres matières, dont les **résidus de construction, de rénovation et de démolition**, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental;
- **Mobiliser la société civile, les industries, les commerces et les institutions** quant à l'importance de participer aux activités de réduction à la source, de récupération, de recyclage et de valorisation des matières résiduelles;
- Reconnaître **l'autonomie régionale**, planifier et assurer l'implantation des installations nécessaires au traitement des résidus ultimes sur le territoire métropolitain;
- Suivi et contrôle.

3.1.6 Des priorités communes dans les Laurentides

Développement économique

Malgré les caractéristiques propres à chaque territoire, les MRC ont certains points en commun :

- L'ensemble des Laurentides possède des objectifs économiques autour des enjeux suivants : la main-d'œuvre, l'emploi, le développement d'entreprises, l'entrepreneuriat et le soutien aux entreprises existantes;
- Chaque territoire a également des objectifs par filières économiques. Par exemple :
 - Favoriser le développement de la filière agricole sur le territoire (MRC d'Argenteuil);
 - Encadrer l'exploitation des ressources minérales (MRC Deux-Montagnes);
 - Soutenir les secteurs récréotouristique, culturel et de l'économie sociale (Ville de Mirabel).
- Il est de plus en plus commun que les services de développement économique incluent des notions liées à l'économie circulaire dans leurs objectifs. Par exemple :
 - Créer un fonds pour encourager le démarrage d'entreprise liée à l'économie verte (MRC Pays-d'en-Haut);
 - Favoriser les projets d'économie circulaire (MRC d'Argenteuil);
 - Soutenir les projets dans les secteurs de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire (Ville de Mirabel).

Gestion des matières résiduelles (GMR)

Sachant que les plans de gestion des matières résiduelles doivent concorder avec les objectifs provinciaux du PQGMR, il y a plusieurs ressemblances entre les orientations de chacun des PGMR :

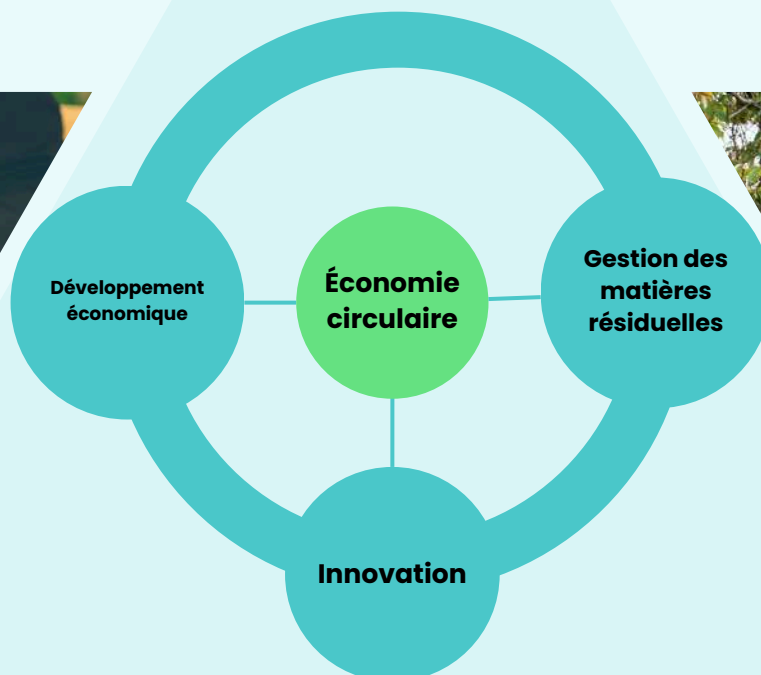
- Optimisation globale de la GMR par le principe des 3RV;
- Améliorer et faciliter l'accès aux services en GMR au niveau résidentiel, des ICI et des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD);
- Renforcer la collecte des matières recyclables et compostables;
- Promouvoir les bonnes pratiques en GMR.

3.1.7 L'ÉC : une convergence entre le développement économique, la GMR et l'innovation

Tel que présenté précédemment, l'économie circulaire vise à intensifier les usages et à raccourcir et ralentir les flux de matières tout au long de la chaîne de valeur d'un produit ou d'un service. Elle promeut 12 stratégies pour favoriser la circularité de l'économie, impliquant à la fois le développement économique, la gestion des matières résiduelles et l'innovation dans un territoire.

En effet, l'économie circulaire agit comme un moteur de développement économique en stimulant l'innovation et la création de nouveaux marchés, tout en favorisant une gestion plus efficace des matières résiduelles. En repensant les processus de production et de consommation, elle encourage la réutilisation, le recyclage et la valorisation des ressources, ce qui diminue la quantité de déchets et engendre de nouvelles opportunités commerciales.

Cette approche collaborative entre les entreprises, les chercheurs et les gouvernements stimule également l'innovation et renforce la compétitivité des entreprises. Dans une analyse des opportunités des Laurentides, il est identifié que plusieurs projets d'innovation pourraient venir dynamiser la région, et un exemple est «l'économie circulaire» ([Connexion Laurentides, 2022](#)).



L'économie circulaire comme intersection du développement économique, de la gestion des matières résiduelles et de l'innovation

3.1.8 À retenir

Contexte – Une Feuille de route cohérente avec les orientations fédérales, provinciales et locales

La conception d'une Feuille de route en économie circulaire constitue une démarche collaborative régionale visant à mobiliser les acteurs locaux pour opérer une transition vers ce modèle économique.

Plusieurs apprentissages peuvent être tirés des autres Feuilles de route (FDR) :

- La majorité des FDR identifient les principaux secteurs/chaînes de valeur sectorielle;
- Différentes stratégies de mise en oeuvre existent. Pour la démarche des Laurentides, l'approche volontaire/législative est préconisée pour favoriser la coopération et des incitatifs via la réglementation;
- Une attention particulière doit être portée à l'intégration de l'ensemble des stratégies en économie circulaire, en amont et en aval;
- Il est crucial d'établir des mécanismes robustes de pérennisation, notamment en maintenant la collaboration des parties prenantes tout au long du projet;
- Un alignement avec les autres FDR au Québec est nécessaire pour assurer une cohérence.

L'élaboration d'une Feuille de route en économie circulaire est en concordance avec les objectifs des différents paliers gouvernementaux.

La modernisation des systèmes québécois de consigne et de collecte sélective, avec la responsabilité élargie des producteurs (REP), impactera le recyclage au Québec, une stratégie clé de l'économie circulaire. Il convient donc de prendre en compte les matières qui seront gérées par les organismes de gestion responsables et les organismes de gestion désignés afin d'éviter la duplication d'efforts.

Il est impératif d'aligner les actions de la FDR avec les objectifs économiques et les plans de gestion des matières résiduelles sur le territoire.

L'économie circulaire se situe à l'intersection entre l'économie, l'innovation et l'environnement (gestion des matières résiduelles). C'est dans cette optique que la FDR sera élaborée.

3. Contexte

3.2 Portrait de la gestion des matières résiduelles du territoire des Laurentides



Photo de Tricentris, Lachute
(Québec circulaire)

Afin de réaliser une Feuille de route en économie circulaire dans les Laurentides, un portrait de la gestion des matières résiduelles sur le territoire est primordial pour comprendre les différentes réalités territoriales dans les Laurentides.

La région des Laurentides compte huit municipalités régionales de comté (MRC) : Antoine-Labelle, Argenteuil, Deux-Montagnes, La Rivière-du-Nord, Les Laurentides, Les Pays-d'en-Haut, Mirabel et Thérèse-De Blainville



Région administrative des Laurentides (Québec, 2024)

3.2.1 Méthodologie

Un questionnaire portant sur la gestion des matières résiduelles, le potentiel de la région et les initiatives en économie circulaire a été élaboré. Ce questionnaire a été transmis aux MRC d'Argenteuil, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, de Thérèse-De Blainville, ainsi qu'à la Ville de Mirabel.

Les données retrouvées dans ce portrait proviennent des questionnaires remplis par les organismes municipaux. Un entretien a également été réalisé avec le Complexe environnemental de la Rouge et la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre. Afin de compléter l'information reçue, certaines données proviennent des sites web des organismes municipaux, ainsi que ceux de leurs municipalités constituantes. En terminant, une recherche documentaire plus vaste a permis d'élargir l'analyse à tous les territoires.

3.2.2 Les matières résiduelles générées sur le territoire

Les matières résiduelles destinées à l'enfouissement entraînent des impacts environnementaux significatifs. L'objectif principal est de détourner ces matières vers des alternatives telles que le réemploi, le recyclage, le compostage et la valorisation. Le tableau ci-dessous, extrait du rapport du BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes (2022), illustre la quantité de matières envoyées à l'enfouissement par région administrative.

Région administrative	Population	Ordures ménagères (t)	Industries, commerces et institutions (t)	Construction, rénovation et démolition (t)	Total (t)	Total par habitant (kg)
Bas-Saint-Laurent	197 726	47 598	35 911	20 945	104 454	528
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 897	73 314	47 994	32 807	154 116	555
Capitale-Nationale	751 366	168 885	182 251	43 948	395 083	526
Mauricie	271 016	92 867	40 839	33 895	167 601	618
Estrie	329 747	75 142	63 121	53 962	192 226	583
Montréal	2 050 053	453 339	762 778	193 864	1 409 981	688
Outaouais	395 659	83 538	38 609	47 982	170 129	430
Abitibi-Témiscamingue	147 679	39 531	33 108	18 851	91 490	620
Côte-Nord	90 277	26 713	19 817	14 845	61 375	680
Nord-du-Québec	29 607	7 586	6 110	4 096	17 792	601
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	90 634	24 537	14 178	6 541	45 256	499
Chaudière-Appalaches	428 437	107 601	86 858	17 731	212 191	495
Laval	439 754	117 721	99 968	4 284	221 973	505
Lanaudière	513 550	142 019	100 566	91 916	334 501	651
Laurentides	620 955	165 613	120 313	70 052	355 978	573
Montréal	1 579 316	385 780	434 443	148 143	968 366	613
Centre-du-Québec	249 216	61 428	59 286	13 777	134 492	540
Total	8 462 889	2 073 213	2 146 149	817 642	5 037 004	

Les quantités de matières résiduelles destinées à l'élimination en 2019 par région administrative et selon le secteur

En 2019, les industries, commerces et institutions (ICI) des Laurentides ont envoyé **120 313 tonnes** de matières résiduelles à l'enfouissement. Pour ce qui est de la construction, de la rénovation et de la démolition, ce chiffre s'élève à **70 052 tonnes**. Ensemble, ces deux catégories représentent **53% des matières résiduelles destinées à l'élimination dans la région**.

Au niveau régional, le suivi des quantités de matières générées est fait dans les différents plans de gestion des matières résiduelles (PGMR). Considérant la portée de la Feuille de route qui s'adresse davantage aux industries, commerces et institutions (ICI), le tableau ci-dessous illustre la quantité de matières générées par ceux-ci. Le taux de détournement (récupération) est illustré pour chacun des territoires.

MRC	Quantité de matières générées par les ICI (tonnes)			Taux de récupération (%)
	Générées	Récupérées	Éliminées	
<u>Argenteuil (2020)</u>	10 043	2 990	7 052	30 %
<u>Rivière-Du-Nord (2019)</u>	58 088	21 921	36 168	37,7 %
<u>MRC Laurentides (2020)</u>	21 511	9 191	12 320	42,7%
<u>MRC Antoine-Labelle (2020)</u>	15 786	6 778	9 008	42,9 %
<u>Mirabel, Deux-Montagnes et Thérèse-De Blainville - données incluant toute la CCM (2020)</u>	1 822 243	905 257	916 985	48,7%
<u>Pays-d'en-Haut (2020)</u>	23 720	14 135	9 586	60 %

Quantité de matières récupérées, éliminées et générées par le secteur ICI

Bien que le poids des matières générées varie d'un territoire à l'autre selon plusieurs facteurs, le taux de récupération est relativement semblable et dans tous les cas, assez faibles. Des actions structurantes seront nécessaires pour augmenter ce taux de récupération. Pour ce faire, il faut comprendre le fonctionnement du territoire en gestion des matières résiduelles. **La prochaine section présente les principaux constats.**



3.2.3 Fonctionnement du territoire en gestion des matières résiduelles

Dans la région des Laurentides, les MRC, les municipalités et les villes appliquent différents modes de fonctionnement quant à la gestion de leurs matières résiduelles (GMR).

La compétence peut être détenue par une MRC, une ville ou une municipalité, ainsi que par une ou plusieurs régies intermunicipales. Au sein d'un même territoire, plusieurs entités compétentes, et ce pour différents aspects de la gestion des matières résiduelles, y sont retrouvées.

Par exemple, un organisme peut détenir une compétence sur la gestion des matières résiduelles, pour la collecte, le transport et/ou le traitement, alors qu'un autre peut détenir celle pour la gestion des écocentres, ainsi que pour la sensibilisation au tri des matières résiduelles. Dans certaines régions, toutefois, un seul organisme détient l'ensemble des compétences mentionnées précédemment.

En terminant, même si un organisme a la compétence sur un ou plusieurs aspects de GMR, il a toujours la possibilité de mandater la gestion de certaines activités à une autre entité locale, comme c'est le cas pour certaines MRC.

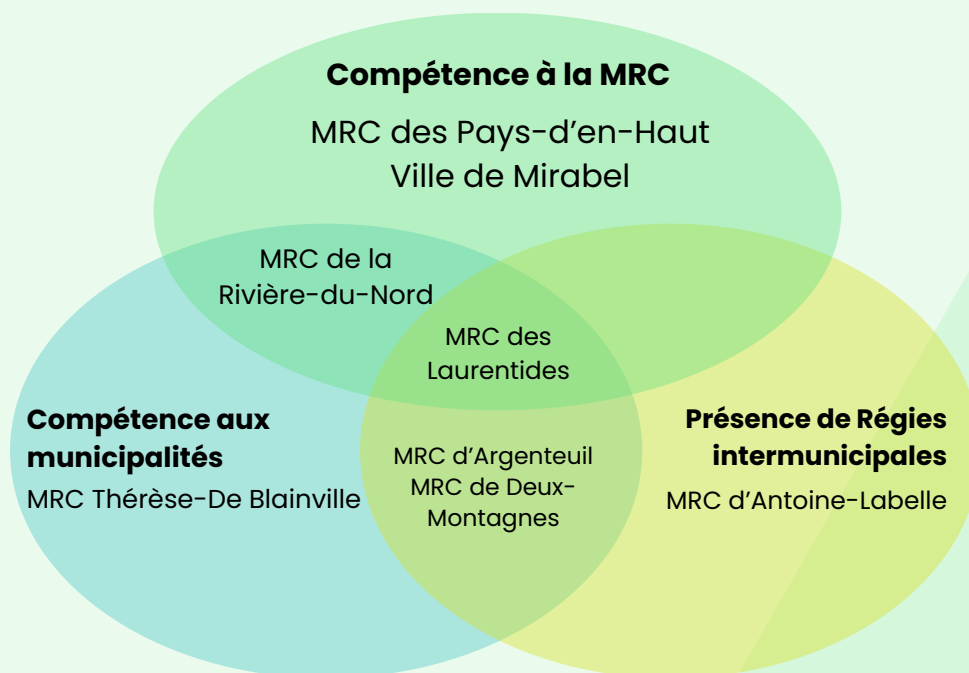


Diagramme des compétences et mode de fonctionnement en gestion des matières résiduelles

Description du fonctionnement de la GMR par territoire



La **Ville de Mirabel** détient la compétence pour la gestion des contrats de collecte, de transport et de traitement des matières résiduelles ainsi que la compétence sur les écocentres de son territoire. De plus, la Ville prend en charge la distribution et la réparation de bacs de recyclage et de compostage ainsi que l'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ) auprès des citoyens, des industries, des commerces et des institutions (ICI). En terminant, la Ville de Mirabel, faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), se doit de mettre en œuvre le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR).



Pour la **MRC d'Argenteuil**, chaque municipalité détient la compétence sur la gestion des matières résiduelles de son territoire. Ceci s'applique aussi à la gestion des équipements de collecte, à l'exception des membres de la Régie Intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes (RIADM). La RIADM s'occupe principalement de la distribution et de la réparation des bacs roulants de recyclage et de compostage, pour l'ensemble de ses membres, dont trois se situent dans la MRC d'Argenteuil, soit, Brownsburg-Chatham, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil.

Les municipalités ayant un écocentre sur leur territoire détiennent la compétence sur celui-ci. On observe un regroupement de municipalités, soit Gore, Mille-Isles et Wentworth pour l'accessibilité à l'écocentre Les Bons Voisins, situé à Gore, ainsi que pour la collecte de matières organiques. De plus, le Canton de Harrington opère en régie interne, donc possède un camion et effectue la collecte et le transport sur son territoire seulement.

En terminant, en ce qui a trait aux compétences de la MRC d'Argenteuil, elle consiste en l'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ) des citoyens et des ICI ainsi que la révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), conformément à la LQE.



Dans la MRC d'Antoine-Labelle, la gestion des matières résiduelles est assurée par les deux régies présentes sur le territoire, soit la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) et le Complexe environnemental de la Rouge (CER). Pour expliquer le fonctionnement, il est nécessaire de séparer le territoire en deux sections.

D'abord, pour les 12 municipalités au nord de Antoine-Labelle (Chute-Saint-Philippe, Ferme-Neuve, Kiamika, Lac-des-Écorces, Lac-du-Cerf, Lac-Saint-Paul, Mont-Laurier, Mont-Saint-Michel, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles et Sainte-Anne-du-Lac), c'est la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) qui a pleine compétence pour la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles.

Ensuite, pour les 5 municipalités au sud de la MRC d'Antoine-Labelle (Rivière-Rouge, Nominique, Lac-Saguay, La Macaza et L'Ascension), la compétence revient aux municipalités, mais ils délèguent la gestion au Complexe environnemental de la Rouge (CER) qui s'occupe du traitement des matières (transbordement, conditionnement et traitement). Les municipalités ont délégué également la collecte des matières résiduelles à la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER).



La **MRC des Pays-d'en-Haut** possède la compétence et une réglementation à l'égard de la gestion des matières résiduelles, leur collecte et leur disposition. Également, conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), la MRC doit établir un plan de gestion des matières résiduelles pour son territoire et le réviser tous les sept ans. Selon la réglementation, la MRC des Pays-d'en-Haut possède la compétence pour la gestion des écocentres, cependant cette compétence est actuellement déléguée aux municipalités.



La MRC des Laurentides détient la compétence au niveau de la disposition et du traitement des matières résiduelles, ainsi que la compétence de gestion des écocentres. Pour la collecte et le transport des matières résiduelles, ce sont les municipalités qui en sont responsables. Dans les MRC des Laurentides, des régies intermunicipales opèrent la collecte et le transport pour les matières résiduelles, selon différents regroupements. La Régie intermunicipale des Trois-Lacs (RITL) assure la collecte et le transport pour les municipalités de Ivry-sur-le-Lac, Lac-Supérieur, Lantier, Sainte-Agathe-des-Monts, Mont-Blanc, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Val-David, Val-des-Lacs et Val-Morin. Également, la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest (RIMRO) dessert les municipalités de Amherst, Arundel, Brébeuf, Huberdeau et Montcalm. De plus, la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER) collecte et transporte les matières des municipalités de La Minerve, de la Conception et de Labelle. Il y a en place certaines ententes intermunicipales pour certains secteurs ou collectes au sein de la MRC et avec la MRC d'Antoine Labelle. En terminant, la MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle ont réalisé un PGMR conjoint.



Pour la MRC de Thérèse-De Blainville, chacune des municipalités a compétence sur la gestion des matières résiduelles, et ce pour la collecte, le transport et le traitement de celles-ci, autant au niveau du secteur résidentiel que des ICI. Les municipalités détiennent aussi chacune la compétence sur les écocentres de leur territoire. En terminant, la MRC de Thérèse-De Blainville faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) se doit de mettre en œuvre le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PGMR).


















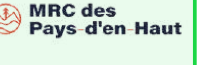








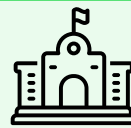











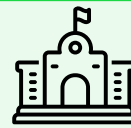











La MRC de la Rivière-du-Nord détient une compétence partielle en GMR, au niveau de la gestion des écocentres et est responsable de la planification régionale de la GMR. La MRC a créé un organisme sans but lucratif (OSBL), Développement durable Rivière-du-Nord (DDRDN) qui est responsable de gérer les écocentres sur le territoire, sauf celui de Saint-Colomban qui est géré par la municipalité. Au niveau de la collecte, du transport et du traitement des matières résiduelles pour le secteur résidentiel et ICI, ce sont les municipalités qui détiennent cette compétence.



Dans la MRC de Deux-Montagnes, chaque municipalité détient la compétence sur la gestion des matières résiduelles de son territoire ainsi que pour la gestion des équipements de collecte, à l'exception de St-Placide qui fait partie de la Régie Intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes (RIADM). La RIADM s'occupe principalement de la distribution et de la réparation des bacs roulants de recyclage et de compostage, alors que la municipalité reste responsable des contrats relatifs à la gestion des matières résiduelles. Ce sont 6 des 7 municipalités de la MRC de Deux-Montagnes qui font partie de la CMM, donc mettre en œuvre le PMGMR, tout comme la MRC de Thérèse-De Blainville et la Ville de Mirabel. Par ailleurs, Saint-Placide ne faisant pas partie de la CMM, a pris entente avec les autres municipalités de la MRC afin d'harmoniser les objectifs sur le territoire.

Pour résumer et illustrer la diversité des responsabilités en gestion des matières résiduelles (GMR), voici un tableau récapitulatif.

Résumé des compétences en GMR dans les Laurentides

Aspect GMR MRC	Collecte	Traitement	Gestion des écocentres	Équipements de GMR	Sensibilisation (ISÉ)	PGMR
MRC Antoine-Labelle	 *Compétence à RIDL et compétence à certaines municipalités qui délèguent à RCER	 *RIDL et CER	 *5 municipalités au sud de A-L., RIDL et CER	 *RIDL est fournisseur pour le nord et la gestion des bacs se fait par les 5 municipalités au sud	 *RIDL pour le nord, les 5 municipalités au sud et CER	 *Comité coordonné par CER avec les deux MRC du PGMR conjoint
MRC des Laurentides	 *Compétence aux municipalités qui délèguent vers RITL, RIMRO, RCER	 NOTRE TERRITOIRE POLICE Avenir	 NOTRE TERRITOIRE POLICE Avenir		 NOTRE TERRITOIRE POLICE Avenir	 *Comité coordonné par CER avec les deux MRC du PGMR conjoint
MRC des Pays-d'en-Haut	 MRC des Pays-d'en-Haut	 MRC des Pays-d'en-Haut	 MRC des Pays-d'en-Haut *La compétence revient à la MRC qui délègue la gestion aux municipalités	 MRC des Pays-d'en-Haut	 MRC des Pays-d'en-Haut	 MRC des Pays-d'en-Haut
MRC Rivière-du-Nord			 MRC de la Rivière-du-Nord *La MRC a créé un OBNL, DDRND, qui est responsable de gérer les écocentres			 MRC de la Rivière-du-Nord
MRC D'Argenteuil				 *RIADM pour la municipalité membre	 MRC D'ARGENTEUIL Authentique. Avec vous.	 MRC D'ARGENTEUIL Authentique. Avec vous.
MRC Deux-Montagnes				 *RIADM pour la municipalité membre		 Communauté métropolitaine de Montréal
MRC Thérèse-De Blainville						 Communauté métropolitaine de Montréal
Ville de Mirabel	 MIRABEL	 MIRABEL	 MIRABEL	 MIRABEL	 MIRABEL	 Communauté métropolitaine de Montréal

Légende



Les municipalités



Une régie (ou autres organismes)

*Les logos des organisations signifient que la compétence leur revient

3.2.4 Les services en gestion des matières résiduelles dans les Laurentides

D'emblée, il est essentiel de dénoter que les services offerts en termes de gestion des matières résiduelles divergent significativement au sein des organismes municipaux des Laurentides. La plupart des MRC ne possèdent pas la compétence en gestion des matières résiduelles, la compétence est détenue par les régies et les municipalités.

Pour la MRC Pays-d'en-Haut et la Ville de Mirabel, les services sont uniformes sur tout le territoire. Par contre, pour les MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, de Deux-Montagnes, de la Rivière-du-Nord, des Laurentides et Thérèse-De Blainville, la compétence en gestion des matières résiduelles est détenue par les municipalités avec ou sans la présence de régies intermunicipales. Les services sont fournis en fonction des particularités territoriales, ce qui amène à constater des disparités importantes sur chacun des territoires.

- Offre de services par chaque municipalité d'un territoire;
- Offre de services par une régie regroupant plusieurs municipalités;
- Collecte par porte-à-porte avec bacs roulants de différents volumes pour les trois voies ainsi que des fréquences variées;
- Collecte en apport volontaire pour une ou trois voies de collecte, dans les municipalités de villégiature.

Parmi les industries, commerces et institutions, communément appelés les ICI, on retrouve les écoles, les restaurants, les bureaux de poste, les pharmacies, les bâtiments municipaux, les usines de fabrication, etc. Il est évident que tous ces établissements ont des besoins différents au niveau des services ainsi que des équipements nécessaires pour la collecte de leurs matières résiduelles.



Les services qui facilitent l'adhésion des ICI au compost et recyclage

1

Des équipements adaptés par le type de générateur

Les ICI nécessitent des équipements adaptés aux types de matières qu'ils génèrent. Dans les Laurentides, la collecte de recyclage par bac de 360 litres est très commune auprès des ICI assimilables. Toutefois, n'étant pas adapté à tous les ICI, Antoine-Labelle offre la collecte de bacs de 1100 litres à ceux-ci. D'autres MRC et municipalités offrent des services en conteneurs pour les plus grands générateurs.

2

L'implantation d'une tarification incitative

En plus qu'aucuns frais n'est associé à la collecte du recyclage, la grille tarifaire de la MRC Pays-d'en-Haut est construite de façon que les coûts du service de collecte pour les déchets ultimes permettent d'amortir significativement les coûts associés à la collecte du compost. Un tri adéquat des matières résiduelles permet ainsi des économies.

Les deux régions dans la MRC d'Antoine-Labelle ont également mis en place des tarifs incitatifs.

4

Assurer l'accessibilité des services

Il est essentiel que tous les ICI aient accès au compostage et au recyclage. Dans les Laurentides, ce service n'est pas encore accessible pour tous les ICI.

Comme alternative, les municipalités de Gore, Wentworth et Mille-Isles, offrent une collecte des matières organiques en apport volontaire accessible aux ICI, dû au secteur moins peuplé!

3

Une fréquence de collecte adaptée par le type de générateur

Mont-Laurier offre des fréquences de compostage plusieurs fois par semaine pour les restaurants et grands générateurs de matières organiques.

5

Offrir un accompagnement

Les entreprises ont besoin de soutien pour la mise en place du compost et l'optimisation du recyclage. Plusieurs accompagnements existent actuellement dans les Laurentides (voir section suivante).

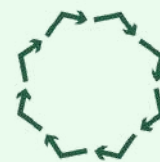
3.2.5 Accompagnement et communication

Les MRC d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides offrent actuellement un accompagnement auprès des ICI pour l'optimisation des matières résiduelles à même la MRC. Dans la MRC Antoine-Labelle, le Complexe environnemental de la Rouge (CER) accompagne les organisations dans les 5 municipalités au sud de Antoine-Labelle et la régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) s'occupe de l'accompagnement pour les autres municipalités au Nord.

Du côté de la MRC Thérèse-De Blainville, une particularité n'ayant pas été observée au niveau des autres territoires, est l'implication dans la gestion des matières résiduelles de la Chambre des commerces et d'industries Thérèse-De Blainville (CCITB). La CCITB a mis sur pied la campagne Vert un tournant responsable afin d'accompagner les ICI vers le bannissement des plastiques à usage unique dans les entreprises de la région. Une page web est dédiée à cette campagne où l'on y retrouve différents outils et capsules pour faciliter la transition vers cette nouvelle réglementation.

3.2.6 Connaissance des ICI du territoire

Le projet Mission Recyclage Compostage de Synergie Économique Laurentides visait, de 2019 à 2023, à optimiser la gestion des matières résiduelles des ICI en offrant un accompagnement personnalisé partout sur le territoire. Grâce à ce projet, toutes les MRC participantes ont amélioré leur connaissance sur leurs ICI. Autrement, la connaissance détaillée de ceux-ci varie grandement d'un territoire à un autre.



Mission
Recyclage
Compostage
Laurentides

Par ailleurs, il est important de souligner que les organismes municipaux possèdent des services de développement économique qui ont, dans la plupart des cas, beaucoup d'informations et de données sur les ICI de leur territoire. Une mutualisation des informations et des données sur les ICI entre le service de gestion des matières résiduelles et le service économique est une avenue intéressante, d'une part pour bonifier les bases de données, mais également afin de dynamiser les services aux ICI.

À l'aide du questionnaire, certains organismes municipaux ont mentionné tenir des registres d'équipements, afin de garder l'information à jour quant au nombre de bacs roulants et conteneurs distribués et donc de leurs distributions sur le territoire. Dans certains cas, ce sont des registres seulement pour les équipements de recyclage et compostage qui sont tenus, dans d'autres cas, c'est un registre qui tient compte des équipements de collecte pour les trois voies. Par la suite, certains ICI grands générateurs de matières résiduelles font affaire avec des compagnies privées pour la collecte de leurs matières, la donnée sur les équipements n'est donc pas toujours complète, pour l'ensemble des ICI. Également, ce qui découle de ce type de registres est une estimation des quantités de matières générées par les ICI. Considérant que le nombre et volume des équipements sont connus, un calcul approximatif peut être effectué pour connaître le tonnage annuel des différents ICI.

Bonne pratique - Gestion des données ICI par la MRC des Pays-d'en-Haut

La **MRC des Pays-d'en-Haut** utilise une base de données cartographiée avec tous les équipements de collecte sur leur territoire. Cette base de données est mise à jour au fur et à mesure des livraisons et/ou des retraits d'équipements. De plus, une autre base de données est utilisée en parallèle répertoriant tous les conteneurs et leur fréquence de collecte associée, et ce pour les trois types de matières collectées (déchets ultimes, recyclage et matières organiques). Cette base de données permet de connaître le genre d'information suivant, à savoir : on retrouve 2008 ICI assimilables et 448 ICI non assimilables au sein de la MRC des Pays-d'en-Haut.



3.2.7 Infrastructures de gestion et traitement des matières résiduelles

On retrouve une quantité considérable de lieux de récupération et de traitement des matières résiduelles dans les Laurentides et ce, pour différentes matières. Le tableau ci-bas provient du rapport du BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes (2022).

Région administrative	Écocentres privés et publics	Points de dépôt et écocentres satellites	Centres de tri des matières recyclables	Centres de tri de résidus de construction, de rénovation et de démolition	Sites de biométhanisation	Sites de compostage	Total
Bas-Saint-Laurent	16		3	2	1	4	26
Saguenay–Lac-Saint-Jean	17	1	2	3		2	25
Capitale-Nationale	22	1	3	5		2	33
Mauricie	17	1	1	2			21
Estrie	19	4	1	3		3	30
Montréal	8		4	1		2	15
Outaouais	12	1	1	4		2	20
Abitibi-Témiscamingue	15	18		2		4	39
Côte-Nord	8	7	1	1		1	18
Nord-du-Québec	1						1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9	4	1	2		3	19
Chaudière-Appalaches	39	12	2	3		2	58
Laval	0	2	1	3			6
Lanaudière	21	4	2	4		3	34
Laurentides	41	10	1	7		5	64
Montérégie	34	9	3	5	2	4	57
Centre-du-Québec	9	18	2	2		3	34
Total	288	92	28	49	3	40	500

Source : adapté de RECYC-QUÉBEC, 2021b.

La répartition régionale des installations de détournement et de l'élimination des matières résiduelles

L'analyse du tableau révèle que les Laurentides se distinguent comme la région comptant le plus grand nombre d'installations de détournement et d'élimination, totalisant **64 installations**, ainsi que le plus grand nombre d'écocentres, avec un total de **41**. Si l'on élargit notre considération aux points de dépôt et aux écocentres satellites, les Laurentides se positionnent à égalité avec la région de Chaudière-Appalaches, chacune dénombant **51 de ces installations**. D'après les conclusions du BAPE, la région compte également **7 centres de tri de CRD et 5 sites de compostage**, consolidant ainsi sa place en tant que leader dans ces domaines. Malgré ces nombreux atouts, il est à noter que les Laurentides s'étendent sur une superficie de 20 559 km², les classant comme la **8e région administrative la plus étendue sur un total de 17**.

Plus spécifiquement, voici ci-dessous un tableau présentant, par type de matières, les installations présentes sur le territoire. À noter que ce ne sont pas toutes les infrastructures qui sont représentées, mais seulement celles pour les matières recyclables, le polystyrène, les matières organiques, les résidus CRD et les déchets ultimes.

Pour la région des Laurentides, la MRC d'Argenteuil se démarque par la forte présence et la diversité des lieux de gestion des matières résiduelles. D'ailleurs, il est important de noter que les organismes municipaux n'ayant pas d'infrastructure GMR sur leur territoire acheminent les matières récupérées à des installations de traitement se trouvant en dehors de leur territoire afin d'être recyclées, valorisées ou éliminées.

Infrastructures de traitement des matières résiduelles

	MRC d'Antoine-Labelle	MRC d'Argenteuil	MRC de la Rivière-du-Nord	MRC des Laurentides	Mirabel	MRC Thérèse-De Blainville
Matières recyclables		Coop Tricentris, Usine de micronisation du verre Modix Plastique				Enviro Connexion (Boisbriand)
Polystyrène			Éco-captation			
Matières organiques	Complexe environnemental de la Rouge (CER) Régie intermunicipale des déchets de la lièvre (RIDL)	Plateforme de compostage Englobe, Centre de compostage Mironor				
Résidus CRD		GFL - Matrec - Centre de tri d'Argenteuil, Écocentre Foucault	Groupe Bauval Inc. (agrégats)	Centre de tri de matériaux secs R.C. Miller, Complexe environnemental de la Rouge, Entreprises P. Roy	Centre de Recyclage Sterling	
Déchets ultimes	CER et RIDL	Lieu d'enfouissement technique (LET) de Lachute	Lieu d'enfouissement technique (LET) de Sainte-Sophie			

3.2.8 Écocentres

Les écocentres sont très présents dans la région des Laurentides. La majorité des citoyens ont accès à minimalement un écocentre dans un rayon acceptable (en moyenne 10 km) de leur lieu de résidence, afin de se départir convenablement de toutes sortes de matières. Toutefois, l'accès aux écocentres de la région à partir de certains secteurs peut être problématique, d'où la tenue de collectes mobiles dans certaines municipalités, soit les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut. Ce type de collecte permet à plus de citoyens d'avoir accès à des services d'écocentres.

La majorité des écocentres n'acceptent pas les entrepreneurs et ICI. **Consulter l'ANNEXE A pour la liste complète de écocentres et de leurs caractéristiques.**

Matières acceptées dans les écocentres

Pour ce qui est des matières acceptées dans les écocentres de la région des Laurentides, elles sont souvent similaires, d'un endroit à l'autre. Par exemple, les matériaux secs, comme les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) en petite quantité, le métal, les résidus domestiques dangereux (RDD), les encombrants non réutilisables, les appareils électriques et électroniques, les matières recyclables, les batteries et piles, les pneus, etc.

On remarque que certains écocentres collectent les résidus verts, alors que d'autres les refusent. D'où l'importance de prendre connaissance des informations sur les visites dans les écocentres avant de s'y déplacer. Les municipalités, villes ou MRC ont sur leur page web des informations relatives à l'écocentre afin que les citoyens et les ICI (le cas échéant) puissent avoir tout en main pour faire de leur visite à l'écocentre un succès et les inciter à revenir disposer leurs matières résiduelles dans ces points centraux.

Matières spécifiques collectées dans certains écocentres

Dans certains écocentres de la région, on retrouve des matières plus spécifiques qui sont collectées, mais qui ne sont pas généralisées à l'ensemble des Laurentides.

*Cette liste n'est pas exhaustive. Les informations ont été prises sur les différents sites internet et par certains entretiens ou formulaires remplis.

Matières	MRC D'Antoine-Labelle	MRC D'Argenteuil	MRC de Deux-Montagnes	MRC de la Rivière-du-Nord	MRC des Laurentides	MRC des Pays-d'en-Haut	MRC de Thérèse-De Blainville	Ville de Mirabel
Polystyrène rigide et/ou non rigide	L'ensemble des écocentres de la MRC d'Antoine-Labelle		Écocentre Saint-Joseph-du-Lac	Écocentre de Saint-Colomban Écocentre de Saint-Jérôme Écocentre de Prévost Écocentre de Saint-Hippolyte Écocentre de Sainte-Sophie	L'ensemble du réseau des écocentres de la MRC des Laurentides	Écocentre de Saint-Sauveur	Écocentre de Blainville, Écocentre de Rosemère, Écocentre de Sainte-Thérèse, Écocentre de Bois-de-Filion Écocentre Sainte-Anne-des-Plaines)	L'ensemble du réseau des écocentres de Mirabel
Sapin naturel			Écocentre de Sainte-Eustache	Écocentre de Saint-Colomban	Écocentre de Mont-Tremblant Écocentre de Sainte-Agathe-des-Monts		Écocentre Sainte-Anne-des-Plaines	
Lumière de Noël		Écocentre de Lachute	Écocentre d'Oka Écocentre de Saint-Joseph-du-Lac					
Siège automobile usagé							Écocentre Bois-de-Filion	
Siège automobile pour enfant	Recherche et mise en place actuellement par le Complexe environnemental de la Rouge(CER)			Écocentre de Saint-Colomban				Les écocentres de Mirabel
Vélos							Écocentre de Blainville Écocentre Bois-de-Filion Écocentre Rosemère Écocentre Sainte-Anne-des-Plaines	
Plastiques agricoles	CER, RITL							Écocentre de Sainte-Scholastique
Extincteur domestique		Écocentre Harrington Écocentre Lachute	Écocentre de Saint-Joseph-du-Lac					
Plastique à bateaux	CER, RITL							
Tubulure	CER, RITL							

3.2.9 Ressourceries et espaces de réemploi dans les écocentres

Quelques ressourceries et centres de réemploi se retrouvent à l'intérieur des écocentres du territoire. Bien que les écocentres représentent un potentiel saillant en termes de réemploi de la matière, on constate que la présence de ressourcerie ou de lieux de réemploi est une pratique encore récente qui n'est pas répandue au sein de ceux-ci.

Territoires	Nombre de ressourceries ou lieux de réemploi (écocentre)
MRC d'Antoine-Labelle	5 <small>*Magasin réemploi de matériaux de construction au CER, abri/bâtiment de réemploi à Rivière-Rouge (2), de la Macaza et de Nominigüe.</small>
MRC d'Argenteuil	2
MRC de la Rivière-du-Nord	5
MRC Des Laurentides	2
MRC Pays-d'en-Haut	1

La présence de ressourceries ou de lieux de réemploi est plus notable à l'extérieur des écocentres, comme en témoigne le tableau suivant.

Territoires	Nombre de ressourceries ou lieux de réemploi	Territoires	Nombre de ressourceries ou lieux de réemploi
MRC d'Argenteuil	4	MRC Pays-d'en-Haut	5
MRC de Deux-Montagnes	7	MRC Thérèse-De Blainville	5
MRC de la Rivière-du-Nord	16	Ville de Mirabel	4
MRC Des Laurentides	11	Antoine-Labelle	4

**Ces données viennent des informations accessibles sur Internet. Cela donne un ordre de grandeur, mais n'est pas nécessairement le chiffre exact.*

Ayant de nombreux écocentres sur le territoire, il pourrait être intéressant d'inclure un centre de réemploi à chacun d'eux pour favoriser le réemploi partout sur le territoire.

Les ressourceries comme lieu communautaire

Les ressourceries et les centres de réemploi (incluant les friperies, les comptoirs, les fabriques, les bazars, les centres d'entraide, etc.) peuvent également s'avérer des lieux communautaires où les citoyens se retrouvent et bénéficient d'un soutien social.

QUELQUES EXEMPLES DANS LA RÉGION

Café communautaire l'Entregens - MRC Pays-d'en-Haut

À titre d'exemple, le café communautaire l'Entregens, situé à Sainte-Adèle, offre un soutien à la communauté par le biais de repas à prix modiques et d'activités diverses. Parallèlement à ces services, le café possède également le Bazar des Gens d'en Haut, un espace de réemploi et de revente de vêtements usagés. Autrement dit, il existe un potentiel communautaire manifeste qui s'arrime naturellement à l'économie sociale au sein des ressourceries et espaces de réemploi.

L'Écocentre de Saint-Jérôme - MRC de la Rivière-du-Nord

L'un des centres de réemploi le plus important du territoire est la boutique de l'Écocentre de St-Jérôme. L'Écocentre de St-Jérôme a mis sur place une boutique de réemploi et de revente d'objets tout usage à prix modique, on y retrouve par exemple des meubles, articles ménagers ou des matériaux de construction. Du fort de ses 50 000 visiteurs en 2023, cette initiative est importante pour la région des Laurentides en détournant de l'enfouissement ces matières par leur valorisation, mais aussi en incarnant une offre complémentaire aux besoins des organismes communautaires de la région. En ce sens, la boutique de réemploi s'inscrit dans sa communauté de plusieurs manières, elle emploie des jeunes stagiaires en insertion professionnelle, puis une partie des profits est redistribuée socialement et, également réinvestie en sécurité alimentaire. De plus, les vêtements sont envoyés à une entreprise d'économie sociale de la région.

Le Complexe Environnemental de la Rouge (CER) - MRC Antoine-Labelle

Un autre projet méritant d'être souligné est l'offre de réemploi au Complexe Environnemental de la Rouge (CER). Par l'entremise du Marché et de la Remise, les citoyens peuvent acheter à prix abordable des matériaux de constructions usagés et différents objets tout usage. La qualité des matériaux de construction est assurée par un tri initial, puis certains matériaux sont conditionnés s'il y a lieu.

3.2.10 À retenir

Contexte – Portrait de la gestion des matières résiduelles du territoire des Laurentides

Il est crucial de tenir compte des particularités de chaque MRC pour adapter les interventions sur le territoire en conséquence :

- Les niveaux de compétence varient d'une région à l'autre;
- Bien que des services destinés aux ICI sont en place pour faciliter le tri des déchets, notamment à travers la fourniture d'équipements adéquats et une fréquence de collecte adaptée, cette offre n'est pas généralisée;
- L'accompagnement aux ICI est offert à certains endroits (propulsé par le projet Mission Recyclage Compostage). L'accompagnement joue un rôle déterminant dans l'adoption des bonnes pratiques de tri.

La mutualisation des informations et des données entre les services de gestion des matières résiduelles et les services économiques présente une opportunité intéressante. Cela pourrait non seulement enrichir les bases de données existantes, mais également dynamiser les services proposés aux ICI.

L'enjeu ne réside pas nécessairement dans le manque d'infrastructures pour détourner les déchets de l'enfouissement sur le territoire. Les solutions envisagées pourraient se concentrer davantage sur l'amélioration des services dans les infrastructures existantes et la promotion de la collaboration entre les différentes parties prenantes.

- La présence accrue de ressourceries dans les écocentres des Laurentides jouerait un rôle essentiel dans la promotion de l'économie circulaire. Par exemple, les matériaux de construction pourraient bénéficier d'une seconde vie plutôt que d'être éliminés, soulignant l'importance d'une approche régionale pour maximiser l'impact;
- Les ICI ne sont pas acceptés dans la majorité des écocentres;
- La création d'un réseau régional d'écocentres à travers les Laurentides pourrait également contribuer à renforcer l'économie circulaire dans la région;
- Il est également primordial de veiller à ce l'ensemble des écocentres soient en mesure de collecter efficacement toutes les matières, notamment en s'assurant de la récupération des matériaux tels que la styromousse, les engrais et les pesticides.

3. Contexte

3.3 Tissu économique des Laurentides



3.3.1 Les secteurs économiques prédominants

Les Laurentides constituent un vaste territoire où les secteurs d'activité économique peuvent varier considérablement d'une MRC à l'autre. Dans le cadre de la présente démarche, certains secteurs économiques seront priorisés. Voici un aperçu de ceux prédominants au niveau économique selon l'emploi (voir diagrammes circulaires) et selon les prioritaires (voir encadré bleu).

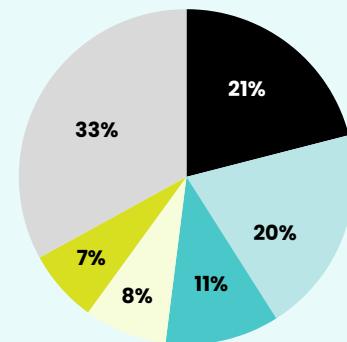
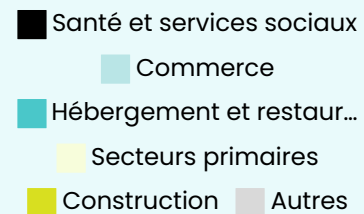
MRC d'Antoine-Labelle

Les emplois sont principalement dans le secteur de la santé et des services sociaux et du commerce.

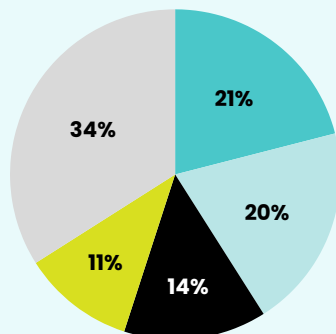
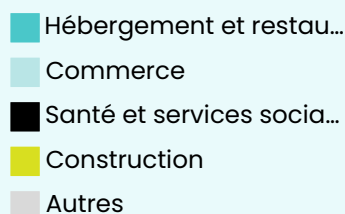
Plus spécifiquement, l'activité économique d'Antoine-Labelle se conduit principalement dans les trois (3) grands secteurs suivants :

- Le tourisme
- L'agriculture
- La foresterie

(CLD, 2018)



Estimation du nombre d'emplois selon le secteur d'activité en 2021
(Connexion Laurentides, 2022)



Estimation du nombre d'emplois selon le secteur d'activité en 2021
(Connexion Laurentides, 2022)

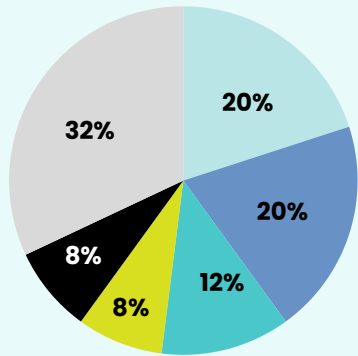
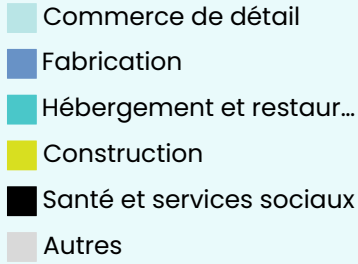
MRC des Laurentides

La MRC a un tissu économique avec une concentration d'emplois dans l'industrie de l'hébergement, de la restauration et des commerces de détail.

Dans son portrait de la situation sur le territoire de la MRC des Laurentides, les secteurs suivants ressortent comme étant les plus importants:

- Industrie du tourisme
- Secteur commercial
- Secteur industriel
- Secteur de la construction

(CDE, Portrait du développement économique dans la MRC des Laurentides 2022)



Estimation du nombre d'emplois selon le secteur d'activité en 2021
(Connexion Laurentides, 2022).

MRC d'Argenteuil

Au niveau de l'emploi, c'est le commerce de détail et le secteur de la fabrication qui sont prédominants.

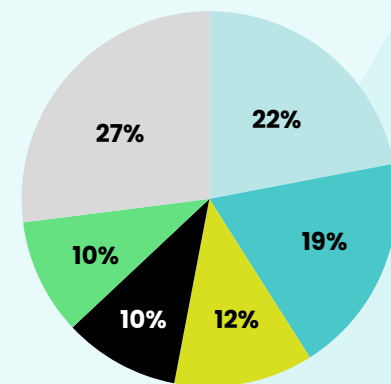
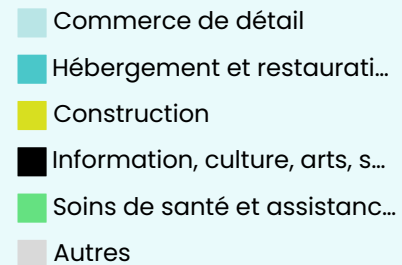
La MRC d'Argenteuil a une économie très diversifiée. Le pôle central est la Ville de Lachute, où se trouvent la plupart des activités industrielles ainsi que la majorité des services offerts. Les autres municipalités de la MRC, quant à elles, offrent des secteurs de villégiature et de tourisme, de même que des zones agricoles et agroforestières.

(MRC d'Argenteuil, 2016)

MRC des Pays-d'en-Haut

Suite aux exercices de consultation réalisés avec la MRC des Pays-d'en-Haut, les secteurs identifiés comme ayant un potentiel significatif en termes d'économie circulaire sont:

- Secteur du réemploi
- Industrie de la construction
- Secteur de l'hébergement/restauration

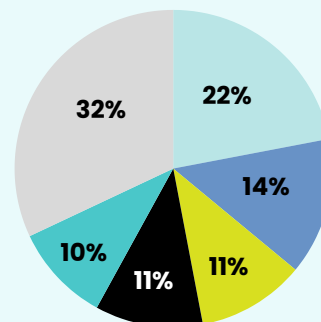
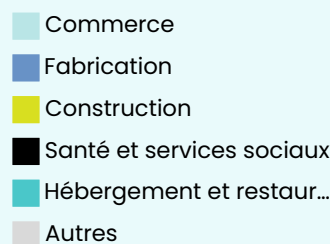


Estimation du nombre d'emplois selon le secteur d'activité en 2021
(Connexion Laurentides, 2022).

MRC Thérèse-De Blainville

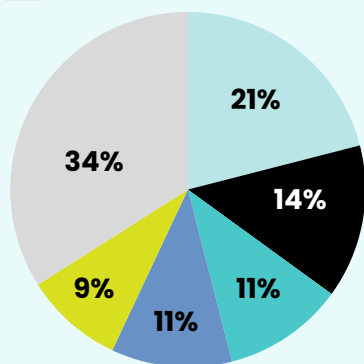
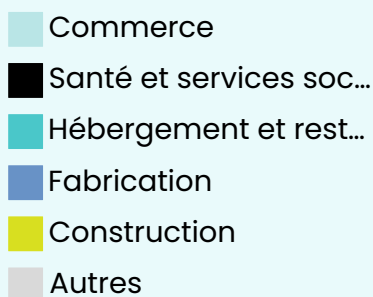
Bien que la moitié du territoire de la MRC est agricole, son économie est diversifiée, quoique spécialisée dans les services aux résidents. Les principales concentrations d'emploi se trouvent dans le commerce de détail, la fabrication d'aliments, la fabrication de véhicules automobiles et de produits aérospatiaux, les services de santé, les magasins de produits de santé, et l'enseignement communautaire et collégial.

(PORTRAITS TERRITORIAUX TDB ÉDITION 2021)



Estimation du nombre d'emplois selon le secteur d'activité en 2021
(Connexion Laurentides, 2022)

MRC Deux-Montagnes



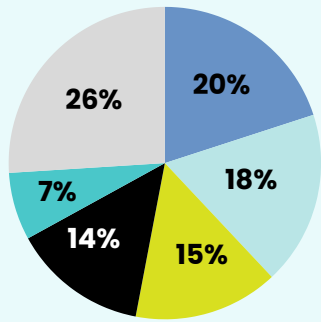
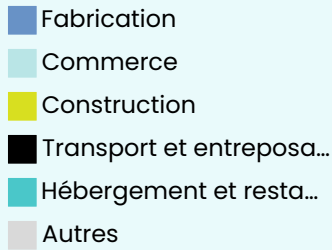
Estimation du nombre d'emplois selon le secteur d'activité en 2021
(Connexion Laurentides, 2022)

Dans une perspective de nombre d'emploi, ce sont les secteurs du commerce de détail et de la santé et des services sociaux qui prédominent, suivi de la fabrication et de l'hébergement.

D'un autre côté, le portrait réalisé par l'observatoire du Grand Montréal met en évidence que ce sont les entreprises en construction qui sont les plus nombreuses sur le territoire.

(PORTRAITS TERRITORIAUX 2M ÉDITION 2021)

Ville de Mirabel



Estimation du nombre d'emplois selon le secteur d'activité
(Connexion Laurentides, 2022)

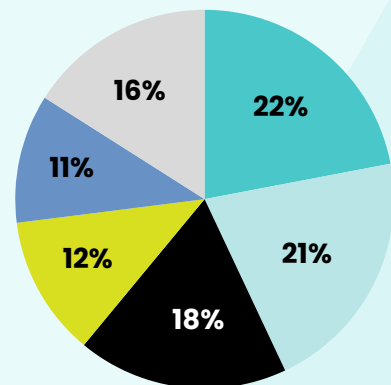
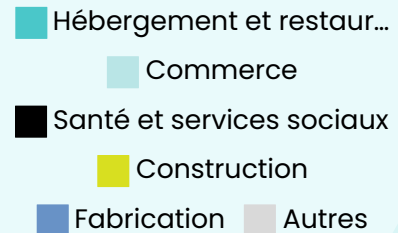
La ville de Mirabel est caractérisée par la présence de la grappe aérospatiale et de plusieurs grands joueurs agroalimentaires qui propulsent le secteur de la fabrication. L'Industrie de la construction et du commerce de détail sont des secteurs importants. Cela dit, bien que l'industrie agricole représente une petite fraction des emplois, elle constitue un moteur économique non négligeable pour la ville.

(À propos de Mirabel, 2024)

MRC de la Rivière-Du-Nord

Avec sa position centrale, la MRC est caractérisée par une dominance des secteurs suivantes:

- Secteur du commerce de détail
- Secteur de l'hébergement et de la restauration



Estimation du nombre d'emplois selon le secteur d'activité en 2021
(Connexion Laurentides, 2022)

3.3.2 À retenir

Contexte – Tissu économique des Laurentides

Chaque MRC a son propre tissu économique et industriel. Pour élaborer une démarche régionale, il faut s'assurer de couvrir des secteurs qui impacteront chacun des territoire. Il y a 5 industries qui se distinguent globalement dans la région administrative des Laurentides :

Industries les plus importantes dans les Laurentides	
Selon le PIB des industries, leur rang d'importance, ainsi que leurs contributions en pourcentage à l'activité économique régionale	Selon nombre d'emplois pourvus (2019)
<ol style="list-style-type: none">1. Services financiers, immobiliers et services de location (18.5%)2. Fabrication (14.3%)3. Construction (10.1%)4. Soins de santé et assistance sociale (9.4%)5. Commerce de détail (8.3%)	<ol style="list-style-type: none">1. Commerce de détail (14,5%)2. Construction (12,7%)3. Fabrication (11,7%)

Produit intérieur brut régional par industrie au Québec. Édition 2023

Connexion Laurentides, 2022

Nous pouvons aussi observer certaines caractéristiques particulières de la distribution du tissu économique des Laurentides.

- Le tissu économique des Laurentides est nettement **diversifié**;
- Bien que peu visible, le secteur des «**Services financiers, immobiliers et services de location**» occupe la part la plus importante du tissu économique régional;
- Le secteur de la **fabrication** prédomine surtout dans la MRC Thérèse-De Blainville, la Ville de Mirabel et la MRC d'Argenteuil;
- La présence importante de **l'industrie de la construction** et du secteur des **commerces de détail** est proportionnellement distribuée au travers de toute la région;
- L'industrie de **l'hébergement et de la restauration** prend une place particulièrement importante dans la MRC de la Rivière-Du-Nord, la MRC des Pays-d'en-Haut et la MRC Laurentides.

Pour la Feuille de route, il faut considérer ces caractéristiques distinctives afin de trouver des actions porteuses pour tout le territoire.

4. Cartographie des parties prenantes



4.1 Une étape essentielle

L'économie circulaire étant par essence partenariale, interconnectée, et nécessitant de multiples collaborations, sa mise en œuvre requiert une compréhension approfondie de l'écosystème. En effet, l'identification de l'ensemble des acteurs est essentielle pour engager les différentes parties prenantes (PP) et de favoriser leur **collaboration** et la **mobilisation** des ressources et des compétences nécessaires.

Cette démarche favorise également l'**alignement** des objectifs et des stratégies, assurant une coopération efficace et la considération des besoins et priorités de chacune d'entre elles. De plus, elle permet d'**optimiser** l'utilisation des ressources disponibles en identifiant les parties prenantes pertinentes et les meilleurs canaux de communications, évitant ainsi les redondances.

En plaçant les parties prenantes au centre du processus, il est possible de créer un cadre collaboratif et inclusif, favorisant ainsi une transition vers un modèle économique plus circulaire et résilient. De plus, la diversité des PP stimule l'**innovation** et la **créativité**, ouvrant la voie à de nouvelles idées et approches pour relever les défis de l'économie circulaire. Impliquer les PP dans les processus de concertation et de décision renforce également la **légitimité** et l'**acceptabilité** des initiatives d'économie circulaire, assurant une représentation équitable des intérêts de tous les acteurs concernés.

Cela permet également de réunir les PP du territoire sous des rôles et des caractéristiques communes en termes de potentiel d'activation, et d'identifier les lacunes et les manquements potentiels afin de proposer des actions pour palier à certaines faiblesses de l'écosystème à soutenir de déploiement l'ensemble des stratégies de l'ÉC.

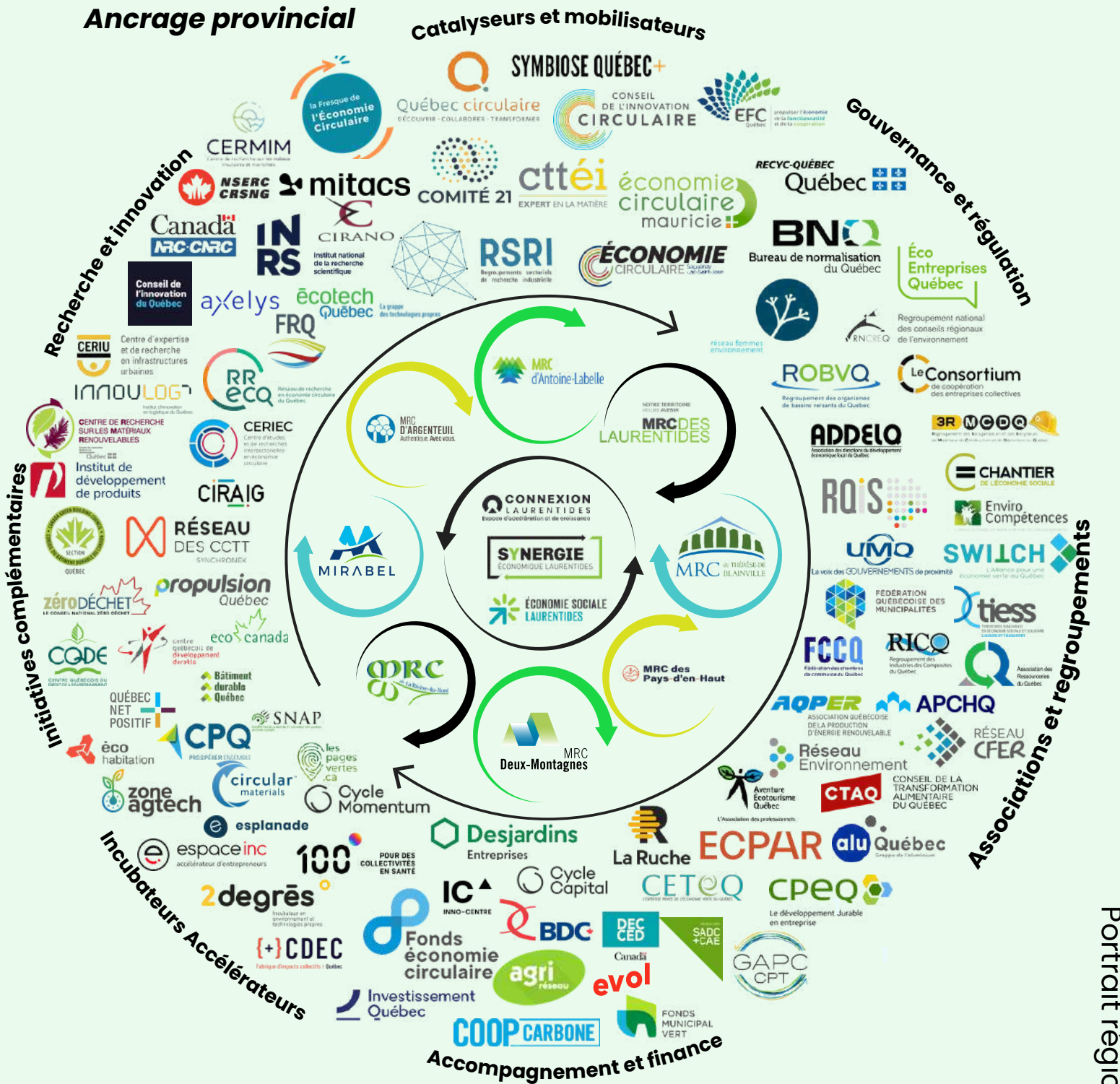
Pour ce faire, une cartographie des PP a été réalisée pour définir les divers acteurs jouant un rôle crucial dans cette transition. Tout d'abord, une première illustration qui rassemble l'ensemble des principaux acteurs provinciaux qui sont impliqués dans le déploiement de l'économie circulaire au Québec. Par la suite, une cartographie régionalisée est proposée, démontrant ainsi les particularités des territoires qui composent la grande région des Laurentides avec ses points forts et ses opportunités d'amélioration.

4.2 Définitions des catégories de parties prenantes

Catégories de PP	Significations des catégories et définitions des rôles	Organisations types
Gouvernance et régulateurs	Entités publiques qui supervisent, élaborent et mettent en œuvre des réglementations, des politiques et des cadres de gouvernance. Leur rôle consiste à protéger les intérêts publics en élaborant des orientations, en établissant des règles, des normes et des directives pour encadrer les activités.	Gouvernement fédéral, provincial, MRC, villes et municipalités, conseils des préfets.
Artisan de la réalisation	Acteurs clés qui mettent concrètement en œuvre des stratégies d'économie circulaire. Dotés d'une expertise technique, ils opérationnalisent l'économie circulaire et travaillent au sein d'organisations dont le modèle d'affaires est en partie ou en totalité basé sur une ou plusieurs des stratégies de l'économie circulaire. Inclus à la fois des organisations privées; publiques axées sur la bienfaisance et la redistribution communautaire.	Recycleurs et récupérateurs privés ou publics, régies de gestion des matières résiduelles, fabriques, centre d'entraide, ressourceries, friperies, comptoirs, ouvroirs.
Catalyseur et mobilisateur	Acteurs qui stimulent et coordonnent l'action collective autour d'un objectif commun dans le domaine de l'économie circulaire. Leur rôle consiste à faciliter les processus participatifs, les ateliers de co-création et les formations, ainsi qu'à favoriser la concertation. Ils créent des alliances et des maillages stratégiques, suscitent l'engagement et la mobilisation des parties prenantes pour atteindre des objectifs structurants et communs. De plus, ils surveillent l'évolution des enjeux et des tendances, effectuant une veille pour ajuster leurs stratégies en conséquence.	OBNL stratégiques du territoire: Connexion Laurentides, Économie Sociale Laurentides et Synergie Économique Laurentides.
Accompagnement et Finance	Les acteurs qui jouent un rôle crucial dans le développement et la mise en œuvre des projets en offrant des ressources financières, des conseils stratégiques et un accompagnement personnalisé. Leur mission est de faciliter l'accès au financement et de renforcer la viabilité économique des initiatives, contribuant ainsi à catalyser l'innovation et à favoriser la croissance économique et sociale.	Organismes et services de développement économique (SADC, CAE, CDE, IQ, MRC, etc.)
Promotion et relayeurs	Les acteurs de cette catégorie agissent comme des intermédiaires ou des agents de transmission et ont un rôle important sur le plan du rayonnement. Leur rôle est de faciliter l'accès à l'information en organisant des formations et la promotion de solutions. Ils s'informent sur les enjeux des organisations qu'ils représentent et planifient des activités pour répondre à ces besoins, contribuant ainsi à promouvoir et à diffuser les principes de l'économie circulaire. Il peut s'agir d'acteurs appartenant à un même secteur d'activité, à une même profession ou à un même type d'organisation qui visent à promouvoir les intérêts communs, et à partager des connaissances.	Chambres de commerces, Créneau d'excellence, Associations professionnelles, sectorielles ou par filières.
Expert en environnement	Firmes ou organisations de professionnels qualifiés qui fournissent une gamme de services spécialisés en environnement, notamment en ingénierie et en service-conseil. Leur expertise comprend l'évaluation des retombées, la réalisation d'études d'impact, la gestion des risques, l'élaboration de plans d'action, de gestion ou de réduction, ainsi que la recommandation de mesures d'atténuation. De plus, ils assurent la gestion de projets, la coordination des ressources, la gestion des échéanciers et le suivi des budgets.	Les différentes firmes de consultants et d'organisation environnementales situées sur le territoire des Laurentides ou ayant des activités dans la région.
Incubateur et accélérateur	Ces structures soutiennent et favorisent la croissance d'entreprises et de projets innovants en offrant un environnement propice à l'émergence d'initiatives prometteuses. Elles allouent des ressources et fournissent un accompagnement personnalisé, créant ainsi les conditions idéales pour le développement et la mise en œuvre de solutions novatrices dans le domaine de l'économie circulaire.	SynerLab, Mont-X, La Manufacture, Espace Inc, Esplanade, Labo Entrepreneur, etc.
Recherche et Innovation	Cette catégorie implique la collaboration entre chercheurs pour mieux comprendre les enjeux de l'économie circulaire. Elle vise à l'acquisition de connaissances et au développement de nouvelles solutions en réalisant des veilles et en observant les tendances. De plus, elle explore la faisabilité de solutions et de concepts innovants pour répondre aux défis de l'économie circulaire.	CTT, Universités, MITACS, INRS.

4.3 Cartographie de l'écosystème du Québec

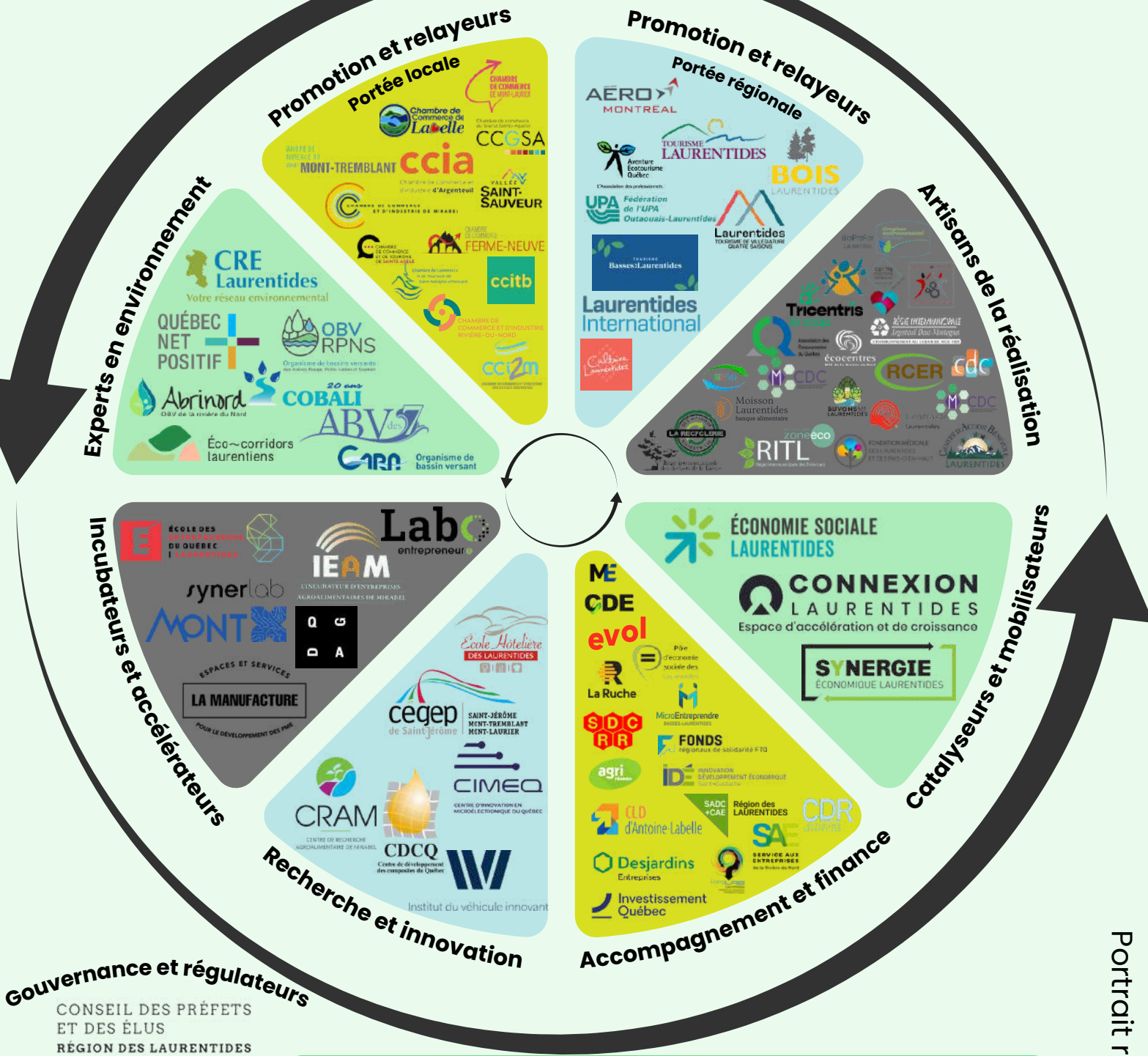
Ancrage provincial



À noter: Cette cartographie provinciale des PP illustre la grande diversité d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'économie circulaire au Québec. Elle offre un aperçu global des organisations et initiatives qui gravitent autour de la stratégie ÉC des Laurentides et qui constitue un cadre de référence solide. Il est à noter que cet ensemble d'acteurs est appelé à s'agrandir et à se consolider et que l'ordre des logos est plutôt aléatoire.

4.4 Cartographie de l'écosystème régional

Axes d'activation

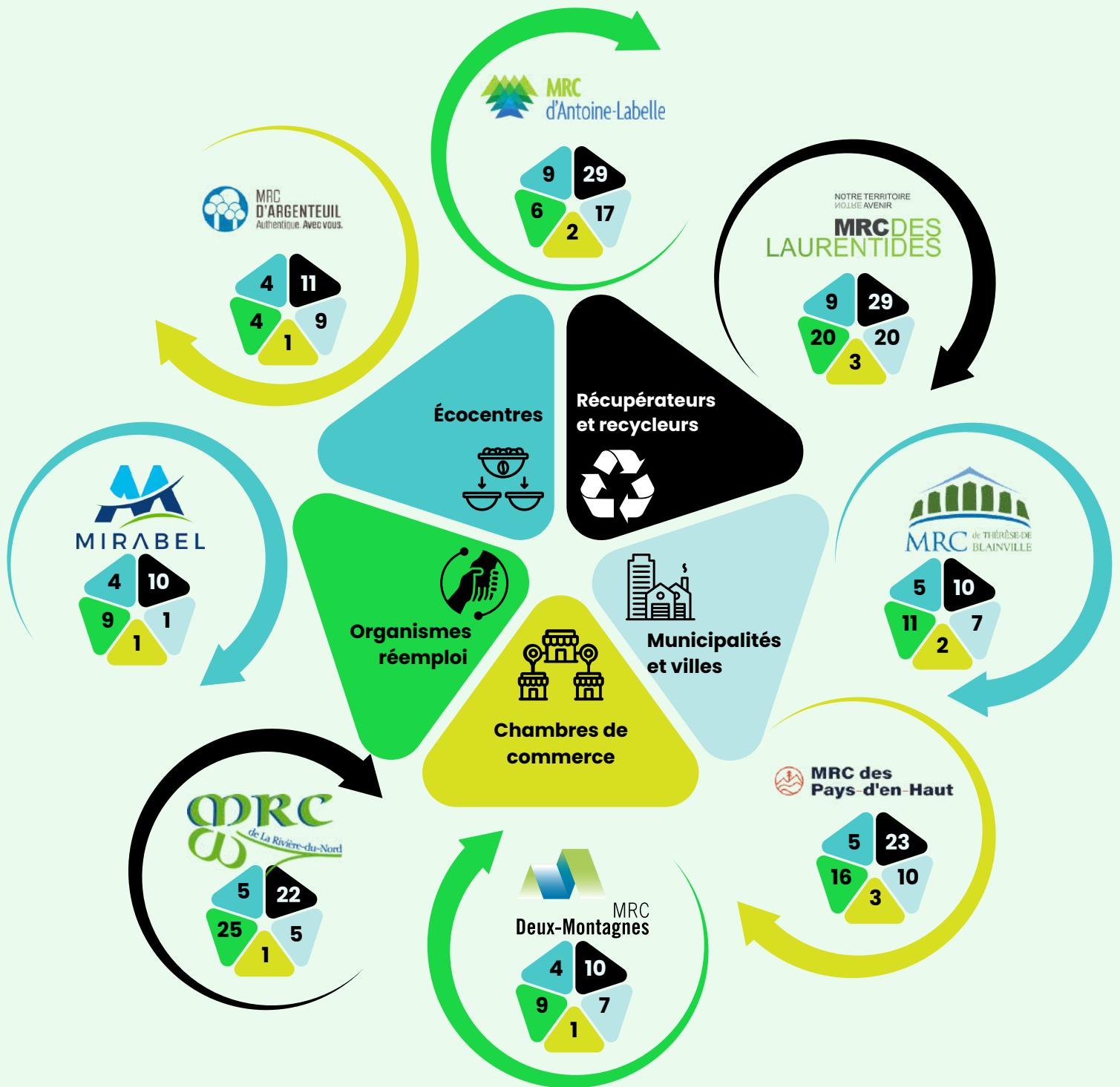


Municipalités
76

À noter: Cette cartographie illustre les acteurs clés de la grande région des Laurentides. Les différentes catégories proposent des rôles prédominants dans le déploiement de l'ÉC qui sont définis dans la version complète du portrait. Par souci de neutralité et de restrictions dans l'espace, les experts en environnement et les artisans de la réalisation privés n'ont pas été illustrés. Toutefois, ils font partie de PP considérées dans une perspective exhaustive de l'ensemble des acteurs et seront mobilisés et consultés en fonction de leur réceptivité à la démarche.

4.5 Cartographie de l'écosystème local

Agilité opérationnelle



À noter: Les MRC du territoire des Laurentides ont chacune leurs particularités, étant de taille et de composition socioéconomique différentes. Il est illustré ici, de façon résumée, 4 axes d'activation potentiels pour le déploiement de l'ÉC. Ainsi, le rôle des municipalités et de leurs écocentres, de même que le dynamisme des chambres de commerce et la présence d'un réseau établi du réemploi et de récupération sont tous des leviers à considérer dans l'écosystème de chaque MRC. Le nombre de récupérateurs est celui en lien avec le PGMR de chaque MRC et donc le même récupérateur peut se trouver sur plusieurs territoires.

4.6 À retenir

Cartographie des parties prenantes

Points forts:

L'écosystème des Laurentides est bien positionné pour le déploiement massif de stratégies en aval telles que le recyclage et le réemploi, montrant ainsi une capacité certaine à gérer des volumes significatifs de matières normalement destinées à l'enfouissement.

Quant à la promotion de la démarche, les réseaux locaux et régionaux constituent des diffuseurs à haut potentiel de rayonnement. La région abrite également plusieurs organisations dédiées à la recherche, à l'innovation et à l'expertise environnementale, ainsi que des incubateurs et accélérateurs, avec des organisations locales investies dans des secteurs phares. La présence d'un incubateur dédié à l'économie circulaire est certainement un atout indéniable de la région.

De plus, les services d'accompagnement en développement économique, incluant les ressources internes à certaines MRC, composent un excellent apport pour le soutien de la viabilité des projets économiques et à l'implantation d'innovations.

Fortes de leur complémentarité (innovation, environnement et économie sociale), ce sont trois (3) organisations régionales qui ont été désignées comme catalyseur et mobilisatrices de la démarche. Elles seront appelées à jouer un rôle fondamental dans la stimulation et la coordination de l'action collective que requiert le déploiement de l'ÉC dans les Laurentides.

Opportunités d'amélioration:

Le réseau des artisans de la réalisation semble présenter une cohésion limitée, avec des activités souvent très localisée ou spécialisées, nécessitant une amélioration de la collaboration, notamment entre le secteur privé (récupérateurs) et les organismes à but non lucratif (réemploi/recyclage).

Un manque de précisions persiste quant aux porteurs clés des stratégies en amont (ex : économie de fonctionnalité, symbiose industrielle, approvisionnement, etc.) . Il est donc crucial de définir des organisations chargées de ces stratégies complexes et d'arrimer les efforts afin de consolider l'écosystème pour maximiser les bénéfices de la transition vers l'ÉC.



5. L'économie circulaire dans les Laurentides

5.1 Résultat du sondage : L'économie circulaire dans les entreprises des Laurentides



La prochaine section dépeint une analyse plus approfondie des secteurs d'activités et du degré d'avancement des ICI en économie circulaire.

Principalement, un **sondage sur l'économie circulaire** a été diffusé dans les Laurentides pour mobiliser l'écosystème d'affaires et récolter des données sur l'intégration des mesures en économie circulaire et sur ses enjeux et freins existants.

Afin de compléter ce portrait, des conclusions seront tirées des résultats de certains projets structurants portés par Synergie Économique Laurentides et de d'autres études existantes en lien avec l'économie circulaire et/ou la transition socioécologique dans les Laurentides sera faite.

Cette section sera donc divisée en 3 parties :

1 5.1 **Résultat du sondage** : L'économie circulaire dans les **entreprises** des Laurentides

2 5.2 Conclusions suite aux résultats des **projets structurants** de Synergie Économique Laurentides

3 5.3 Observations et études **externes**



5.1.1 Méthodologie

La démarche, réalisée par Synergie Économique Laurentides (SÉL), s'est déroulée sur une période de trois semaines, du 15 janvier au 2 février 2024. Tous les acteurs de l'écosystème d'affaires étaient invités à participer à un court sondage hébergé sur la plateforme Survey Monkey.

La promotion du sondage a été réalisée à l'aide de divers canaux, notamment via les réseaux sociaux, lors d'événements régionaux et par le partage actif par les partenaires et PP. Parallèlement, plus d'une trentaine d'entretiens ont été menés avec des entreprises pour recueillir leurs réponses de vive voix.

L'élaboration du questionnaire

Pour la conception du sondage, la trousse de RECYC-QUÉBEC pour la création de Feuilles de route régionales en économie circulaire a servi de référence.

Pour adapter le questionnaire à la réalité des Laurentides, SÉL s'est basé sur divers éléments:

- Entretiens avec les MRC participantes à l'entente sectorielle (réalisé en juin et septembre 2023);
- Comparaison avec des sondages similaires;
- Rencontres avec différents acteurs de l'écosystème;
- Expertise cumulée auprès des ICI.

Le questionnaire a été spécifiquement adapté à cinq types d'organisations présentes dans les Laurentides :

- Entreprises de services;
- Entreprises manufacturières (avec une question supplémentaire liée à la fabrication);
- Entreprises en accompagnement (service-conseil) des organisations en économie circulaire, écoresponsabilité, innovation, environnement (nommé « expert »);
- MRC, municipalités, villes, SADC, CAE, chambres de commerce, élu(e)s et autres organisations de développement économique.

Les répondants étaient invités à sélectionner la catégorie correspondant le mieux à leur organisation. Avant sa diffusion publique, le sondage a été testé auprès d'une dizaine d'organisations par le biais d'entretiens vidéo, permettant ainsi d'adapter certaines questions ou choix de réponses et en vérifier la pertinence.

Échantillonnage et limites du sondage

Aucun critère spécifique n'a été utilisé pour sélectionner les participants, et le sondage a été diffusé de manière ouverte et accessible à tous les acteurs de l'écosystème d'affaires des Laurentides. Les répondants ont été invités à participer de manière volontaire, ce qui a permis une diversité d'opinions et de perspectives.

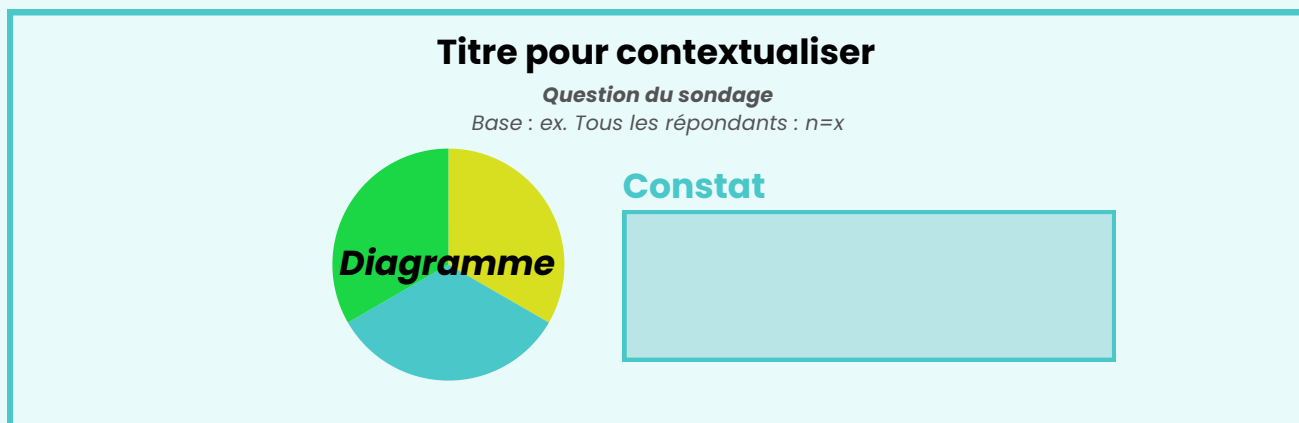
Il convient de noter que cette approche d'échantillonnage comporte certaines limites. En l'absence de stratification selon des critères prédéfinis, il est possible que certains segments de la population, tels que les petites entreprises ou les secteurs spécifiques, soient sous-représentés dans les données recueillies. De plus, la participation volontaire peut introduire un biais dans les résultats, car les individus ou les organisations les plus intéressés ou engagés dans le sujet de l'économie circulaire sont plus susceptibles de répondre. Malgré ces limitations, la collecte des données a tout de même permis de recueillir un large éventail de réponses, offrant ainsi un aperçu des différents points de vue sur l'économie circulaire dans la région des Laurentides.

Présentation des résultats

Pour faciliter la compréhension des résultats aux pages suivantes, voici un aperçu des éléments à considérer:

- **Le titre** vient mettre en contexte le diagramme présenté;
- La **question exacte** posée lors du sondage est toujours indiquée dans le texte **gris**. Vous retrouverez également une précision sur **la base de répondants** qui avaient accès à cette question et qui ont répondu. Le **nombre de répondants** est également toujours précisé considérant qu'il peut varier d'une question à l'autre ($n =$ nombre de répondants);
- L'encadré bleu inclut **les constats** des diagrammes.

Exemple



5.1.2 Résultats

→ PROFIL DES RÉPONDANTS

Nombre de répondants (n=)

205 
répondants

152 
ont complété 100% des questions

Secteur d'activité

Secteur d'activité de votre organisation.

Base : Tous les répondants : n=152

Autre	20 %
Services professionnels, scientifiques et technique:	17 %
Fabrication	13 %
Hébergement et restauration	9 %
Arts, spectacles et loisirs	9 %
Services publics	9 %
Commerce de détail	7 %
Services administratifs, services de soutien, service de gestion des déchets et services d'assainissement	6 %
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	3 %
Construction	3 %
Industrie de l'information ou industrie culturelle	2 %
Soins de santé et assistance sociale	1 %
Commerce de gros	1 %
Services d'enseignement	1 %
Transport et entreposage	1 %

Localisation

Localisation de votre organisation.

Base : Tous les répondants : n=152

MRC des Laurentides	24 %
MRC Pays-d'en-Haut	23 %
MRC Thérèse-de-Blainville	19 %
MRC Rivière-du-Nord	12 %
MRC Antoine-Labelle	10 %
MRC d'Argenteuil	8 %
MRC Deux-Montagnes	4 %

Nombre d'employés

Nombre d'employés dans votre organisation?

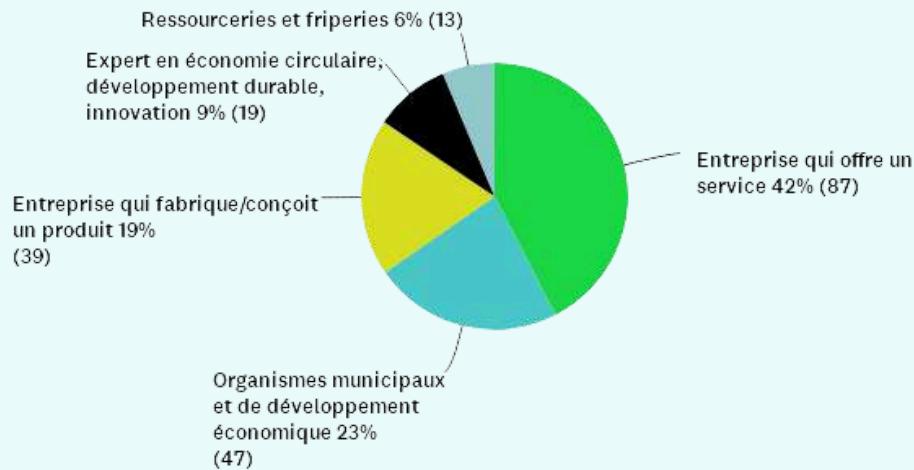
Base : Tous les répondants : n=152

1-9 employés	51 %
10-250 employés	44 %
251 et plus	5 %

→ PROFIL DES RÉPONDANTS (SUITE)

Le type d'organisation des répondants. Selon la réponse à cette question, les répondants étaient orientés vers des sections différentes.

Parmi les choix ci-dessous, indiquez la catégorie qui correspond le mieux à l'organisation pour laquelle vous travaillez.
 Base : Tous les répondants : n=205



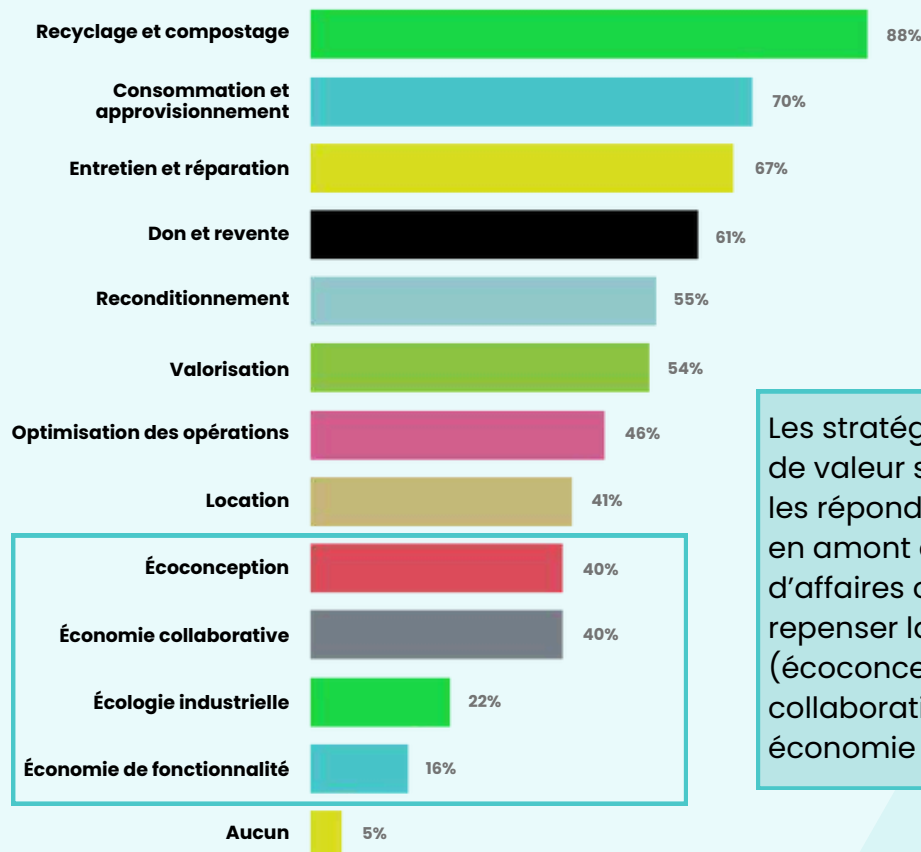
*La catégorie «expert en économie circulaire, développement durable, innovation» inclut les répondants qui ont dit accompagner les entreprises dans ces domaines d'expertise.

**La catégorie «Organismes municipaux et de développement économique» inclut les développeurs économiques des MRC, les municipalités, les chambres de commerce et élu(e)s.

→ CONNAISSANCE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Capacité de tous les répondants à expliquer les stratégies d'EC

Parmi les 12 stratégies d'économie circulaire suivantes, sélectionnez celles que vous pouvez expliquer.
 Base : Tous les répondants : n=198



Constat

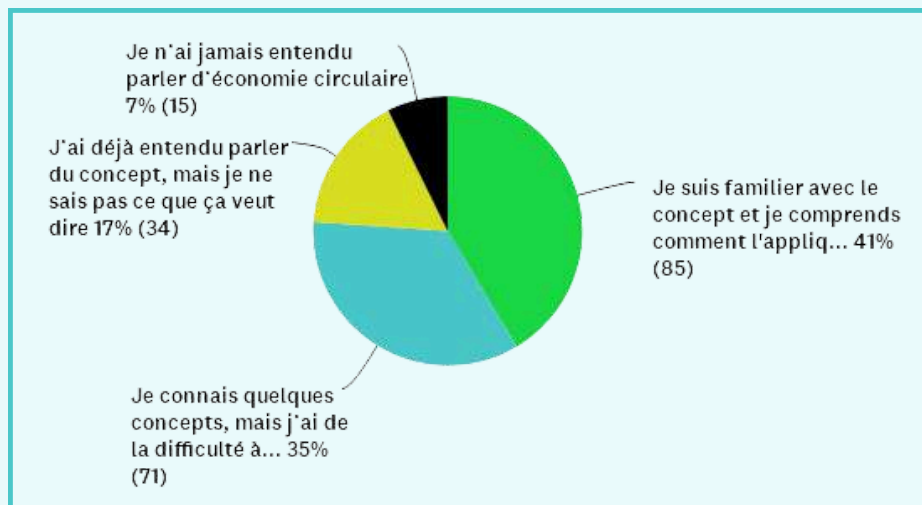
Les stratégies en aval de la chaîne de valeur sont mieux comprises par les répondants que les stratégies en amont qui influencent le modèle d'affaires ou qui requièrent de repenser la proposition de valeurs (écoconception, économie collaborative, écologie industrielle, économie de fonctionnalité).

→ CONNAISSANCE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (SUITE)

Niveau de connaissance de l'économie circulaire par tous les répondants

Quel est votre niveau de connaissance de l'économie circulaire?

Base : Tous les répondants : n=205



Je suis familier avec le concept et je comprends comment l'appliquer dans mon entreprise	41 %
Je connais quelques concepts, mais j'ai de la difficulté à l'appliquer dans mon entreprise	35 %
J'ai déjà entendu parler du concept, mais je ne sais pas ce que ça veut dire	17 %
Je n'ai jamais entendu parler d'économie circulaire	7 %

Constat

Par le mode d'échantillonnage volontaire, les individus les plus engagés envers l'économie circulaire sont plus susceptibles d'avoir répondu au sondage.

Pourtant, parmi ces individus sensibilisés, 59% déclarent rencontrer des difficultés à appliquer ce concept au sein de leur entreprise, ou bien ne parviennent pas à l'expliquer, voire n'en ont jamais entendu parler. **Ces résultats mettent en lumière un besoin criant de renforcer la compréhension et la maîtrise de cette notion, soulignant ainsi l'importance de développer la littératie liée à l'économie circulaire.**

→ PROFIL DES RÉPONDANTS : ENTREPRISES DE FABRICATION OU DE SERVICE

Cette section décrit les caractéristiques des répondants qui ont sélectionné, dans le sondage, travailler dans une entreprise de service ou de fabrication.

Nombre de répondants

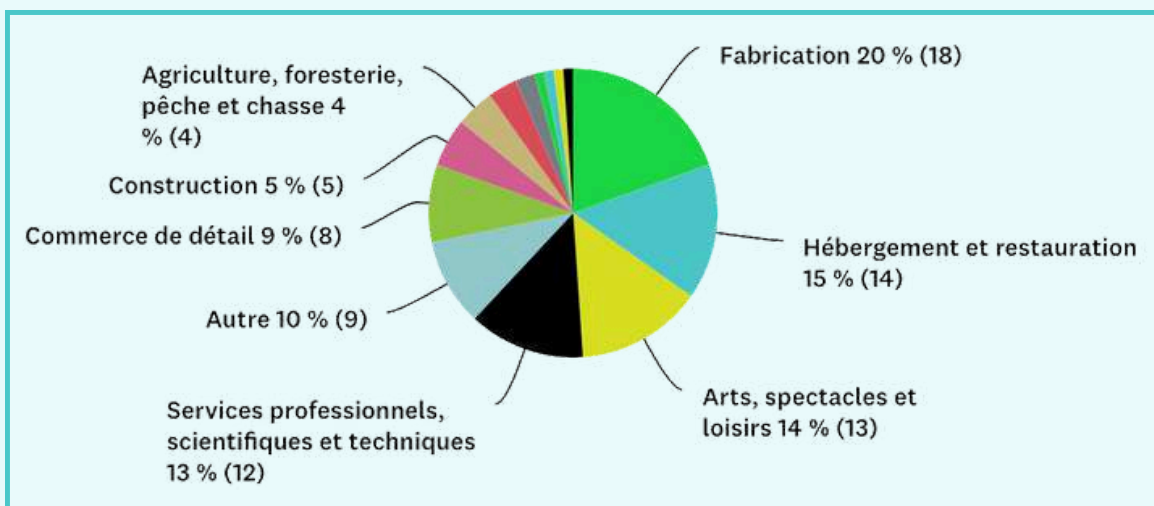


À noter que parmi ces répondants, 92 ont répondu aux questions d'identification.

Base : Les répondants qui travaillent dans une entreprise qui conçoit/fabrique un produit et ceux qui travaillent dans une entreprise qui offre un service : n=92

Secteur d'activité

Secteur d'activité de votre organisation.



Localisation

Localisation de votre organisation.

MRC des Laurentides	25 %
MRC Pays-d'en-Haut	23 %
MRC Thérèse-de-Blainville	22 %
MRC Antoine-Labelle	11 %
Ville de Mirabel	7 %
MRC Rivière-du-Nord	5 %
MRC d'Argenteuil	3 %
MRC Deux-Montagnes	3 %
Hors Laurentides	1 %

Nombre d'employés

Nombre d'employés dans votre organisation?

1-9 employés	59 %
10-250 employés	38 %
251 et plus	3 %

Entreprises d'économie sociale

Travaillez-vous dans une entreprise d'économie sociale?

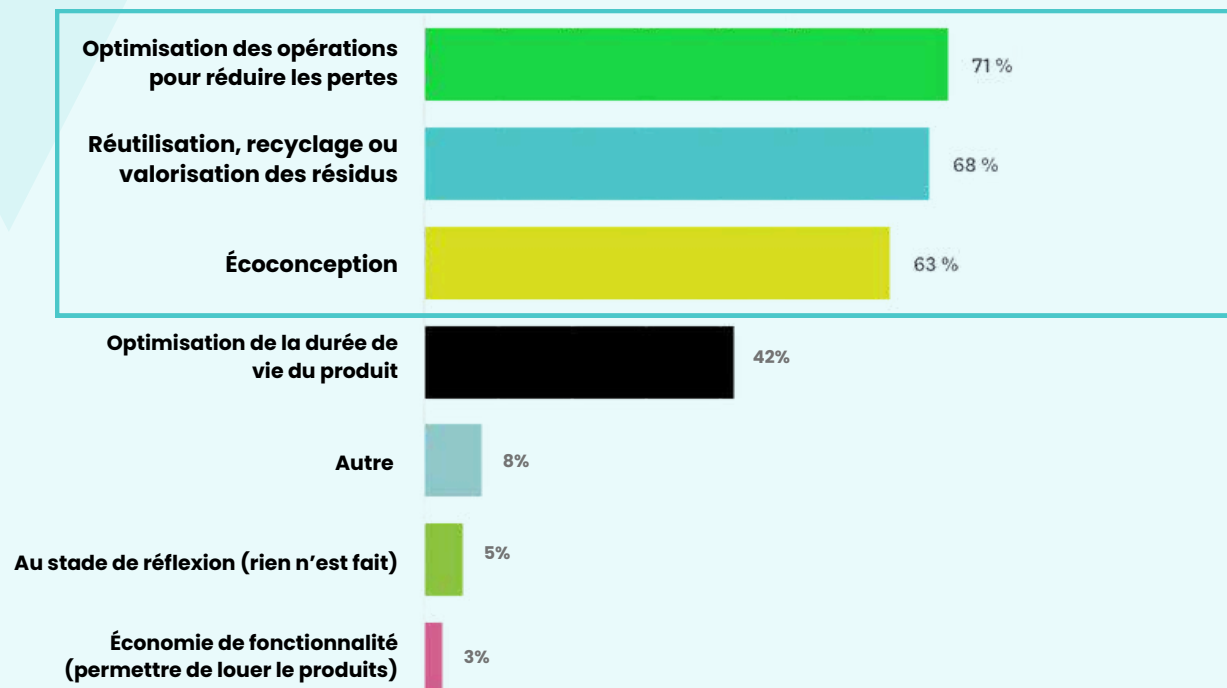
Non	80 %
OBNL avec volet marchand	15 %
Coopérative	4 %
Mutuelle	0 %

→ RÉSULTAT DE LA QUESTION SUPPLÉMENTAIRE POSÉE AUX ENTREPRISES DE FABRICATION

Les mesures en économie circulaire mises en place dans la conception/fabrication d'un produit par les entreprises sondées (entreprise de fabrication seulement)

Comment votre organisation déploie une consommation de ressources responsables dans la conception et la fabrication de son produit ? Sélectionnez toutes les réponses pertinentes.

Base : Les répondants qui travaillent dans une entreprise qui conçoit/fabrique un produit : n=38



Constat

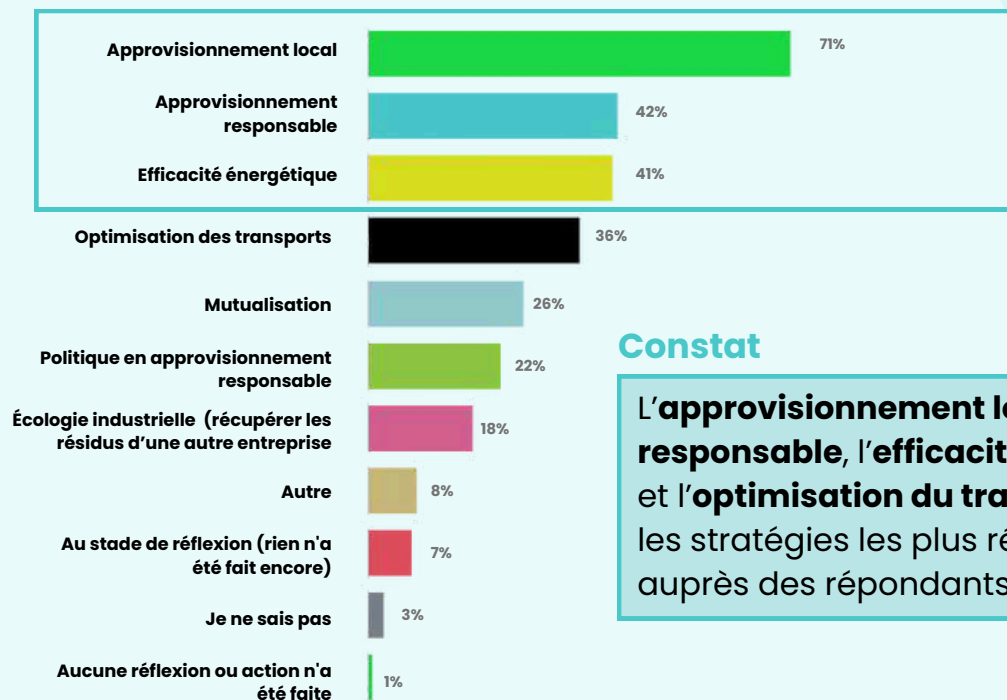
L'**optimisation des opérations**, la **réutilisation**, le **recyclage** et la **valorisation** et l'**écoconception** : les trois stratégies les plus répandues dans la **conception** ou la **fabrication d'un bien** selon les répondants.

→ RÉPONSES DES ENTREPRISES DE FABRICATION ET DE SERVICE

Les mesures d'économie circulaire mises en place dans le fonctionnement des entreprises sondées

Comment votre organisation déploie une consommation de ressources responsables dans son fonctionnement ? Sélectionnez toutes les réponses pertinentes.

Base : Les répondants qui travaillent dans une entreprise qui conçoit/fabrique un produit et ceux qui travaillent dans une entreprise qui offre un service : n=107



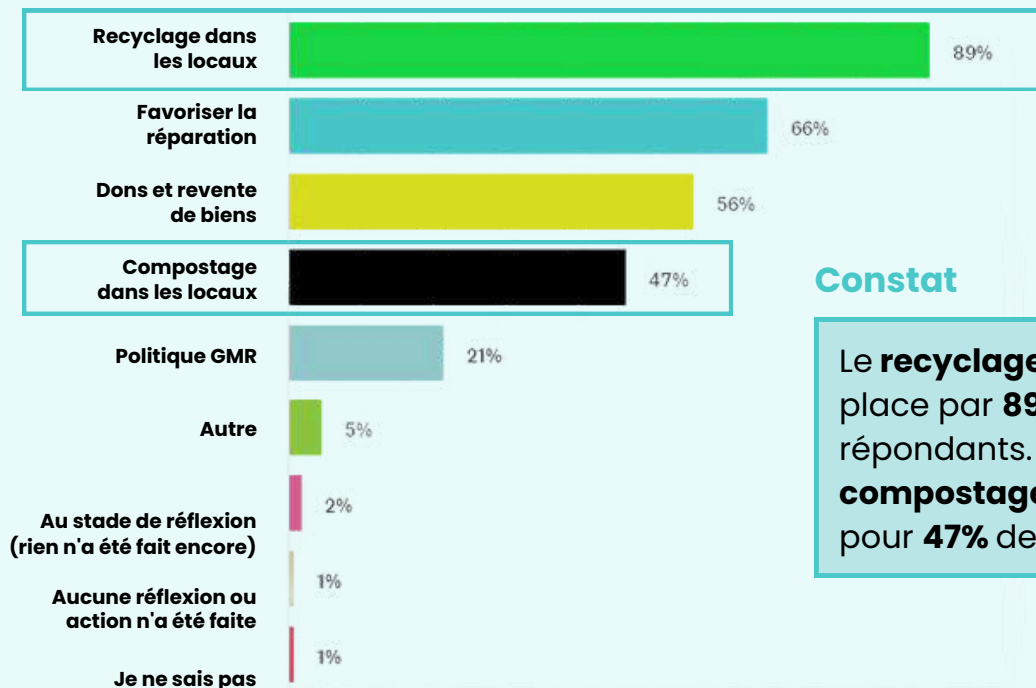
Constat

L'approvisionnement local et responsable, l'efficacité énergétique et l'optimisation du transport sont les stratégies les plus répandues auprès des répondants.

Les mesures d'économie circulaire mises en place par les entreprises sondées en lien avec gestion des matières résiduelles

Comment votre organisation déploie une gestion responsable des matières résiduelles ? Cochez toutes les réponses pertinentes.

Base : Les répondants qui travaillent dans une entreprise qui conçoit/fabrique un produit et ceux qui travaillent dans une entreprise qui offre un service : n=107



Constat

Le recyclage est mis en place par 89% des répondants. Le compostage est intégré pour 47% des personnes.

→ ENJEUX ET FREINS À L'INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE: PERSPECTIVE DES ENTREPRISES ET DES EXPERTS

Réponse des entreprises de fabrication et de service sondées

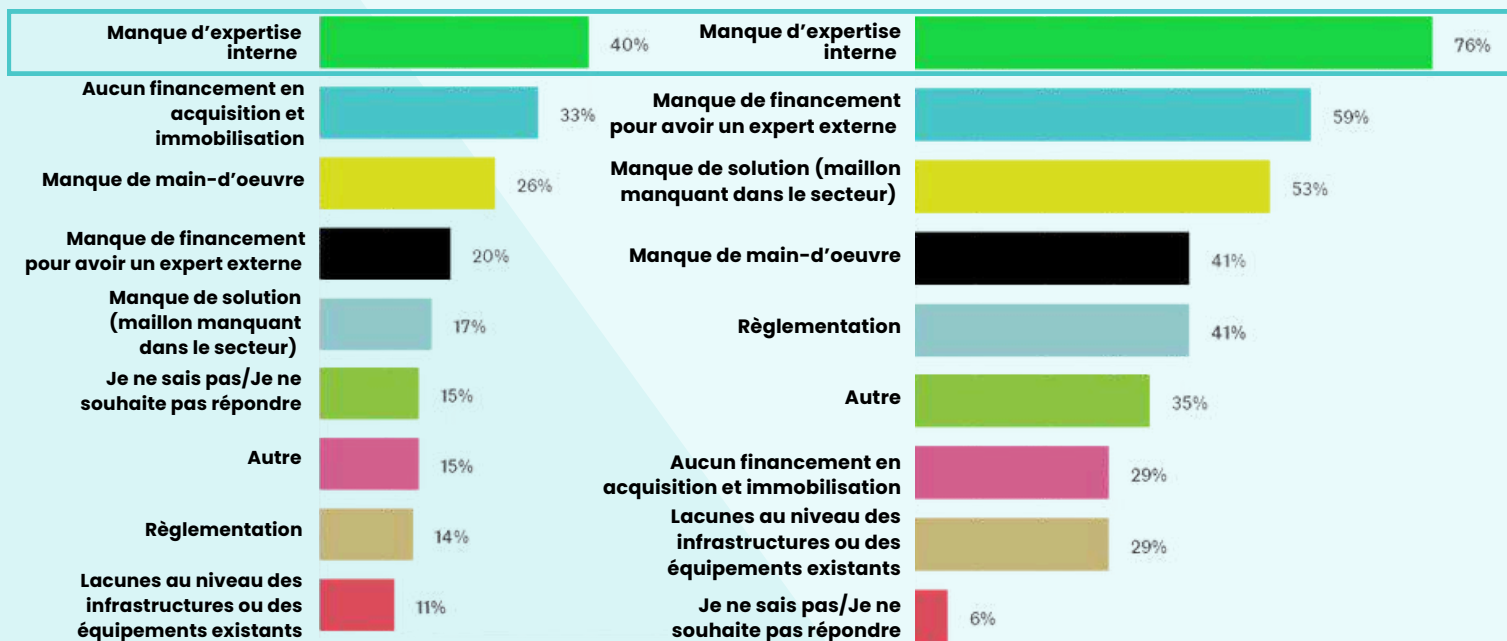
Quels sont vos principaux enjeux ou freins pour intégrer l'économie circulaire à vos activités ? Cochez tous les choix pertinents.

Base : Les répondants qui travaillent dans une entreprise qui conçoit/fabrique un produit et ceux qui travaillent dans une entreprise qui offre un service : n=107

Réponse des experts sondés

Selon votre expérience, quels sont les principaux enjeux ou freins des entreprises à intégrer l'économie circulaire à leurs activités ?

Base : Les entreprises qui accompagnent les organisations en économie circulaire, développement durable, innovation, environnement (des experts) : n=17



Constat

Les entreprises et les experts sondés s'entendent pour dire que le frein le plus important est le **manque d'expertise à l'interne**.

Autres freins nommés

- Du temps;
- Peu de fournisseurs locaux pour certains produits.

Autres freins nommés

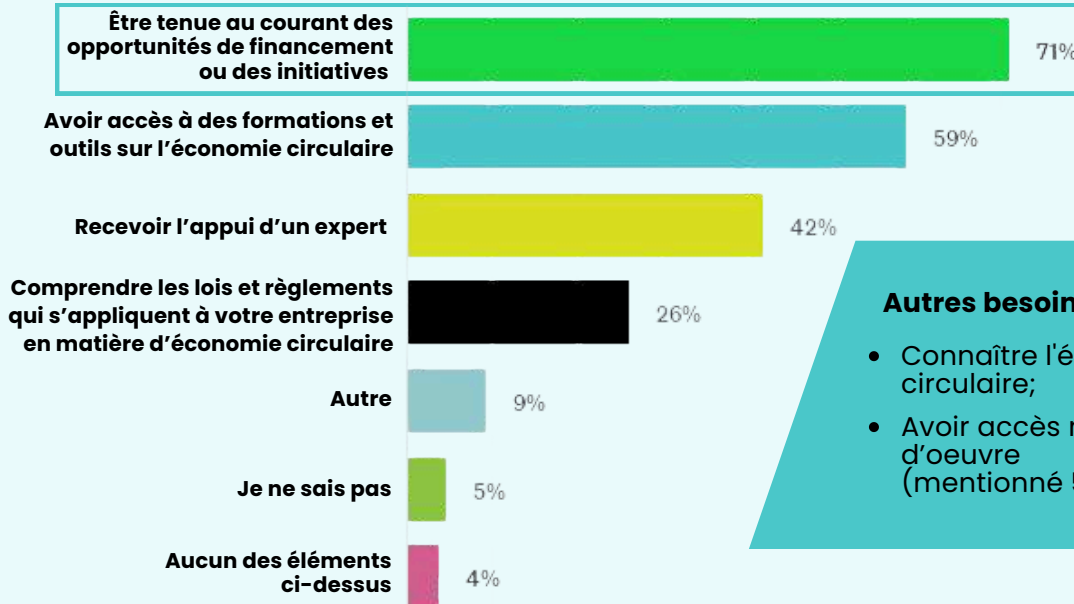
- Manque de demandes précises des donneurs d'ordres;
- Manque de cohérence entre objectifs visés et ressources investies;
- La gestion des enjeux organisationnels et le niveau de maturité.

→ LES BESOINS DES ENTREPRISE POUR METTRE EN PLACE DES ACTIONS ÉCORESPONSABLES : PERSPECTIVE DES ENTREPRISES ET DES EXPERTS

Réponse des entreprises de fabrication et de service sondées

Quel type de soutien auriez-vous besoin pour mieux comprendre l'économie circulaire et mettre en place des actions pour réduire votre empreinte environnementale? Sélectionnez tous les choix applicables à votre organisation.

Base : Les répondants qui travaillent dans une entreprise qui conçoit/fabrique un produit et ceux qui travaillent dans une entreprise qui offre un service : n=107



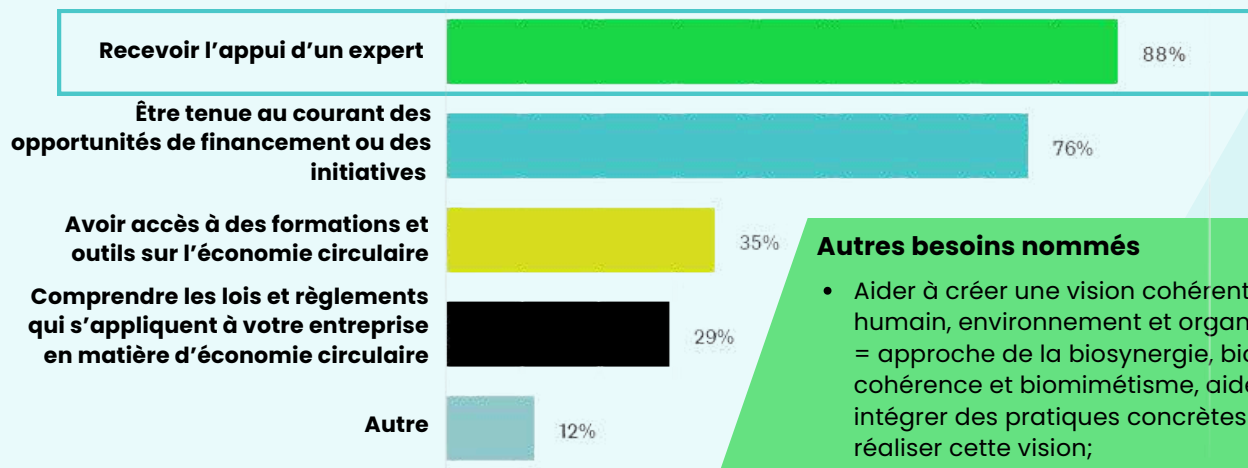
Autres besoins nommés

- Connaître l'économie circulaire;
- Avoir accès main-d'œuvre (mentionné 5x).

Réponse des experts sondés

Selon votre expérience, quels sont les besoins des entreprises afin de mettre en œuvre des actions pour réduire leur empreinte environnementale?

Base : Les entreprises qui accompagnent les organisations en économie circulaire/développement durable/innovation/environnement (des experts) : n=17



Autres besoins nommés

- Aider à créer une vision cohérente entre humain, environnement et organisation = approche de la biosynergie, bio cohérence et biomimétisme, aider à intégrer des pratiques concrètes pour réaliser cette vision;
- Incitatifs financiers.

Constat

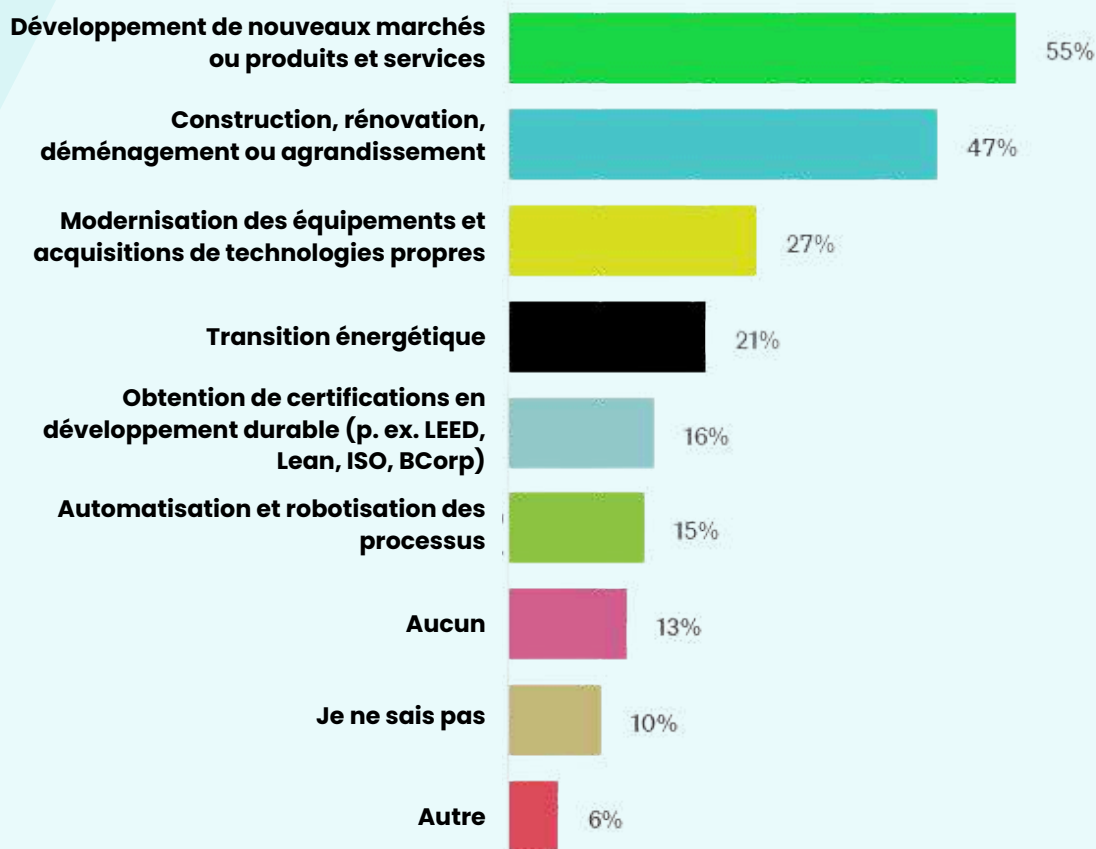
Selon les entreprises qui ont répondu au sondage, le plus grand besoin est de connaître les **opportunités de financement ou d'initiative**. Tandis que les experts sondés identifient le plus grand besoin comme étant de **recevoir l'appui d'un expert**. On peut conclure cependant un biais dans cette question pour les experts qui justifient leur pertinence.

→ RÉPONSES DES ENTREPRISES DE FABRICATION ET DE SERVICE

Les projets prévus dans les prochaines années pour les entreprises sondées

Parmi la liste de projets suivants, lesquels prévoyez-vous mettre en place dans votre organisation au cours des prochaines années? Sélectionnez tous les choix applicables.

Base : Les répondants qui travaillent dans une entreprise qui conçoit/fabrique un produit et ceux qui travaillent dans une entreprise qui offre un service : n=107



Constat

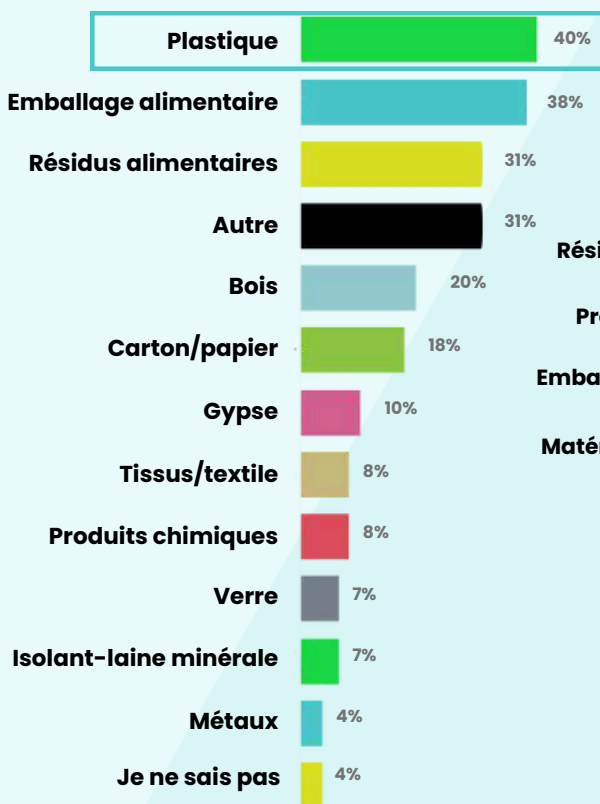
Une proportion significative des entreprises démontre une volonté de croissance et de diversification. Elles sont aussi portées vers des projets d'immobilisation et de renouvellement des équipements. Tout ces projets sont des opportunités à saisir pour l'intégration de **stratégies d'économie circulaire**.

→ LES MATIÈRES RÉSIDUELLES ALLANT À L'ENFOUISSEMENT PAR LES ENTREPRISES ET CELLES JUGÉES PROBLÉMATIQUES PAR LES ORGANISATIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES SONDÉES

Réponses des entreprises sondées (fabrication et de service)

Quelles sont les matières résiduelles qui se retrouvent dans vos déchets (celles qui ne sont pas recyclées ou compostées)? Cochez toutes les réponses pertinentes.

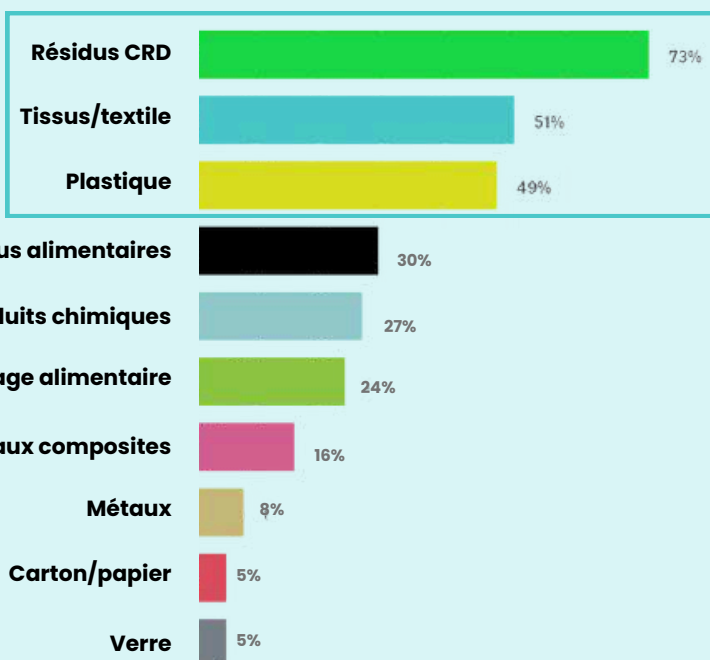
Base : Les répondants qui travaillent dans une entreprise qui conçoit/fabrique un produit et ceux qui travaillent dans une entreprise qui offre un service : n=107



Réponses des organisations de développement économique et organismes municipaux sondés

Quelles matières résiduelles, selon vous, posent le plus de problèmes et devraient être prises en considération dans cette démarche (maximum 3 choix)?

Base : Les répondants qui travaillent dans une organisation de développement économique et/ou dans un organisme municipal : n=37



Constat

Le **plastique** est la matière la plus présente dans les déchets des entreprises sondées. Cette matière est également identifiée comme problématique avec le textile et les résidus de CRD par les organismes de développement économique et les organismes municipaux sondés.


→ RÉPONSES DES ORGANISMES MUNICIPAUX (OM) ET DES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (ODÉ)

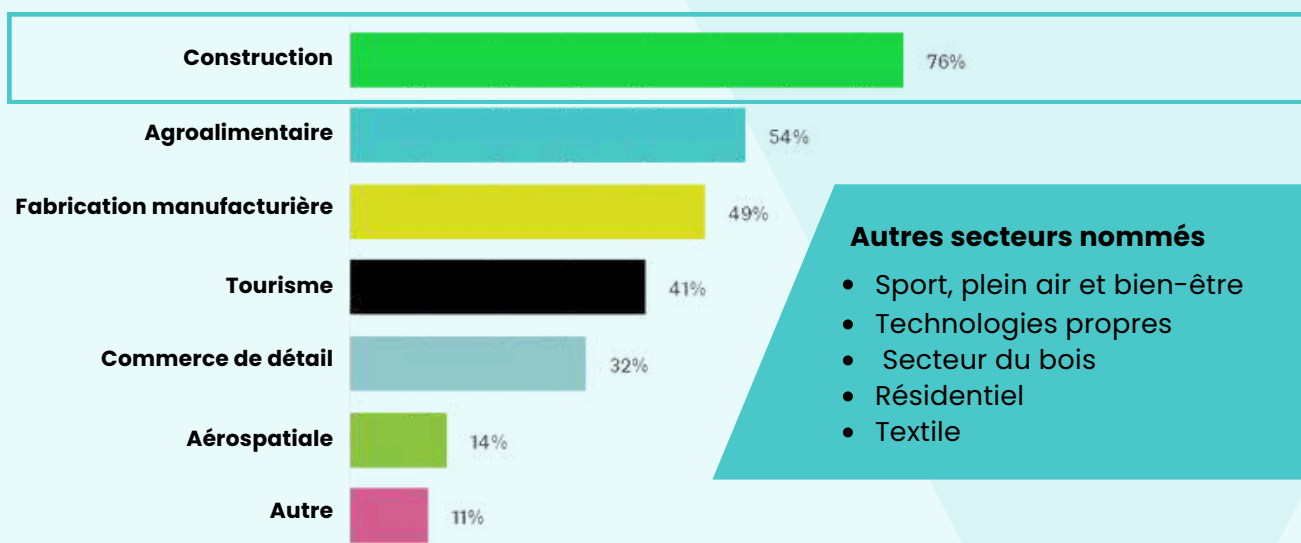
Les secteurs économiques prioritaires selon les OM et ODÉ

Parmi les choix suivants, sélectionnez jusqu'à trois secteurs d'activités qui sont, selon vous, prioritaires (qui représentent un fort potentiel de développement d'économie circulaire dans le territoire que vous desservez)?

Base : Les répondants qui travaillent dans une organisation de développement économique et/ou dans un organisme municipal : n=37

Nombre de répondants

47 
répondants
OM et ODÉ



Les choix des secteurs proposés dans le sondage viennent des secteurs prioritaires invoqués lors des rencontres avec les partenaires municipaux du projet.

Constat

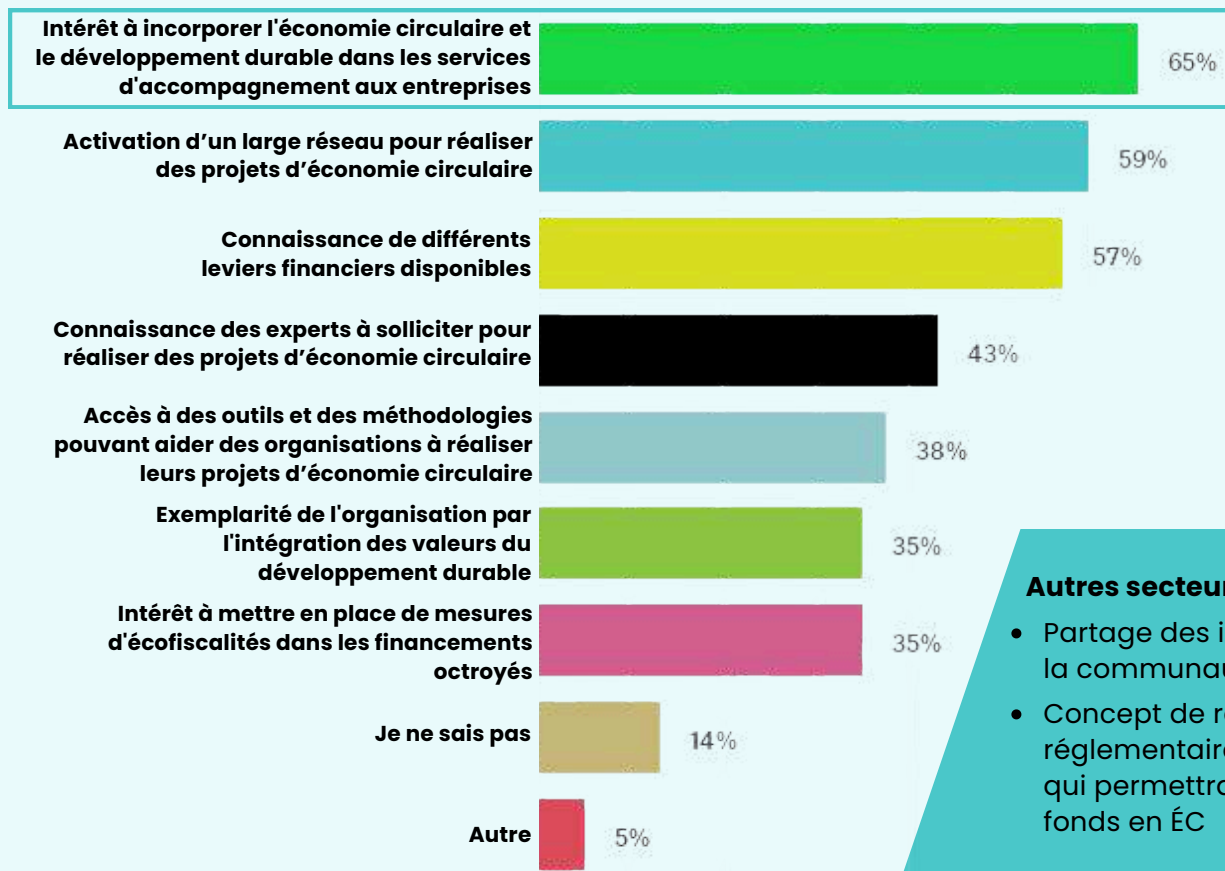
La **construction** est le domaine qui est nommé prioritaire par le plus grand nombre de répondants (76%).

→ RÉPONSES DES ORGANISMES MUNICIPAUX (OM) ET DES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (ODÉ)

Les services et atouts que les OM et ODÉ peuvent mobiliser pour contribuer au déploiement de l'économie circulaire

Comment, ou grâce à quels services ou atouts, votre organisation pourrait-elle contribuer au déploiement de l'économie circulaire sur votre territoire? Sélectionnez tous les choix applicables.

Base : Les répondants qui travaillent dans une organisation de développement économique et/ou dans un organisme municipal : n=37



Constat

65% des répondants ont un intérêt à **incorporer l'économie circulaire et le développement durable dans les services d'accompagnement aux entreprises**. Il s'agit d'un bon moyen de consolider l'accompagnement sur le territoire. De façon générale, on remarque une volonté de contribuer à cette transition.

L'exemplarité de l'organisation et l'intérêt à mettre en place des mesures d'écofiscalités sont cependant moins populaires (35%).

→ PROFIL DES RÉPONDANTS : LES EXPERTS QUI ACCOMPAGNENT LES ENTREPRISES

Nombre de répondants



À titre contextuel, il y a 57 experts qui ont un siège social dans les Laurentides ou qui ont accompagné une entreprise des Laurentides dans le cadre du programme Écoleader

Localisation

Localisation de votre organisation.

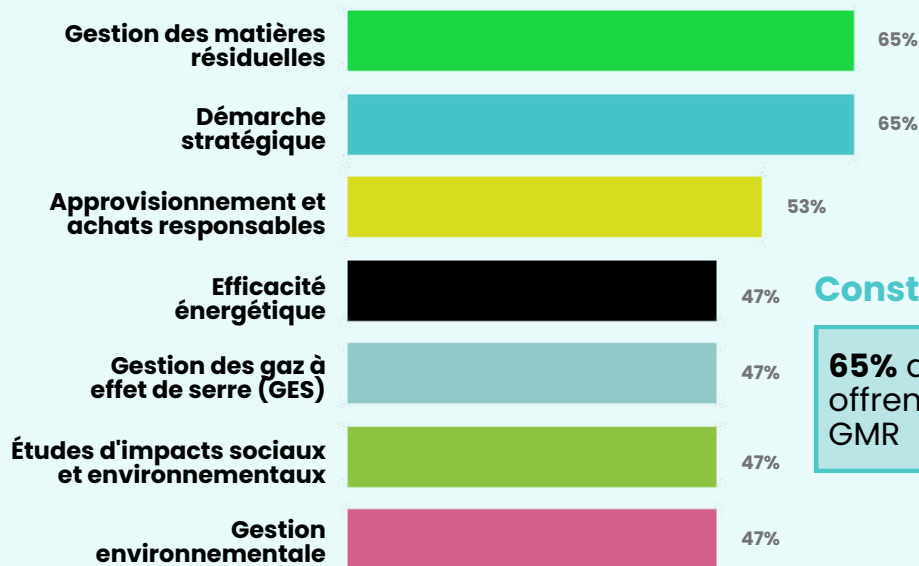
Base : Les répondants «experts» : n=16

Hors Laurentides	31 %
MRC Rivière-du-Nord	25 %
MRC Pays-d'en-Haut	13 %
MRC Deux-Montagnes	13 %
MRC Antoine-Labelle	6 %
MRC des Laurentides	6 %
MRC Thérèse-de-Blainville	6 %

Thématiques principales pour lesquelles ils offrent un service

Dans quelle(s) thématique(s) offrez-vous vos services?

Base : Les répondants «experts»: n=17 : Les 7 choix les plus populaires/17



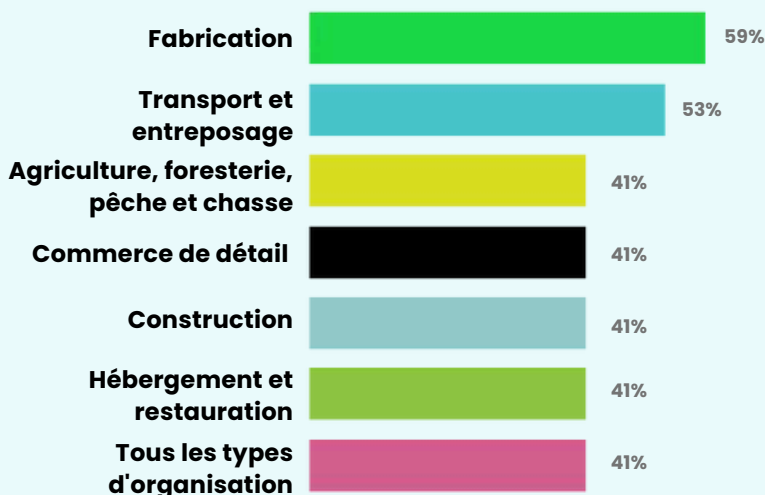
Constat

65% des répondants offrent des services en GMR

Secteurs d'activité principaux des entreprises qu'ils accompagnent

Quels sont les secteurs d'activité des entreprises que vous accompagnez?

Base : Les répondants «experts» : n=17 : Les 7 choix les plus populaires/16



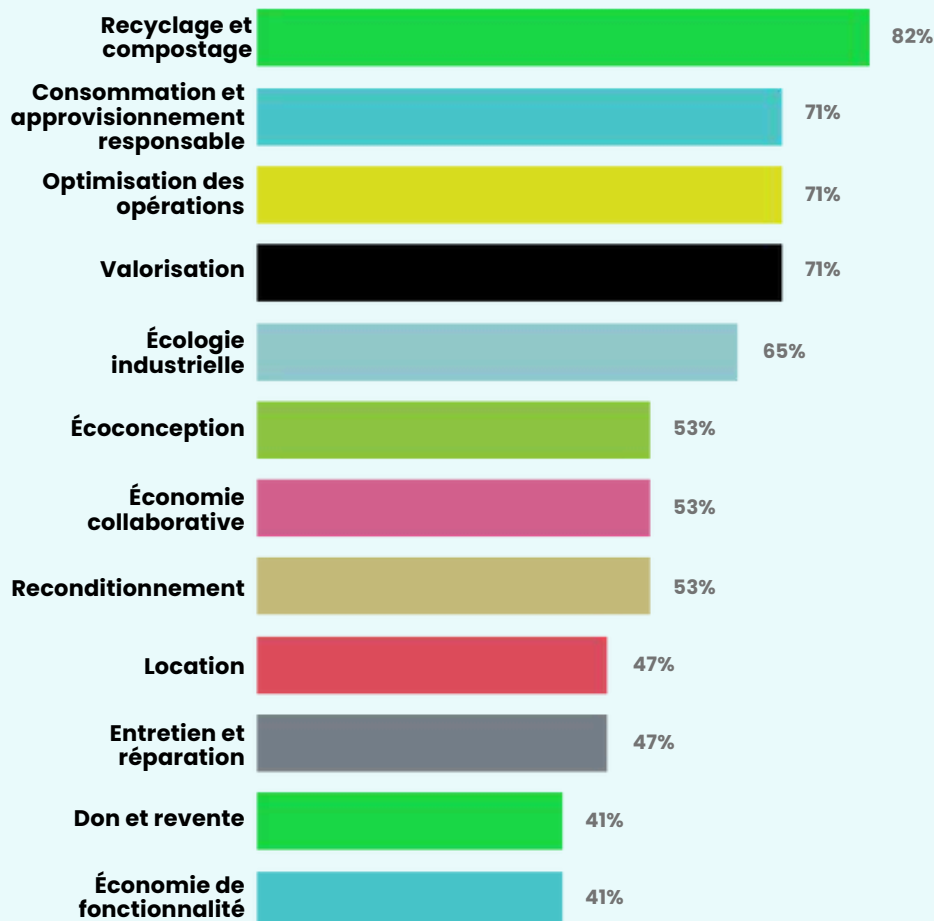
Constat

59% des répondants accompagnent principalement des entreprises dans le secteur de la fabrication

→ STRATÉGIES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE MISES EN OEUVRE PAR LES EXPERTS SONDÉS

Vos services permettent la mise en oeuvre de quelle(s) stratégie(s) d'économie circulaire? Sélectionnez toutes les options pertinentes.

Base : Les répondants «experts» : n=17



Constat

La majorité des services d'accompagnement permettent la mise en œuvre de stratégies de recyclage et compostage tandis que, malgré qu'il y ait plusieurs experts présents sur le territoire, certaines stratégies d'économie circulaire restent peu mises de l'avant telles que le don et la revente

Merci aux experts qui ont répondu au sondage

EnviroRcube

Éco-Captation

Agence Think+

Delta Solutions Durables

Les Solutions Will

SERVICES CHEMBRAINS INC.

Groupe Conseil IDP

Régie intermunicipale des déchets de la lièvre

Stratzer

Accademia Qualitas

Coesio

TST

GSP conseil inc

Éco Transition Inc.

Moana Lebel - Spécialiste en innovation inspirée de la nature et biomimétisme

* Cette liste inclut seulement les personnes qui ont sélectionné la section de « entreprises qui offrent de l'accompagnement » dans le sondage

→ LA RÉALITÉ DES RESSOURCERIES ET FRIPERIES

Nombre de répondants



Localisation

Localisation de votre organisation.

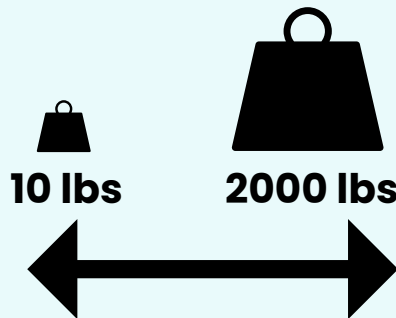
Base : Les répondants «experts» : n=16

MRC des Laurentides	2
MRC Thérèse-de-Blainville	2
MRC Rivière-du-Nord	2
MRC Antoine-Labelle	1
MRC Pays-d'en-Haut	1
MRC d'Argenteuil	1
MRC Deux-Montagnes	1

Quantité de textiles reçue chaque semaine par les répondants

Quelle quantité de textiles recevez-vous chaque semaine ?

Base : Les ressourceries/friperies : n=10



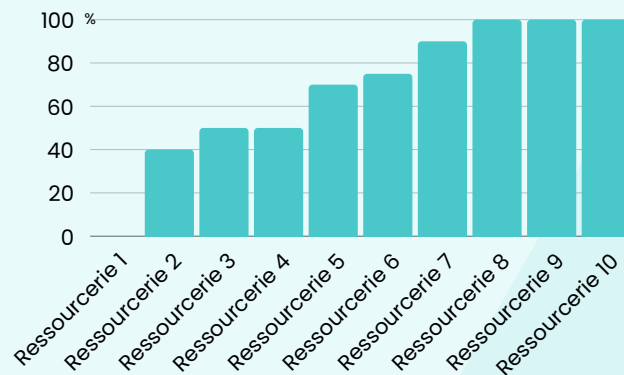
Il y a suffisamment de vêtements pour alimenter les ressourceries. Les arrivages sont irréguliers et varient d'un lieu à un autre.

Capacité de trier les arrivages à l'interne

De cette quantité, combien en triez-vous à l'interne dans le but de les revendre ?

Base : Les ressourceries/friperies : n=10

La capacité de trier toutes les matières varie également. Les résultats sont de 0% à 100% (médiane à 72,5%).



Débouchés des invendus textiles dans les magasins

Que faites-vous avec les invendus textiles de votre magasin ?

Base : Les ressourceries/friperies : n=10



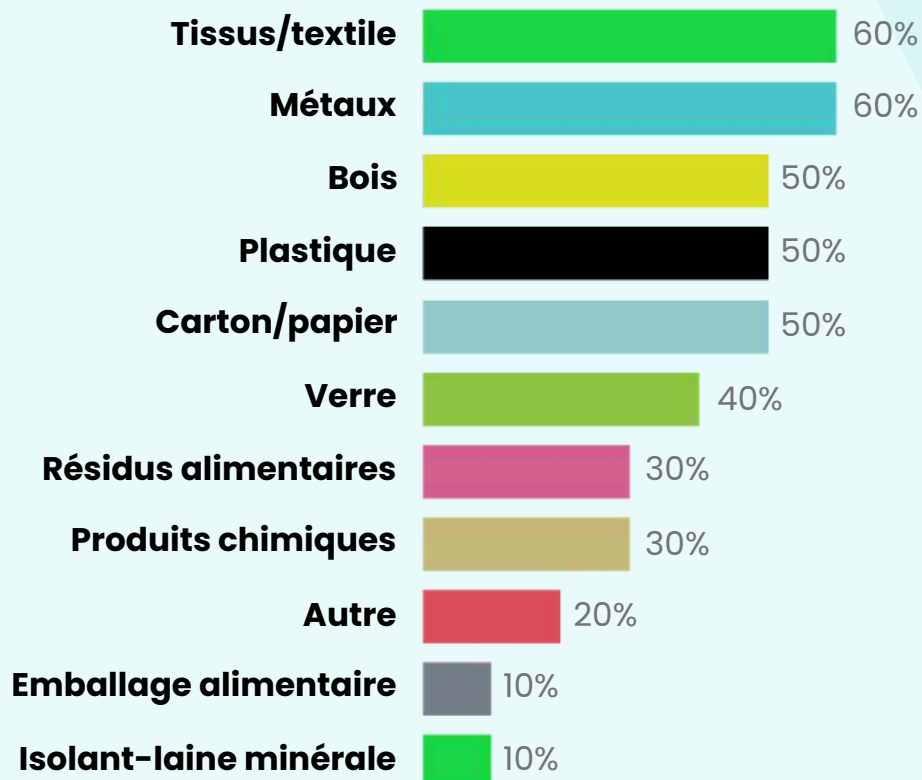
Il n'existe pas d'options dans les Laurentides pour recycler le textile.

→ LA RÉALITÉ DES RESSOURCERIES ET FRIPERIES

Les matières résiduelles des ressourceries qui se retrouvent à l'enfouissement

Quelles sont les matières résiduelles qui se retrouvent dans vos déchets ?

Base : Les ressourceries/friperies : n=10



Constat

Plusieurs matières vont à l'enfouissement à cause du manque d'options de détournement, telles que le **textile**. Les métaux, le bois, le plastique et le carton/papier semblent se retrouver au déchet.

Avant l'envoi du sondage, un **atelier** a été réalisé avec certaines ressourceries du territoire pour réfléchir à des solutions sur certains enjeux. Les conclusions sont présentées à la prochaine page.

→ ATELIER AVEC LES RESSOURCERIES SUR LE TEXTILE POST-CONSOMMATION

en collaboration avec **Économie sociale Laurentides** (ESL)

Un atelier a été organisé le 14 novembre 2023 pour regrouper une dizaine de ressourceries du territoire pour réfléchir à des solutions à mettre en oeuvre pour répondre à la problématique des surplus textiles. Voici les solutions proposées lors de l'atelier.

SOLUTIONS

- **Centre de tri régional pour les surplus non traitables**
- **Plateforme de partage**
- **Programme de formation (employabilité)**
- **Comité de concertation régionale au sein de l'ARQ**
- **Technologies**
- **Plus de personnel**
- **Mutualisation des gisements**
- **Partenariats entre les ressourceries membres de l'ARQ**
- **Campagne de sensibilisation de réduction à la source**
- **Cibler quelles entreprises pourraient faire davantage de tri par MRC – qui a le plus de ressources dans la MRC**
- **Surcyclage – réparation à petite échelle**
- **Espace réservé pour la réparation dans les ressourceries**

5.1.3 À retenir

Résultat du sondage - L'économie circulaire dans les entreprises des Laurentides

À noter que les constats sont ceux observés auprès des individus sondés. L'échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble des Laurentides.

Littératie en économie circulaire

Le sondage révèle une compréhension inégale des stratégies liées à l'économie circulaire, notamment en ce qui concerne les concepts plus avancés tels que l'écologie industrielle et l'économie collaborative. Ainsi, il est impératif de renforcer la sensibilisation et la maîtrise de ces concepts pour favoriser leur application, compte tenu du fait que près de 59% des répondants rencontrent des difficultés à les appliquer dans leur entreprise ou ne les comprennent pas.

Freins et besoins

Bien que la majorité des entreprises sondées aient déjà mis en place des initiatives en économie circulaire, le manque d'expertise interne est identifié comme le principal frein à leur intégration. Les entreprises expriment également un besoin de soutien financier et d'expertise pour faciliter cette transition. Il est donc recommandé de fournir des opportunités de financement, ainsi que des formations et des outils sur l'économie circulaire pour répondre à ces besoins.

Matières problématiques et secteurs prioritaires

Le plastique ressort comme la matière posant le plus de problèmes dans les déchets des entreprises interrogées. De plus, les résidus issus de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) sont également identifiés par les organismes de développement économique (ODE) et les organismes municipaux (OM) comme étant les plus problématiques, suivis par le textile en deuxième position et le plastique en troisième.

Par ailleurs, le secteur de la construction est clairement ciblé comme prioritaire pour l'adoption de pratiques circulaires par les ODE et les OM, suivi par l'agroalimentaire et la fabrication manufacturière. Ces constatations fournissent des orientations importantes quant aux matières et aux secteurs considérés comme prioritaires par les parties prenantes.

Rôle des ODE/OM dans le déploiement de l'économie circulaire :

Les ODE et les OM expriment un intérêt significatif à incorporer l'économie circulaire dans leurs services d'accompagnement aux entreprises. Cela représente une opportunité importante de consolider l'accompagnement sur le territoire et de contribuer à la transition vers une économie plus circulaire. Des mesures plus contraignantes, telles que l'exemplarité organisationnelle et la mise en place de mesures d'écofiscalité, suscitent moins d'enthousiasme dans les personnes sondées bien qu'elles constituent des avenues reconnues comme efficaces.

Les ressourceries et solutions proposées

Les ressourceries sont identifiées comme des acteurs clés pour favoriser le réemploi sur le territoire, bien que certaines difficultés persistent, telles que l'approvisionnement variable et les débouchés limités pour les surplus de textiles. Des solutions telles qu'un centre de tri régional pour les surplus non-traitables, une plateforme de partage et une campagne de sensibilisation à la réduction à la source ont été proposées lors de l'atelier, soulignant la nécessité d'actions concrètes pour surmonter ces défis.



5. L'économie circulaire dans les Laurentides

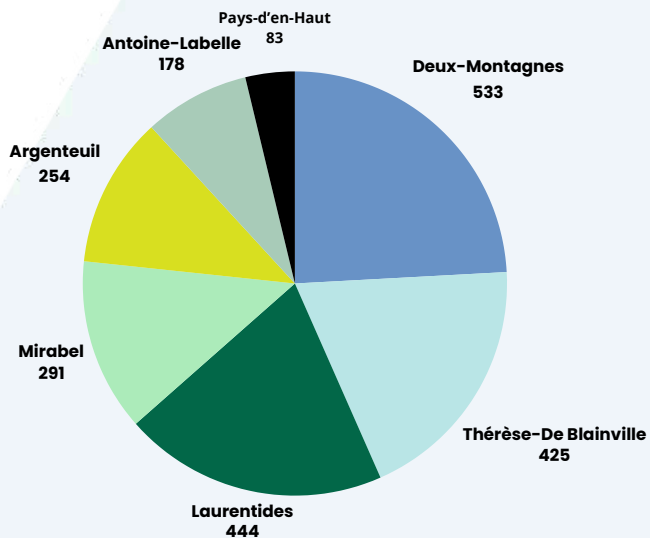
5.2 Les constats des projets structurants de Synergie Économique Laurentides



5.2.1 Mission Recyclage Compostage

Dans le cadre du projet Mission Recyclage Compostage, 8 conseiller.ères ont sillonné le territoire entre 2021 et 2023 pour accompagner les ICI afin d’optimiser la gestion de leurs matières résiduelles(GMR), notamment en priorisant la récupération de la matière organique (MO). Ce projet a permis de caractériser les pratiques en GMR de plus de 2200 ICI du territoire et de mieux comprendre quels sont les ICI qui génèrent le plus de déchets.

Répartition des ICI répertoriées



Mission
Recyclage
Compostage
Laurentides

Constat

Les données du projet sont réparties sur l’ensemble de la région

Distribution des volumes de déchets par ICI (t/an)



Constat

Ces données mettent en évidence que **10% des plus gros générateurs** produisent **50% des matières résiduelles** de la région, ce qui démontre l’importance d’intervenir auprès d’eux en priorité.

Tableau volume de déchets par catégorie d'ICI

Les données du tableau suivant sont basées sur le poids estimé en fonction du volume des contenants utilisés et de la fréquence de collecte
Ex: 2 bacs roulants de 360L collectés aux 2 semaines = 5.62 T/an de déchet

Catégorie d'ICI	Nombre d'ICI	Moyenne des poids estimés de déchet (T/an)	Somme des poids estimés de déchet (T/an)
Aires publiques	25	9.6	241.2
Autres établissements d'enseignement et de formation	6	13.9	83.6
Services professionnels	181	16.1	2912.6
Bars	18	16.9	304.9
Garderie / CPE	86	20.5	1765.3
Services Réparation/entretien	131	26.4	3451.9
Gîte Auberge	35	26.7	935.6
Édifices municipaux	104	31.1	3232.1
Édifices gouvernementaux	21	33.2	698.2
Dépanneurs	57	39.9	2273.1
Commerces de détail (vente de produits)	364	40.8	14846.3
Hotel-motel	24	40.9	982.3
Établissements de santé	76	51.5	3916.2
Magasins d'alimentation spécialisés (boucherie, fruiterie, poissonnerie)	44	53.9	2373.0
Divertissement	56	58.0	3245.8
Magasins matériaux construction, fourniture jardinage	30	60.1	1803.8
Restaurant complet / traiteur	236	60.7	14319.8
Industrie Fabrication	297	62.4	18538.8
Stations-service	52	66.7	3469.4
Écoles techniques et de métier	10	68.9	689.0
Camping, camp de vacances, pourvoirie	59	72.8	4292.5
Services de restauration/cantines et comptoirs mobiles	153	85.1	13024.5
Écoles primaires et secondaires	89	92.2	8207.2
Collèges et cegeps	1	95.4	95.4
Supermarché et autres épicerie (sauf dépanneurs)	46	118.0	5427.8
Grands magasins	8	128.0	1024.1
Grand Total	2209	50.77	112154.1

Constat

Parmi les commerces accompagnés, on observe que ce sont les institutions (école primaire, secondaire, collège et cégep), ainsi que les supermarchés et grands magasins qui sont les grands générateurs de déchets ultimes. Il est cependant difficile d'intervenir auprès d'eux lorsque les sièges sociaux sont en dehors de la région.

5.2.2 Valorisation des plastiques orphelins

Le projet

Porté par Synergie Économique Laurentides, ce grand projet en économie circulaire visait à développer des opportunités de recyclage, de réemploi et de valorisation des gisements de plastiques orphelins dans les Laurentides, afin d'éviter l'enfouissement.

Secteurs d'activité



PLASTIQUES COMMERCIAUX



PLASTIQUES AGRICOLES



PLASTIQUES MANUFACTURIERS



PLASTIQUES RÉCRÉOTOURISTIQUES (BATEAUX)

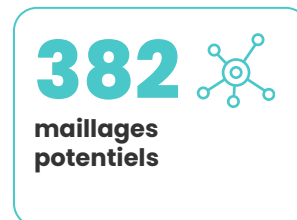


Résultats

Les efforts concertés des différents partenaires (Synergie, MRC, municipalités et régies) ont permis les résultats suivants (2022-2023).

Type de plastique	Nombre d'ICI sollicitées	Nombre d'ICI accompagnées	Tonnage annuel potentiel détourné de l'enfouissement	Nombre de maillages potentiels
Bateau	57	21	20	21
Manufacturiers	520	47	315	218
Touristique	4	4	1	3
Commerces	17	7	3	14
Agricoles	174	126	87	126

» Total



Constats du projet

- **L'importance de l'accompagnement** : les entreprises ont besoin d'aide pour le passage à l'action;
- Un **impact notable** de la sensibilisation à l'économie circulaire chez toutes les entreprises sollicitées, même celles qui ont choisi de ne pas poursuivre avec un accompagnement;
- Les matières très présentes dans les entreprises visitées: **Plastique souple** (*stretchwrap*), **carton**, **papier d'emballage**, **plastique mousse** (flexible et rigide), **bois** (caissons et palettes), **plastique dur** (contenants), **métal en fabrication** et des **restants d'emballage pour l'expédition**;
- Le secteur **manufacturier comme priorité** : Le domaine manufacturier représente la majorité (74%) du tonnage potentiel détourné de l'enfouissement dans le projet. La matière collectée à la source est très propre et plus facilement recyclable;
- Dans le **secteur commercial**: plus difficile d'établir des routes, le manque d'espace et de ressources humaines sont des freins importants;
- L'étape de **sollicitation est primordiale**, si ce n'est pas la bonne personne qui est contactée, il n'y aura pas suite pour un accompagnement. **Travailler avec le département économique de la ville/MRC est un gage de succès**;
- La mutualisation du **transport est souhaitable**, mais difficile;
- Travailler avec les **recycleurs est un facteur de réussite**.



5. L'économie circulaire dans les Laurentides

5.3 Observations et études externes



Catalyseurs et mobilisateurs

Innovation

Dans cette section, des résultats venant de sondage, rencontres, ateliers réalisés en marge de la démarche seront présentés. Ces observations viendront affiner l'analyse des besoins des entreprises des Laurentides.

Voici les différentes sections

Résultats pour les Laurentides
Baromètre de la transition des entreprises 2023

Tournée sur l'économie circulaire – Atelier régional des Laurentides
Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Tournée des territoires
Économie sociale Laurentides

Lab construction
CERIEQ



5.3.1 Baromètre de la transition des entreprises 2023



par Québec Net Positif

En novembre 2023, Québec Net Positif (QNP) a publié la deuxième édition du Baromètre de la transition des entreprises du Québec. Ce Baromètre est l'étude la plus complète qui porte spécifiquement sur l'action climatique des entreprises québécoises, incluant les PME. Québec Net Positif a mandaté la firme de recherche Léger qui a mené l'étude auprès de 596 haut.e.s dirigeant.e.s d'entreprises québécoise via un questionnaire Web. Les résultats de cette étude sont représentatifs de l'ensemble de l'économie québécoise.

L'équipe de Synergie Laurentides a mandaté l'équipe de QNP pour extraire les données pertinentes pour la région des Laurentides (31 répondants) et partager les principaux constats.

Notes explicatives au sujet des données

Le baromètre de la transition est représentatif de l'ensemble des entreprises du Québec. Toutefois, les données présentées pour les Laurentides ne prétendent pas offrir un portrait fidèle de la région des Laurentides. **La taille de l'échantillon (n=31) permet de mettre en lumière seulement certaines tendances.**

Lorsque possible, les résultats de la région des Laurentides du Baromètre de la transition des entreprises du Québec 2023 sont comparés à ceux de l'ensemble des entreprises (échantillon représentatif de 596 répondant.es dirigeant.es d'entreprises au Québec).

Les données en couleur représentent une proportion significativement **plus élevée (en vert)** ou **plus basse (en rouge)** au sein de ce sous-groupe par rapport à l'ensemble des entreprises du Québec 2023.

À noter qu'il est question plus largement d'actions climatiques et pas seulement d'économie circulaire.

Faits saillants

Malgré le fait que les entreprises de la région des Laurentides sont en proportion significativement plus élevée à :

- percevoir beaucoup d'enjeux en lien avec le climat dans leur secteur d'activités comparativement à l'ensemble des entreprises du Québec (45% vs. 20%);
- s'estimer bien informées au sujet des enjeux en lien avec le climat et l'action climatique comparativement à l'ensemble des entreprises du Québec (91% vs 75%);

- percevoir beaucoup d'enjeux en lien avec le climat dans leur secteur d'activités comparativement à l'ensemble des entreprises du Québec (45% vs. 20%);
- estimer qu'il est urgent de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) comparativement à l'ensemble des entreprises du Québec (94% vs 82%);
- être motivées et prêtes à faire les choses autrement comparativement à l'ensemble des entreprises du Québec (100% vs 85%)

Une proportion significativement plus élevée d'entreprises de la région des Laurentides n'a réalisé aucune mesure de GES à ce jour (67% vs 50%)

Dans le cadre de l'édition 2023, réalisée auprès de 596 dirigeant.e.s, une analytique avancée des données a été réalisée afin de déterminer **l'Indice de transition moyen des entreprises du Québec** qui représente le niveau de maturité dans la mise en œuvre d'actions climatiques. Celui-ci est de 32,4, ce qui signifie que les entreprises du Québec mettent en œuvre environ le tiers des actions climatiques souhaitables pour réduire les GES. Globalement, l'analyse des Indices de transition régionaux démontre qu'il n'y a pas de différence significative dans le niveau de maturité de la mise en œuvre d'actions climatiques par les entreprises de 12 régions du Québec. Toutefois, l'étude a révélé que cinq régions se démarquent par un niveau d'engagement significativement supérieur ou inférieur à la moyenne, dont la région des Laurentides.



À noter : Le nouvel Indice de transition offre une vue d'ensemble de l'engagement des entreprises envers l'action climatique. L'indice de transition moyen pour 2023 est de 32,4 ce qui signifie que les entreprises du Québec mettent en œuvre moins du tiers des actions climatiques souhaitables dans leurs opérations, leurs chaînes de valeur, leur culture organisationnelle et pour s'adapter aux changements climatiques. Si une entreprise mettait tout en œuvre dans ces quatre composantes clés pour être parfaitement alignée sur une trajectoire de transition bas carbone son résultat serait de 100.

L'Indice de transition des entreprises de la région des Laurentides **est significativement inférieur** à l'indice moyen pour l'ensemble des entreprises du Québec :

Régions qui se démarquent	Indice de transition moyen : 32,4	
	Supérieur à la moyenne	Inférieur à la moyenne
Bas-Saint-Laurent	45,1	
Capitale-Nationale		26,5
Lanaudière	39,5	
Laurentides		25,7
Laval		21,8

Ce niveau de maturité inférieur à la moyenne pour la région des Laurentides peut s'expliquer par le fait :

- Qu'une proportion significativement plus élevée d'entreprises dans la région des Laurentides, **ne compte pas sur de l'expertise environnementale** à l'interne ou à l'externe. (83% vs 68%);
- Qu'une proportion significativement plus élevée d'entreprises dans la région des Laurentides estime un **faible niveau d'engagement des membres de leur équipe de direction** face aux changements climatiques. (65% vs 42%);
- Qu'une proportion significativement **plus élevée d'entreprises dans la région des Laurentides perçoit peu de bénéfices** à l'action climatique et à l'accélération de la transition vers une économie sobre en carbone. (87% vs 58%);
- Qu'une proportion significativement plus **faible** d'entreprises dans la région des Laurentides mentionne subir une **forte pression** pour réduire leurs émissions de GES. (82% vs 69%).

Recommandations

Veillez prendre note que ces constats résultent de l'analyse d'un nombre limité de répondants de la région des Laurentides. La réalisation d'un Baromètre de la transition des entreprises pour la région, avec un plus grand nombre d'entreprise permettrait de faire émerger des connaissances plus complètes et représentatives de l'ensemble des entreprises de la région.

1. Aider les entreprises à compter sur de l'expertise à l'interne ou à l'externe;

Par exemple, l'analyse des résultats pour l'ensemble des entreprises du Québec révèle que les entreprises qui mettent en œuvre des actions climatiques sont plus nombreuses à compter sur au moins une personne à temps complet et/ou un comité consultatif externe.

2. Appuyer les entreprises pour former leurs employés sur les enjeux climatiques;

Selon le Baromètre de la transition des entreprises du Québec, les idées des employés et gestionnaires constituent l'un des principaux déclencheurs du passage à l'action. Pour la région des Laurentides, une proportion significativement plus élevée d'entreprises **n'a pas de programmes de formation** des employés qui intègrent des notions relatives aux changements climatiques ou à la transition vers une économie sobre en carbone (**69% vs 37%**).

3. Promouvoir et renforcer le rôle stratégique des dirigeant.e.s et des conseils d'administration;

L'engagement des dirigeant.e.s et des C.A. est en lien direct avec la mise en œuvre d'actions climatiques et tous les aspects de l'alignement sur une trajectoire de transition plausible.

4. Promouvoir les bénéfices associés à l'action climatique et à la transition vers une économie sobre en carbone.

5.3.2 Tournée sur l'économie circulaire – Atelier régional des Laurentides

par la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

En 2021, l'Observatoire de la FCCQ a mené un sondage dans tout le Québec en économie circulaire. Au Québec, 319 personnes ont répondu au complet au sondage. Dans les Laurentides, il y a 32 individus qui ont répondu.



Les constats

- Près d'**une entreprise sur deux** serait intéressée par l'économie circulaire;
- Beaucoup de pratiques liées à l'économie circulaire semblent déjà implantées dans les entreprises des Laurentides;
- Principaux **avantages** perçus de l'économie circulaire: Diminution de l'impact environnemental, amélioration de l'image de marque et stimulation de l'innovation;
- Principaux **freins** perçus: Manque de connaissances ou de formation, manque de temps, manque d'accompagnement technique et manque de personnel qualifié;



5.3.3 Tournée des territoires

Économie sociale Laurentides

Économie sociale Laurentides (ESL) a effectué une tournée dans les Laurentides pour aller à la rencontre des entreprises d'économie sociale et de ses partenaires. Cette tournée a eu lieu au printemps 2023. Pendant ces rencontres, ESL a intégré deux enjeux liés à l'économie circulaire : l'approvisionnement(A) et les déchets(D). Les participants étaient invités à inscrire sur un carton les enjeux qu'ils vivaient en lien avec ces deux thématiques.

MRC Thérèse-De Blainville : 11 participants – 8 entreprises

- A : Il y a trop de dons de vêtement pour la capacité à trier;
- A : Il y a de moins en moins de surplus alimentaires et les denrées coûtent cher, donc diminution des dons alimentaires possibles;
- D: La consigne de cannette permet un revenu, mais prend de la place;
- D: Certains organismes n'ont pas accès au compost;
- D: Nécessité d'un service pour aller chercher les meubles et accessoires chez les gens qui quittent leur logement. Ex: personne âgée qui va en résidence;
- D: Impossibilité de tout vendre les jouets et livres usagés. Fait de plastique non recyclable.

MRC Rivière-du-Nord : 13 participants – 11 entreprises

- A: Mutualisation des équipements;
- A: Nécessité de renforcer les réflexes collaboratifs et l'intercoopération en matière de gestion de ressources;
- D: Certaines entreprises n'ont pas accès au compost;
- D: Il y a certaines matières qu'ils ne savent pas quoi faire avec (ex: sac de lait);
- D: Moins consommer à la base et mieux prévoir ses achats.

MRC Pays-d'en-Haut : 17 participants – 13 entreprises

- A: Trouver des fournisseurs locaux ex: papeterie;
- A: Service communautaire pour transport (mutualisation pour aller chercher les achats);
- D: Quoi faire avec les surplus dans les bazars/ressourceries?;
- D: Pas de ressourceries : besoin émergent;
- D: Maillage entre les entreprises nécessaires pour faciliter l'EC, mais défi de stockage.

MRC des Laurentides: 12 participants – 11 entreprises

- A: Besoin d'avoir accès aux produits locaux (répertoire);
- A : Améliorer les connaissances de l'économie circulaire via des exemples concrets;
- A: Difficulté d'acheter locale pour des revenus modestes;
- D: Revoir les messages chez les clientèles villégiateurs;
- D: Récupérer les consignes dans les organismes (tri à la source).

MRC d'Argenteuil: 5 participants – 5 entreprises

- A: Pour les gros volumes : approvisionnement local impossible;
- D: Qui pourrait réparer les objets électroniques et électroménagers;
- D: Plastique, bois, brique.

MRC Antoine-Labelle : 4 participants – 4 entreprises

- A: Manque de ressources à l'interne pour développer des ententes avec fournisseurs locaux (ex: bois);
- A: Prix plus élevés des transports.

Les entreprises collectives de Mirabel et de Deux-Montagnes ont été invitées à participer aux ateliers des MRC de Rivière-du-Nord et de Thérèse-de-Blainville dû à un nombre limité d'inscriptions

5.3.4 Lab Construction

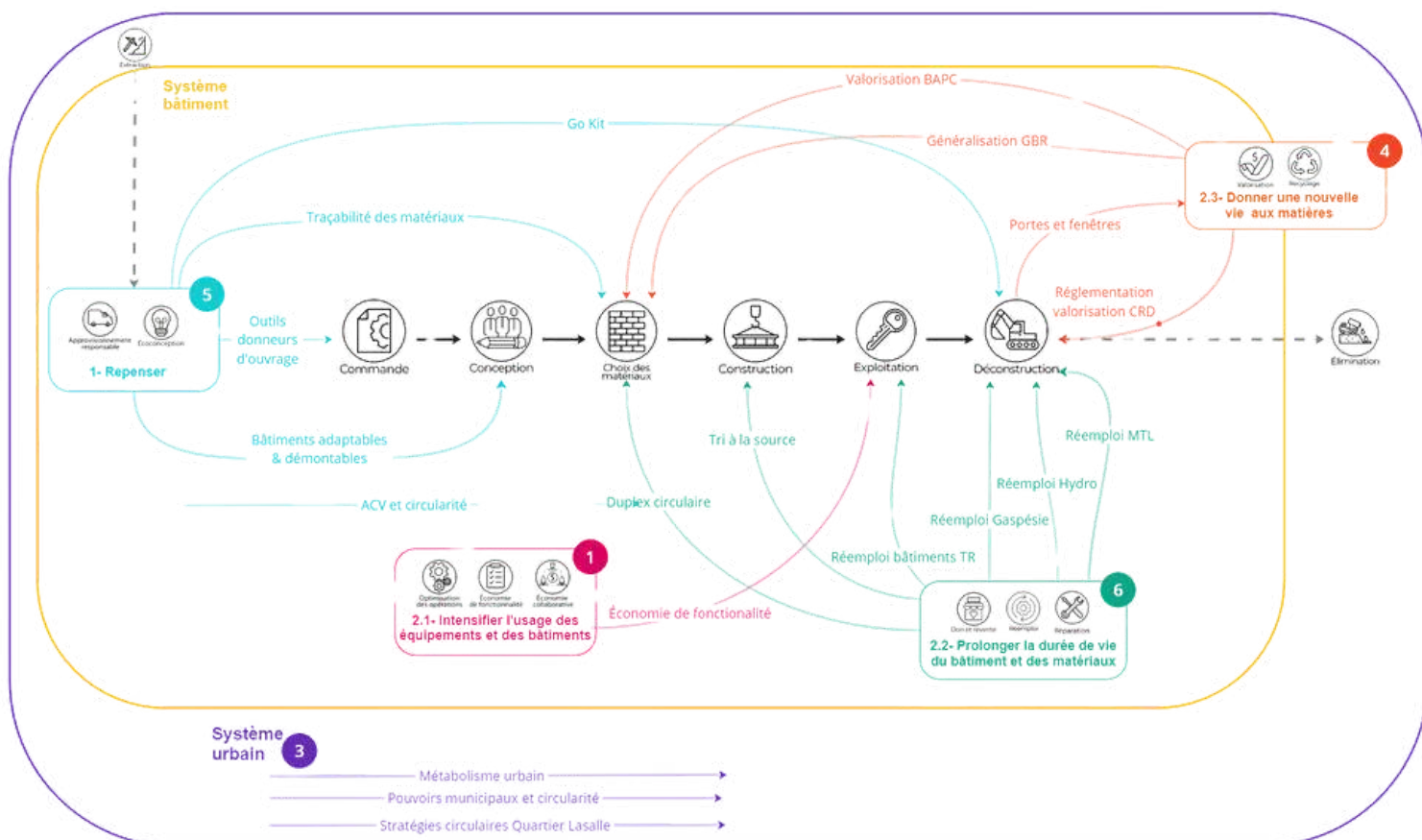
CERIEC

Le laboratoire en construction du CERIEC est un projet de living lab, alliant la science et la pratique. Ce projet est construit comme un écosystème de laboratoire d'accélération en économie circulaire (ELEC) avec la mission de démontrer, par des projets d'expérimentation innovants et co-crésés avec les parties prenantes, comment intégrer puis généraliser des stratégies d'économie circulaire dans l'industrie de la construction du Québec.

Les projets ciblés au court de la démarche ont été structurés de la façon suivante:

- **Système urbain**
- **Système bâtiment**
 - 1 -Repenser
 - 2.1-Intensifier l'usage des équipements et bâtiments
 - 2.2-Prolonger la durée de vie du bâtiment et des matériaux
 - 2.3-Donner une nouvelle vie aux matériaux

De plus, les projets sont distribués afin d'intervenir tout au long de la chaine de valeur de la construction, rénovation et déconstruction:



De cette démarche, **19 projets différents** ont été identifiés et réalisés par des acteurs distribués partout au Québec. Le projet Plateforme de démantèlement des portes et fenêtres (P&F) a été réalisé dans les Laurentides en 2023.

Les projets du lab construction du CERIEC

	Projets	Échelle	Porteurs de projet	Partenaires techniques
Système urbain	Déploiement de stratégies de circularité par la réglementation et l'exercice d'autres pouvoirs municipaux (Sol #2.2)	Batiment, Matériaux	Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l, CTTÉI et Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) – Université de Sherbrooke et CTTÉI	Municipalités partenaires du Projet Villes et Régions circulaires, École Nationale d'Administration Publique (ENAP)
	Cartographier le métabolisme urbain de l'agglomération de Montréal pour le domaine de la construction (Sol #4)	Matériaux, secteur	ÉTS	Ville de Montréal
	Analyse des stratégies d'économie circulaire à l'échelle du secteur Lasalle / Ville de Saint-Pierre / Lachine Est (Sol#14)	Matériaux, Bâtiment, secteur	ÉTS, UdeM/L'Oeuf, UQAM	Ville de Montréal, Architecture sans Frontières, Front Commun pour la transition Énergétique
Repenser	Bâtiments adaptables et démontables principes de conception et Feuille de route pour l'industrie de la construction au Québec (Sol #6)	Batiment, Matériaux	ÉTS, UdeM, FP Innovations	UdeM
	Outils pour aider les donneurs d'ouvrage à introduire la circularité en amont des projets de construction (Sol #1)	Bâtiment	ECPAR, Uds, CrRDG, Université de Grenoble	Uds, CrRDG, Hydro Québec
	Appliquer la circularité dans l'analyse du cycle de vie des bâtiments (Sol #4)	Bâtiment	Arup, ÉTS	Studio Carbone, Groupe Agéco
	Faciliter la traçabilité des matériaux et des produits de construction via le développement et l'implantation du fil numérique dans le secteur québécois de l'environnement bâti (Sol #8A)	Matériaux, Bâtiment, secteur	ÉTS	Groupe Optel, Arup, Alexandre Landry Architecte, Université de Montréal
	GoKit - volet désassemblage (Sol#5)	Batiment, Matériaux	QWEB	Boom Architecture, CIMA+, UQAM
Intensifier l'usage	Analyse des bénéfices économiques et environnementaux associés à la mise en place d'une économie de fonctionnalité pour les opérations d'un bâtiment (Sol #12)	Bâtiment	ULaval, ÉTS	Énergir, Consortium EFC

Les projets du lab construction du CERIEC (suite)

	Projets	Échelle	Porteurs de projet	Partenaires techniques
Prolonger la durée de vie	Duplex circulaire Réaménager un duplex pour répondre à une nouvelle manière de vivre (Sol #9)	Matériaux, Bâtiment, secteur	Alexandre Landry Architecte, Université de Montréal	Atelier 3/4 Fort, Construction 3/4 Fort, MLBA, ÉCO-RÉNO
	Optimisation de la logistique du réemploi des matériaux issus de la déconstruction (Sol #15).	Batiment, Matériaux	ÉTS, Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG)	RECYC-QUÉBEC
	Comment baliser le potentiel de réemploi des bâtiments et de l'augmentation de leur durée de vie à l'échelle municipale ? (Sol #7)	Bâtiment	ULaval, Entremise	Direction de l'aménagement, Ville de Trois-Rivières
	Optimisation de la logistique interne pour la commercialisation des matériaux de construction usagés dans un centre de réemploi à Montréal (Sol #15.2)	Matériaux	Architecture sans frontières (ASFQ), ÉTS	DG Technologies
	Gestion des résidus de CRD dans une perspective d'économie circulaire dans la MRC de Brome-Missisquoi (projet transversal) - Volet tri à la source	Matériaux, secteur	HEC, ÉTS, Transport Desourdy	Ville de Bromont, MRC Brome-Missisquoi, Entreprises
	Analyse du processus de revalorisation des matériaux dans le cadre de la rénovation du siège social d'Hydro Québec et recommandations d'optimisation (Sol #15.3)	Matériaux	HEC, ÉTS, Hydro-Québec	
Donner une nouvelle vie	Vers l'incorporation de Granulats Bitumineux Récupérés (GBR) dans les travaux routiers municipaux au Québec (Sol #3.2)	Matériaux, secteur	ETS	Municipalité de Saint-Hippolyte
	Une réforme législative afin de propulser l'économie circulaire dans le secteur de la construction (Sol #2)	Matériaux, secteur	Cain Lamarre	MELCC, ENAP, ABQ, Valorisation Bernardin
	Plateforme de démantèlement des portes et fenêtres (P&F) issues des étapes de déconstruction en vue de leur valorisation (Sol #16)	Matériaux, Bâtiment, secteur	Synergie Économique Laurentides	Interaction Travail Laurentides, Recyclage Boreaxe, Groupe Desourdy
	Valorisation du bardeau d'asphalte postconsommation (BAPC) pour les chaussées non revêtues (Sol#3.1)	Matériaux, secteur	ÉTS, Laboratoire sur les chaussées et matériaux bitumineux (LCMB)	Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG)

Le rapport final présentant les résultats et les recommandations de l'ensemble de ces projets sera bientôt disponible. Il est évident que ce sera une source d'information particulièrement pertinente pour identifier des initiatives porteuses pouvant être répliquées dans la région.

5.3.5 À retenir

Observations et études externes

Les observations dans cette section couvrent des consultations à différentes échelles de représentativité. Même si certaines conclusions ne représentent pas l'avis de tous les ICI, il est quand même intéressant de considérer les constats de ces différents exercices.

Le Baromètre de la transition - QNP révèle que bien que les entreprises des Laurentides perçoivent beaucoup d'enjeux en lien avec le climat dans leur secteur d'activités et se considèrent informées, la majorité des entreprises dans la région des Laurentides n'a réalisé aucune mesure de GES à ce jour. De plus, l'Indice de transition des entreprises de la région est inférieur à la moyenne provinciale, probablement attribuable à un manque d'expertise environnementale, un faible engagement de la direction, une perception limitée des avantages de l'action climatique, et une faible pression pour réduire les émissions de GES. Les recommandations suggèrent de fournir un soutien aux entreprises pour acquérir une expertise interne ou externe et pour former leur personnel. Un baromètre pour les Laurentides serait une avenue intéressante et possible à court terme.

La tournée sur l'économie circulaire de la FCCQ met en avant les principaux avantages perçus de cette approche, tels que la diminution de l'impact environnemental, l'amélioration de l'image de marque et la stimulation de l'innovation. Cependant, les principaux freins identifiés incluent le manque de connaissances ou de formation, le manque de temps, le manque d'accompagnement technique et le manque de personnel qualifié.

La tournée des territoires organisée par ESL souligne des défis spécifiques, notamment la difficulté à trouver des fournisseurs locaux pour certains articles ou en gros volumes, ainsi que des obstacles à la gestion des matières résiduelles, tels que l'absence d'accès à la collecte des matières organiques pour certaines entreprises et un manque d'information concernant le bon tri et les entreprises de réparation. La nécessité d'un maillage entre les entreprises est évoquée, mais des défis de stockage sont également relevés.

6. Initiatives en économie circulaire

Survol de certains projets



Dans les Laurentides, on peut retrouver des initiatives à différentes échelles en lien avec l'économie circulaire. On retrouve les pratiques de réduction à la source, de recyclage et de compostage dans les industries, commerces et institutions, ainsi que la présence du principe de consigne, certains commerces du territoire. On observe également le partage de matières entre les entreprises et les citoyens.

Voici quelques exemples d'initiatives inspirantes en économie circulaire déjà en place dans les Laurentides. Vous retrouverez le titre du projet ou de l'entreprise, le territoire, une courte description et des icônes qui représentent la ou les stratégies d'économie circulaire impliquées (p.14).

Récupération de toiles de bateaux

Tout Laurentides

11



Route de collecte coordonnée par Synergie Économique Laurentides pour récupérer les toiles de bateaux afin de les transmettre vers un recycleur.



Écobois

MRC des Pays-d'en-Haut



L'entreprise s'approvisionne en bois par la déconstruction de bâtiments pour les transformer en meuble. Également, l'entreprise possède une cour à bois, où du bois issu de la déconstruction est disponible.



Carrefour d'innovation écoresponsable

Mirabel

Ce Carrefour d'innovation représenterait un écosystème dans lequel des activités de recherches, de développement de nouveaux produits, de façons de faire, de transfert de connaissances seraient réalisées afin de traiter et valoriser de manière innovante les matières résiduelles résidentielles et industrielles sur le territoire.

1



2



10





Récupération dans l'industrie aéronautique

Mirabel

La Ville de Mirabel a amorcé une réflexion au sein des entreprises de l'industrie aéronautique afin de mieux gérer et maximiser la récupération des matières générées. Le premier déjeuner professionnel a été organisé pour mettre en lien les industries avec les recycleurs.

Projet de recherche : Conception d'une agro-bioraffinerie

Mirabel



Un projet de recherche dans le cadre du Programme Visage Municipal (Fonds de Recherche du Qc) est en cours concernant la conception d'une agro-bioraffinerie et mobilisation d'un réseau inter organisationnel pour accompagner la Ville dans sa démarche de développement d'un carrefour d'innovation. Le projet vise à soutenir Mirabel dans son virage de développement de la bioéconomie sur son territoire en démontrant le potentiel de valorisation de trois importants gisements de matières organiques résiduelles sur le territoire de Mirabel : les résidus lignocellulosiques serricoles, les fumiers bovins et les résidus organiques résidentiels.



Synerlab

MRC d'Argenteuil

Synerlab vise à incuber ou à accélérer les entreprises en leur fournissant une infrastructure, des ressources et des conseils afin qu'ils puissent réaliser avec succès leur projet d'affaires relié aux différentes stratégies de l'économie circulaire.

Recypro

MRC d'Argenteuil



Recypro est une entreprise d'insertion qui œuvre en environnement. C'est une usine de récupération de matériel électronique et une ressourcerie où l'on revalorise et réemploi du matériel usagé.

Bo

MRC Rivière-du-Nord



La Ville de Prévost, en collaboration avec l'entreprise Bo, donne le coup d'envoi d'un projet visant à implanter un système de contenants réutilisables pour le prêt-à-manger et les commandes à emporter chez ses restaurateurs. L'idée à la base du projet : commander au restaurant un plat à emporter pour ensuite rapporter le contenant afin de réduire l'utilisation de produits à usage unique! (Ville de Prévost, 2024).



Inter Action Laurentides

MRC Laurentides



La Corporation Inter Action Travail (IAT) est un organisme à but non lucratif dont la mission est de favoriser l'inclusion sociale et professionnelle de personnes vivant avec une limitation fonctionnelle. Au cours de la dernière année, l'organisme à commencer à collaborer avec des industries de la région afin de détourner de l'enfouissement des rejets afin de les récupérer, les traiter et les revendre.

Recyclerie Zone Éco

MRC Antoine-Labelle



Offrir une deuxième vie à des objets et matériaux encore en bon état afin de leur éviter l'enfouissement, de même que de permettre à des individus de développer des compétences personnelles et professionnelles qui leur seront utiles dans leur intégration sur le marché du travail. (Zemploi, 2024).



Vrac Éco inc.

MRC Antoine-Labelle



Que fait-on lorsque nous nous retrouvons face à plusieurs invendus? Encore mieux! Qu'est-ce qu'une épicerie peut faire avec les résidus d'autres entreprises alimentaires? Plusieurs options se présentent bien avant le compost, dont une initiative de choix; Faire du savon!



7. Conclusion



En conclusion, le portrait dressé offre un aperçu de l'état actuel de la transition vers une économie circulaire dans les Laurentides. En prenant en compte le contexte initial, qui inclut une vue d'ensemble des politiques locales, de la gestion des matières résiduelles et des dynamiques économiques du territoire, ainsi que la cartographie des parties prenantes qui met en lumière les acteurs clés du territoire.

Les résultats du sondage fournissent des données précieuses sur les initiatives en cours, les obstacles rencontrés par les entreprises, les besoins en accompagnement et les attentes.

Parallèlement, les constats issus des projets structurants de Synergie Économique Laurentides, ainsi que les observations et les études externes réalisées, complètent ce tableau en mettant en lumière d'autres aspects à considérer pour une transition efficace vers l'économie circulaire. Il apparaît clairement que la collaboration continue avec l'écosystème des Laurentides sera essentielle pour concrétiser les actions envisagées dans la Feuille de route (FDR), en tenant compte des spécificités de chaque acteur et en favorisant une approche concertée et inclusive.

Les prochaines étapes

Les prochaines étapes consisteront à élaborer une Stratégie régionale en économie circulaire, en s'appuyant sur les données et les analyses fournies par le portrait. Ces informations seront cruciales pour définir les orientations, les objectifs et les actions de la Feuille de route en économie circulaire (FDR). Afin de guider cette réflexion, la prochaine section du rapport intégrera les recommandations formulées par Synergie Économique Laurentides. Ces recommandations couvriront notamment les priorités régionales à explorer, les mécanismes de pérennisation de la FDR, ainsi que des suggestions générales pour favoriser une transition efficace vers une économie circulaire dans la région. Les priorités régionales ont été entérinées par le comité directeur du projet le 9 avril dernier.

7.1 Les priorités régionales

À la lumière des différents constats, différentes priorités se dessinent pour la FDR. Voici les secteurs économiques prioritaires.

SECTEURS ÉCONOMIQUES PRIORITAIRES	
Secteurs	Justification
Industrie manufacturière fabrication	<ul style="list-style-type: none"> Industrie importante dans la région (2e) selon le PIB et (3e) selon le nombre d'emplois (p.61); Immense volume de matières allant à l'enfouissement identifié (p.96); La présence de beaucoup de plastique dans les entreprises, mais aussi beaucoup d'autres matières en plus grande quantité telles que le carton et le bois (p.97); Besoin essentiel d'accompagnement pour assurer le passage à l'action (p.97); À considérer : Les matières visées par la REP qui seront reprises par Éco entreprise Québec et l'AQRCB.
Industrie de la construction	<ul style="list-style-type: none"> Volume très important de matières résiduelles allant à l'enfouissement (p.37); La gestion des résidus CRD fait partie des priorités provinciales et régionales (PGMR) (p.32); Industrie centrale dans la région autant au niveau de l'emploi (2e) que du PIB (3e). Il s'agit également d'un secteur présent dans toutes les Laurentides (p.61) Au sondage, les résidus CRD et la construction sont dans les priorités des ODE et OM (p.82-83); Le lab construction du CERIEC met de l'avant des projets-pilotes qui peuvent être potentiellement implantés dans les Laurentides (p.104); À considérer : Il s'agit d'une industrie diversifiée et difficile à pénétrer avec de nouvelles initiatives.
Industrie du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> Le tourisme comme créneau Accord dans les Laurentides (signature régionale); Il s'agit d'un domaine qui sera fortement impacté par les changements climatiques; Des actions dans cette industrie auront des répercussions fortes sur le secteur de l'hébergement, de la restauration et des commerces de détail; L'engagement du <u>Ministère du Tourisme pour le tourisme durable</u> est un levier pour activer le milieu; Les ODE et OM l'ont positionné en 4e comme secteur prioritaire (p.83); À considérer : Caractéristiques différentes au sud et au nord.
Secteur du transport (transversalité)	<ul style="list-style-type: none"> Enjeu de transport transversal à toutes les industries; L'ÉC implique le transport de matières de faible valeur et dont la rentabilité est souvent inexistante ce qui justifie la pertinence de la mise en place d'initiatives régionales; À considérer : Les Laurentides est un grand territoire, la mutualisation du transport nécessitera beaucoup de collaboration.

Pourquoi le choix de secteurs économiques prioritaires?

- Il s'agit d'une pratique commune dans toutes les Feuilles de route;
- Permet de concentrer les efforts dans certains secteurs ayant beaucoup de matières (impact plus grand);
- Chaque secteur a son propre écosystème à naviguer. Se concentrer sur certains facilite la capacité à aller en profondeur dans les enjeux.

Outre les secteurs économiques, il sera important d'intervenir auprès de certains axes stratégiques pour avoir un impact régional sur toute la chaîne de valeur.

AXES STRATÉGIQUES CIBLÉS	
Axes	Justification
Écosystème d'entrepreneuriat (Incubateur, accélérateur, programme d'accompagnement entrepreneurial)	<ul style="list-style-type: none"> • L'entrepreneuriat est favorisé dans les services économiques de la région (p.32); • Les stratégies d'économie circulaire restent méconnues (p.74-75); • Besoin de faire émerger des entreprises avec des modèles d'affaires basés sur les stratégies d'économie circulaire tel que l'économie de la fonctionnalité (objectif de l'entente sectorielle); • Certains maillons sont manquants sur l'ensemble du territoire pour favoriser l'économie circulaire, représentant des opportunités d'affaires; • <u>On estime que la majorité des impacts et des coûts environnementaux et sociaux des produits et services peuvent être déterminés au cours de la conception</u> : il est donc important de former les entrepreneurs dès le début (p.80 et p.101); • À considérer: Plusieurs incubateurs et services d'accompagnement pour les entrepreneurs sont présents sur le territoire.
Écosystème du réemploi	<ul style="list-style-type: none"> • La hiérarchisation des 3RV est nommée dans les PGMR. Le réemploi est donc une stratégie à favoriser (p.32); • Il y a un fort potentiel de réemploi de matières résiduelles issues du secteur industriel et de la construction; • Les surplus textiles post-consommation sont un enjeu important (p.87-88); • À considérer: Présence de nombreuses ressourceries sur le territoire avec des structures de gouvernance variées et peu soutenues (p.53, p.67).
L'engagement des MRC et municipalités comme vecteur de réussite	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de se positionner comme leader territorial; • Pouvoir législatif et d'influence nécessaire pour le déploiement de changements structuraux; • Opportunités : Les MRC interviennent de plusieurs de façons sur le territoire (économique, environnemental, aménagement du territoire, etc.); • Changements à venir avec l'élargissement de la REP; • Besoin marqué de soutien et d'expertise en EC; • Besoin d'indicateurs régionaux pour montrer l'évolution des actions; • À considérer : Les compétences varient d'une MRC à l'autre. ex: CMM.
Filière plastique	<ul style="list-style-type: none"> • Identifié par les entreprises comme la matière qui se retrouve le plus dans les déchets ultimes (p.82); • Identifié par les ODE et OM comme 3e matière la plus problématique (p.82); • Impact notable sur l'environnement; • À considérer: Transversale à toutes les industries et secteurs d'activité.

Au contraire, bien que toutes les actions en faveur de l'économie circulaire soient pertinentes, il est nécessaire de centraliser les efforts vers certains aspects. Le tableau suivant met de l'avant les secteurs ou axes stratégiques qui ne seront pas ciblés.

SECTEURS ÉCONOMIQUES ET AXES STRATÉGIQUES NON-CIBLÉS	
Secteurs/axes	Justification
Industrie bioalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> L'industrie est identifiée comme étant la 2e plus prioritaire par les ODE et OM (p.83); Secteur complexe et cadre normatif sévère avec les normes de la MAPAQ; Beaucoup de changement à venir en raison de l'élargissement de la REP et du changement de consigne pour les prêts-à-boire (p.25); Le déploiement de la REP pour les rejets agricoles principaux, porté par Agri-RÉCUP, limite la capacité d'action dans ce secteur (p.27); Intersection avec l'entente sectorielle en bioalimentaire vient limiter la capacité de mettre en oeuvre des actions dans cette Feuille de route régionale; À considérer : Les grands transformateurs alimentaires au niveau industriel pourront être touchés par le volet «Manufacture et fabrication».
Restaurants et hébergement	<ul style="list-style-type: none"> Beaucoup de changement à venir dans les services de collecte sélective en raison de la REP et de la centralisation des contrats de collecte pour les commerces assimilables (p.25); Expertise en GMR pour les commerces assimilables de plus en plus présente sur le territoire (p.47); Plusieurs projets structurants en compostage et recyclage ont été réalisés dans les dernières années (p.93); À considérer : La priorisation du volet tourisme aura nécessairement un impact sur les restaurants et hébergements.
Institutions (Écoles, Hôpitaux, Cégep...)	<ul style="list-style-type: none"> Grands émetteurs identifiés (p.94); Cadre normatif complexe : nécessité d'impliquer plusieurs intervenants afin de pouvoir implanter des changements ex: syndicat, centre de service, différents départements, etc.; À considérer : Les institutions pourront collaborer à la réalisation de certaines actions.
Filière textile	<ul style="list-style-type: none"> Matière identifiée comme étant la 2e plus prioritaire par les ODE et OM (p.82); Manque de débouchés à ce jour pour activer des solutions concrètes; Montréal a identifié le textile comme matière prioritaire : la proximité avec la métropole nous permettra de profiter des avancements et potentiellement cibler le textile dans une prochaine itération de la Feuille de route dans les Laurentides; À considérer : L'écosystème du réemploi permettra de favoriser une optimisation de la durée de vie du vêtement.
Secteur commercial	<ul style="list-style-type: none"> Dans le secteur commerce de détail: plus difficile d'établir des routes, le manque d'espace et de ressources humaines sont des freins importants (p.96); Portion des commerces sont assimilable donc déjà accompagné par les MRC et dans le cadre du projet Mission recyclage et Compostage (p.93); À considérer : La priorisation du volet tourisme aura nécessairement un impact sur les commerces de détail.

7.2 Mécanismes de pérennisation de la Feuille de route

La démarche se veut pérenne. Pour ce faire, différentes stratégies de pérennisation seront mises de l'avant.

Mécanismes de pérennisation (selon Driouich, 2023)	Implantation dans la stratégie régionale en économie circulaire des Laurentides
Une convergence avec les stratégies déjà en place	Il y a certainement une volonté d'arrimage avec les stratégies (et projets) déjà en place dans la région. Dans le portrait, les différents objectifs économiques et de GMR sont mis de l'avant pour favoriser cette adéquation.
L'identification d'objectifs précis	La Stratégie régionale en économie circulaire sera déclinée dans un plan d'action concret.
Une approche interdisciplinaire avec diverses parties prenantes	La cartographie exhaustive a été réalisée pour assurer d'identifier les parties prenantes qui doivent être intégrées dans la démarche. Des sous-comités techniques (SCT) seront élaborés pour se pencher sur les secteurs prioritaires et co-crée les solutions qui pourront se retrouver dans la FDR. La composition de ces SCT se fera dans une approche interdisciplinaire.
Intégrer une gouvernance participative en engageant les PP	La présence du comité opérationnel qui suit la démarche inclut certains ODÉ et OM dans les décisions. Les SCT influenceront également les actions qui se retrouveront au plan d'action. En tout temps, l'équipe de projet invite les parties prenantes à donner leur opinion sur les différents documents rendus publics.
Mécanismes de mobilisation pour encourager l'engagement de la société civile et du secteur privé	Les SCT ont comme objectif de favoriser un engagement des parties prenantes. Également, les individus peuvent en tout temps s'abonner à l'infolettre et envoyer un commentaire/suggestion via le site de Synergie Économique Laurentides . Également, les actions qui se retrouveront dans la Feuille de route seront portés par différentes parties prenantes, engageant alors les PP comme porteurs de projets.

Un mécanisme important est aussi de garder la démarche flexible et modifiable dans le temps.

7.3 Recommandations générales : conditions de succès

L'intégration de l'économie sociale revêt une importance capitale dans la promotion d'une économie circulaire et solidaire. Les entreprises de ce type possèdent une flexibilité et une patience organisationnelle essentielles pour concevoir et ajuster des modèles d'affaires innovants en fonction des rétroactions du milieu. Elles sont donc bien positionnées pour la résolution de problèmes récurrents tels que le gaspillage des ressources et le réemploi.

Il faut prioriser les stratégies en amont, bien que parfois complexes, elles s'avèrent plus efficaces en termes d'impact positif. Il est impératif de ne pas limiter la vision de l'économie circulaire à des stratégies en aval en lien avec la gestion des matières résiduelles. Cela implique de mettre l'accent sur des aspects tels que l'approvisionnement responsable, l'écoconception, l'économie de fonctionnalité et les symbioses industrielles. De même, il est essentiel d'identifier et de consolider les acteurs clés nécessaires au déploiement et à l'accompagnement de ces stratégies.

Une approche contraignante et législative sera également nécessaire pour inciter les acteurs industriels, commerciaux et institutionnels les plus récalcitrants à s'engager pleinement dans la transition vers une économie circulaire. Cela garantira que les objectifs globaux soient atteints et que chaque partie prenante contribue activement à cette transformation sociétale nécessaire.

Une transition réussie vers une économie circulaire doit se réaliser en harmonie avec l'ensemble des enjeux environnementaux. Pour garantir une cohésion territoriale, la cohérence entre les efforts d'adaptation et de lutte aux changements climatiques et la préservation de la biodiversité est essentielle. Cela passe par la compréhension et l'évaluation des stratégies d'économie circulaire en fonction de ces considérations. En effet, cela implique d'analyser attentivement comment les pratiques de l'économie circulaire peuvent contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la conservation des écosystèmes et à la préservation des ressources naturelles. En intégrant ces aspects dans les actions régionales en économie circulaire, il est possible de créer des synergies entre les différentes actions, renforçant ainsi l'efficacité globale des mesures prises pour relever les défis environnementaux contemporains.

Les secteurs et axes prioritaires, les mécanismes de pérennisation et les conditions de succès seront mis dans l'avant dans les étapes suivantes.

Une collaboration régionale

Pour faire des suggestions, suggérer des modifications, émettre des commentaires ou simplement suivre la démarche, rendez-vous au synergielaurentides.ca/strategie-regionale-en-economie-circulaire/

Un portrait réalisé par



Merci aux partenaires financiers



**Stratégie régionale
en économie circulaire**

Feuille de route dans les Laurentides



8. Annexes



Annexe A

Informations des écocentres sur les territoires des Laurentides

*L'information vient majoritairement des sites Internet des différentes entités.

Territoires	Type de gestion	Population desservie	Accepte les entrepreneurs/ICI
MRC d'Antoine Labelle			
Écocentre du Complexe environnemental de la Rouge	Municipale - géré par CER	Tous les citoyens des municipalités membres de cette régie intermunicipale et les citoyens de la MRC des Laurentides	Oui (coûts)
Écocentre La Macaza	Municipale	Citoyens de la municipalité de La Macaza	Non
Écocentre Nomingue	Municipale	Citoyens de la municipalité de Nomingue	Non
Écocentre L'Ascension	Municipale	Citoyens de la municipalité de L'Ascension	Non
Écocentres Rivière-Rouge (secteur L'Annonciation et secteur Ste-Véronique)	Municipale	Citoyens de la Ville de Rivière-Rouge	Non
Écocentre mobile Lac-Saguay	Municipale	Citoyens de la municipalité de Lac-Saguay	Non
Écocentre de Notre-Dame-de-Pontmain	Municipale	Citoyen de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain	Non
Écocentre de Notre-Dame-Du-Laus	Municipale	Citoyen de la municipalité de Notre-Dame-De-Louvres	Non
Écocentre du Complexe environnemental de la Lièvre	Municipale - géré par la RIDL	Citoyens des municipalités membres de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.	Oui (coûts)
MRC d'Argenteuil			
Écocentre Foucault	Privée	Citoyens de Grenville et Grenville-sur-la-Rouge	Oui (coûts)
Écocentre Harrington	Municipale	Citoyens de Harrington	Non
Écocentre Lachute	Municipale	Citoyens de Lachute, Brownsburg-Chatham, Saint-André-d'Argenteuil et Saint-Placide	Non
Écocentre Les Bons Voisins	Municipale	Citoyens de Gore, Mille-Isles et Wentworth	Non
MRC de Deux-Montagnes			
Écocentre Sainte-Eustache	Municipal/Privé	Citoyens de Sainte-Eustache	Non
Écocentre Pointe-Calumet	Municipal	Citoyens de Pointe-Calumet	Oui, sauf pour les résidus de CRD.
Écocentre Saint-Joseph-du-Lac	Municipal	Citoyens de Saint-Joseph-du-Lac	Non
Écocentre Oka	Municipal	Citoyens d'Oka	Non

Informations des écocentres sur les territoires des Laurentides (suite)

Territoires	Type de gestion	Population desservie	Accepte les entrepreneurs/ICI
MRC de la Rivière-du-Nord			
Écocentre de Saint-Jérôme	OSBL	Citoyens de Saint-Jérôme, Prévost, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie	Non
Écocentre de Prévost	OSBL	Citoyens de Saint-Jérôme, Prévost, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie	
Écocentre de Saint-Hippolyte	OSBL	Citoyens de Saint-Jérôme, Prévost, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie	
Écocentre de Sainte-Sophie	OSBL	Citoyens de Saint-Jérôme, Prévost, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie	
Écocentre de Saint-Colomban	Municipal	Citoyens et entrepreneurs de Saint-Colomban	
MRC des Laurentides			
Écocentre Amherst	Municipale	Tous les citoyens de la MRC des Laurentides ont accès au réseau d'écocentres	Oui – Les ICI peuvent apporter du polystyrène ainsi que, jusqu'à 26 fois par an, des RDD, tels que les ampoules et les pots de peinture, à condition que la quantité ne dépasse pas la taille d'une remorque. Cependant, les ICI ne sont pas autorisés à déposer des résidus de construction tels que le gypse, le béton, le bois, le sable ou les briques. De plus, les ICI peuvent apporter les matières recyclables pêle-mêle (Papier, Verre, Métal) ainsi que les surplus de cartons.
Écocentre Huberdeau	Municipale		
Écocentre Lac-Supérieur	Municipale		
Écocentre La Minerve	Municipale		
Écocentre Lantier	Municipale		
Écocentre Val-des-Lacs	Municipale		
Écocentre Sainte-Lucie-des-Laurentides	Municipale		
Écocentre Mont-Tremblant	Municipale		
Écocentre Sainte-Agathe-des-Monts	Municipale		

Informations des écocentres sur les territoires des Laurentides (suite)

Territoires	Type de gestion	Population desservie	Accepte les entrepreneurs/ICI
MRC des Pays-d'en-Haut			
Écocentre de Saint-Adolphe d'Howard	Municipale	Citoyens de Saint-Adolphe d'Howard	Oui (40\$/vg ³ pour CRD)
Écocentre de Saint-Sauveur	Municipale	Citoyens de Saint-Sauveur, Piedmont et Morin-Heighths	Oui (sans frais, limite de 100 pi ³ /visite et 2 visites/mois)
Écocentre de Sainte-Adèle	Municipale	Citoyens de Sainte-Adèle	Non
Écocentre de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	Municipale	Citoyens de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	Oui (44,14\$/m ³)
Écocentre de Wentworth-Nord	Municipale	Citoyens de Wentworth-Nord	Oui (35\$/vg ³)
MRC de Thérèse-De Blainville			
Écocentre de Blainville	Municipale	Citoyens de Blainville	Non
Écocentre de Rosemère	Municipale	Citoyens de Rosemère	Non
Écocentre de Sainte-Thérèse	Municipale	Citoyens de Sainte-Thérèse et Boisbriand	Non
Écocentre de Bois-des-Filion	Municipale	Citoyens de Bois-des-Filion et Lorraine	Non
Écocentre de Sainte-Anne-des-Plaines	Municipale	Citoyens de Sainte-Anne-des-Plaines et de Terrebonne	Non
Ville de Mirabel			
Écocentre de Saint-Augustin	Municipale	Tous les citoyens de la Ville de Mirabel ont accès aux écocentres	Non
Écocentre de Saint-Canut	Municipale		Non
Écocentre de Saint-Janvier	Municipale		Non
Écocentre de Ste-Scholastique	Municipale		Non

9. Bibliographie



Bibliographie

AQRCB (s.d). <https://www.aqrcb.org/>

BABE (2022). L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes. <https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl?id=00000273113>

CDE Laurentides (2022). [Portrait du développement économique dans la MRC des Laurentides.](#)

CDE Laurentides (2024). Plan d'action 2024

CLD (2018). [Portrait économique de la MRC d'Antoine-Labelle.](#)

CMM (2023). [Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2030.](#)

Complexe environnemental de la Rouge. [Les écocentres.](#)

Connexion Laurentides (2022). [Évaluation d'impacts économiques et analyse : la crise sanitaire et l'économie des Laurentides.](#)

Connexion Laurentides (2022). [Cartographie et identification des opportunités en innovation dans la région des Laurentides.](#)

Connexion Laurentides (2022). [Fiche économique pour les Laurentides.](#)

Driouich, Ghizlane (2024). Projet d'intégration : Quels sont les mécanismes de pérennisation de la Feuille de route en économie circulaire du RRQCQ? Horizon (2024-2050). RRECQ.

Économie sociale Laurentides (2023). [Mesure d'impact social des ressourceries.](#)

ÉEQ (2024). [À propos.](#)

ÉEQ (2024). [Modernisation du système de collecte sélective.](#)

Gouvernement du Canada (2024). [Un environnement sain et une économie saine.](#)

Gouvernement du Canada (2024). [Fonctionnement de la tarification du carbone](#)

Gouvernement du Canada (2023). [Programme zéro déchet de plastique du Canada.](#)

Gouvernement du Canada (2021). [Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité.](#)

Gouvernement du Québec. [Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles](#)

Gouvernement du Québec (2024). [Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028.](#)

Gouvernement du Québec (2024). [Région administrative des Laurentides.](#)

Gouvernement du Québec (2024). [Développement de l'économie circulaire dans les Laurentides - Une entente sectorielle pour la mise en oeuvre de projets mobilisateurs.](#)

Gouvernement du Québec (2023). [Plan pour une économie verte 2030.](#)

Gouvernement du Québec (2023). [Plan pour une économie verte 2030.](#)

Gouvernement du Québec (2022). [Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027.](#)

Mirabel (2023). Priorités annuelles d'intervention 2023.

MRC d'Antoine-Labelle (mrcal.ca). Gestion des matières résiduelles

MRC D'Argenteuil-Gestion des matières résiduelles.

MRC D'Argenteuil (2023). Politique de soutien aux entreprises de la MRC d'Argenteuil.

MRC Laurentides (2024). Plan d'action 2024.

MRC Pays d'en haut. Résidus dangereux, aérosols, pesticides, etc

MRC Pays-d'en-Haut (2019). Plan de développement économique et territorial 2020-2022.

MRC Pays-d'en-Haut . Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030

MRC Rivière-du-Nord. Gestion des matières résiduelles.

MRC Rivière-du-Nord. Écocentres

MRC Thérèse-De Blainville (2022). Planification Stratégique 2022-2025 : Service de développement économique (SDE).

Municipalité du Canton de Gore. Gestion des matières résiduelles — Services municipaux

Municipalité de Pointe-Calumet. Écocentre - Recyclez et valorisez

Municipalité de Pointe-Calumet . Écocentre.

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Écocentre

Municipalité d'Oka - Écocentre.

Municipalité du Canton de Harrington. Écocentre

Observatoire grand Montréal (2022). Regain de l'emploi en 2022.

RECYC-QUÉBEC (2024). Produit agricole. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/responsabilite-elargie-producteurs/produits-agricoles/>

RECYC-QUÉBEC (2024). Responsabilité élargie des producteurs.

RECYC-QUÉBEC (2023). Plastiques agricoles : RECYC-QUÉBEC reconnaît AgriRÉCUP pour mettre en œuvre un programme de responsabilité élargie des producteurs.

RECYC-QUEBEC (2022). Trousse pour élaborer et mettre en oeuvre une Feuille de route régionale en économie circulaire - Guide et outils.

RECYC-QUÉBEC (2021). Rapport sur l'indice de circularité de l'économie Québec.

RECYC-QUÉBEC (2020) Récupérer plus et recycler mieux : Québec annonce une réforme du système de collecte sélective et injecte 30,5 M\$ pour soutenir cette modernisation.

RECYC-QUEBEC. L'économie circulaire, une priorité.

RECYC-QUEBEC. Modernisation de la collecte sélective.

RECYC-QUEBEC. Modernisation des systèmes québécois de consigne et de collecte sélective.

RECYC-QUEBEC. L'économie circulaire : des bénéfices importants pour les municipalités.

RIDL. Écocentre

Rucquoi, Élise (2023). Cartographie de Feuille de route en économie circulaire. RRECQ.

Sorac (2024). Site Officiel.

Synergie Économique Laurentides (2023). Toiles de bateaux : Plus de 20 tonnes de plastique détournées de l'enfouissement en 2023.

Tiess. (2023). Une introduction à l'économie sociale et circulaire.

Tiess (2023). 6 atouts des entreprises d'économie sociale pour l'économie circulaire.

Tourisme Laurentides (s.d.). Plan Montagnes.

Train de vie durable - MRC Laurentides - Gestion des matières résiduelles.

Ville de Blainville. Écocentre de Blainville

Ville de Bois-des-Filion. Écocentre

Ville de Lachute. Écocentre et dépôt RDD

Ville de Mirabel . Collectes et écocentres.

Ville de Prévost (2024). La Ville de Prévost fait équipe avec ses citoyens et l'entreprise Bo pour implanter un système de contenants réutilisables.

Ville de Rosemère. Écocentre

Ville de Saint-Colomban. Écocentre.

Ville de Sainte-Anne-des-Plaines. Environnement

Ville de Sainte-Thérèse. Collectes et écocentre.

Ville de Saint-Eustache. Écocentre

Zone emploi (2024). Recyclerie Zone Éco.



Stratégie régionale en économie circulaire

*Feuille de route dans **les Laurentides***